



ETUDE CADRE DE VIE



DOSSIER 2

CAHIERS DU PATRIMOINE



Agence D'Urbanisme et
de Développement
de la Sambre
20,rue St Jean
59600 MAUBEUGE
TEL : 27.62.68.11
FAX : 27.62.64.03

D. BINON
Architecte Paysagiste
44, Rés. Vauban A
59600 MAUBEUGE
TEL : 27.62.02.62
FAX : 27.62.35.66

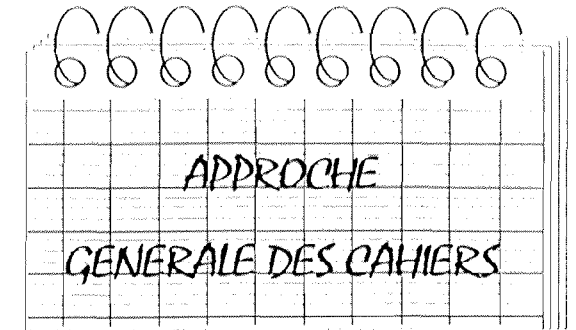
LES CAHIERS DU PATRIMOINE



CAHIER DU PATRIMOINE NATUREL
CAHIER DU PATRIMOINE BÂTI
ROUSIES JADIS ...

Au fil des Cahiers du Patrimoine ...

Au sein de l'étude cadre de vie portant sur la commune de Rousies, les cahiers du patrimoine apportent un témoignage particulier de la réalité du caractère local. La notion de "témoin", renvoie à celle de "perception", il ne s'agit donc pas de présenter dans ces cahiers un inventaire exhaustif du patrimoine local, mais bien d'introduire une sensibilisation au territoire.



A travers ses trois chapitres; Patrimoine Naturel, Patrimoine Bâti, Rousies Jadis..., les cahiers :

- mettent en valeur les caractéristiques fortes du patrimoine,
- illustrent les qualités, richesses, atouts et potentialités qu'il recèle,
- et proposent des recommandations susceptibles d'être intégrées par la collectivité dans ses actions futures pour l'amélioration du cadre de vie.

Les Cahiers, un outil, des usages...

Les cahiers ont en outre comme objectif une sensibilisation, une connaissance et une reconnaissance de l'ensemble des éléments patrimoniaux qui contribuent aujourd'hui à l'identité des roséens.

Chaque citoyen pourra y trouver les particularités ou singularités roséennes qui d'appartenance à la mémoire collective, auraient pourtant tendance à disparaître.

Charge à lui par la suite de s'approprier ou non ce patrimoine, de le faire ressusciter, de le protéger, de le faire connaître ou de le transmettre par ses gestes au quotidien et à son échelle, aux générations futures...

LES CAHIERS DU PATRIMOINE

SOMMAIRE GENERAL

CAHIER DU PATRIMOINE NATUREL	CAHIER DU PATRIMOINE BATI	ROUSIES JADIS...
Composition d'une planche type..... p 2	Approche méthodologique..... p 42	
Approche méthodologique..... p 3		
1 - LES MILIEUX NATURELS, EXPRESSION DU PATRIMOINE LOCAL..... p 4	1 - L'ATACHE URBAINE..... p 43	1 - ROUSIES UN VILLAGE SANS HISTOIRE?..... p 76
Identification des secteurs étudiés..... p 5	2 - LES ELEMENTS REMARQUABLES DU BATI..... p 44	2 - ORIGINE ET ARMOIRIES..... p 77
1.1 - Les Boisements..... p 6	3 - PERCEPTION DU BATI..... p 45	3 - LES LIEUX-DITS..... p 78
1.2 - Le Bocage..... p 10	3.1 - Les critères de perception..... p 45	4 - L'AGRICULTURE JADIS..... p 81
1.3 - Les Milieux Humides..... p 18	3.2 - Présentation des secteurs..... p 46	5 - RUES ET VIEILLES MAISONS..... p 82
2 - LES ELEMENTS SINGULIERS, D'APPARTENANCE AU PATRIMOINE ROSEEN..... p 28	4 - PATRIMOINE BATI DU VILLAGE PERCHE..... p 57	6 - US ET COUTUMES..... p 83
Identification des éléments étudiés..... p 29	5 - PATRIMOINE DE REFERENCE..... p 60	
2.1 - les Affluents riveaux..... p 30	6 - CARNETS DE DETAILS..... p 66	
2.2 - La Végétation en centre ville..... p 33	7 - PATRIMOINE BATI & MEMOIRE INDUSTRIELLE..... p 70	
2.3 - Autres richesses..... p 37	CONCLUSION ET ANNEXE..... p 74	
ANNEXE ET BIBLIOGRAPHIE..... p 38		

REMERCIEMENTS

CAHIER DU PATRIMOINE NATUREL

SOMMAIRE

COMPOSITION D'UNE PLANCHE TYPE APPROCHE METHODOLOGIQUE

1 - LES MILIEUX NATURELS, EXPRESSION DU PATRIMOINE LOCAL

IDENTIFICATION DES SECTEURS ETUDIES p 5

1.1 - LES BOISEMENTS

Le Bois des Bons Pères p 6

Le Bois d'Annet p 8

1.2 - LE BOCAGE

Approche Générale p 10

Le Chemin vert p 12

Secteur des Viviers p 14

Recommandations Générales p 16

1.3 - LES MILIEUX HUMIDES

Ente Solre et Samlre p 18

La Ripisylve p 22

Le site Chico Mendes p 23

La Vaqueresse p 24

Recommandations Générales p 27

2 - LES ELEMENTS SINGULIERS, D'APPARTENANCE AU PATRIMOINE ROSEEN

IDENTIFICATION DES ELEMENTS ETUDIES p 29
UN AUTRE PATRIMOINE ..

2.1 - LES AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Contexte Géologique p 30

En Centre ville p 31

Le Bois d'Annet p 32

2.2 - LA VEGETATION EN CENTRE VILLE

Approche Générale p 33

Bocage et Vergers p 34

Les Jardins Terrasses p 36

2.3 - AUTRES RICHESSES

Originalités et Singularités p 37

ANNEXE ET BIBLIOGRAPHIE

COMPOSITION D'UNE PLANCHE TYPE

PANORAMA D'ENSEMBLE
Ambiance et Aperçu général du secteur

ELEMENT SINGULIER
Elément remarquable ou Curiosité
Point de référence dans le paysage

Catalogue des différentes perceptions
supports photographiques ou cartographiques

CARTE DE SYNTHESE
Analyse structurelle du paysage
Diagnostic global
OU
RECOMMANDATIONS
Objectifs majeurs

AUTRE VUE D'ENSEMBLE OU ELEMENT
OU
CROQUIS ESQUISSE
D'UNE RECOMMANDATION
liée à un espace ou à un élément
(Clôture par exemple)

LEGENDE COMMENTEE DES CARTES DE SYNTHESE
OU
TABLEAU DES RECOMMANDATIONS

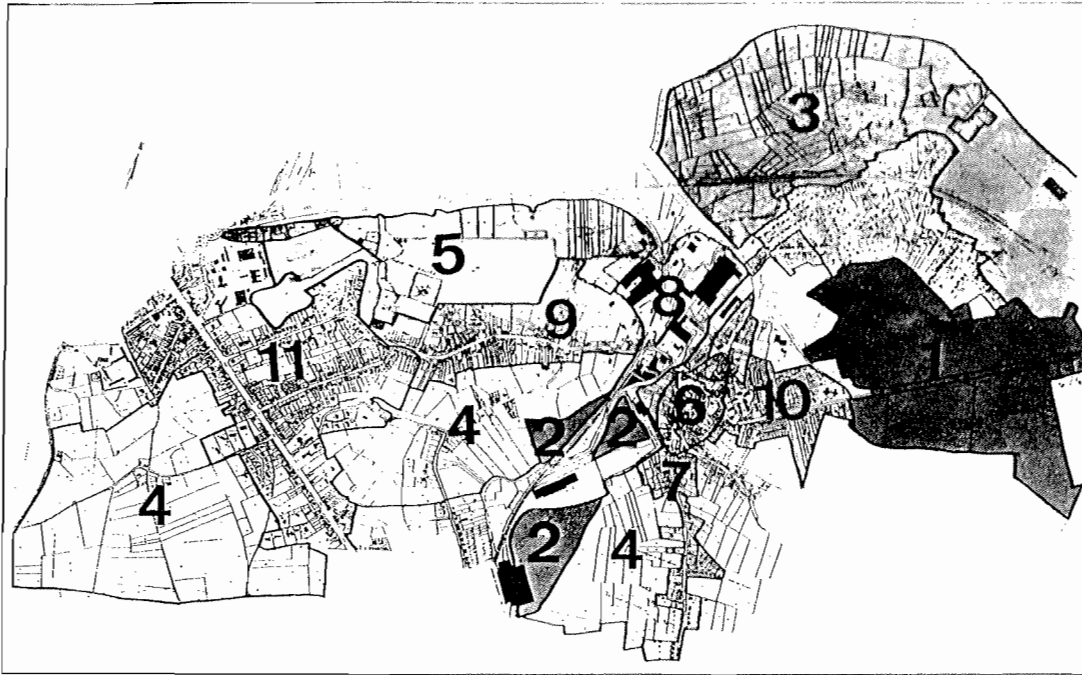
Principaux
éléments à retenir
par unité

CHAPITRE									
ELEMENT DECRIT									

TITRE

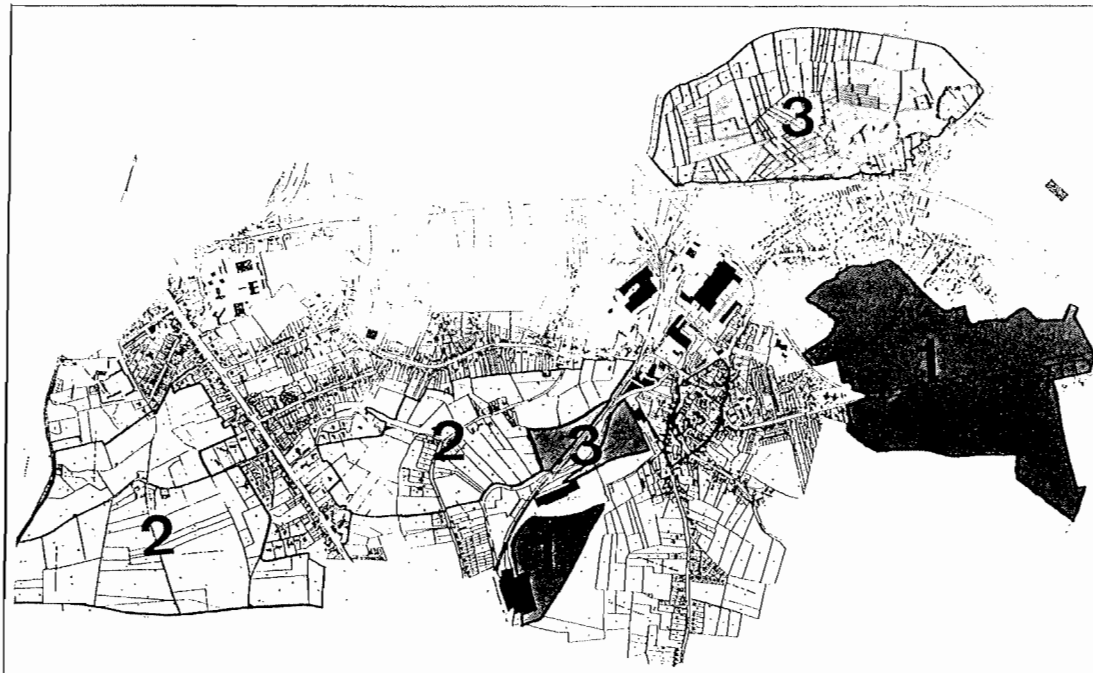
Analyse détaillée de l'unité ou du secteur

- Description du site
- Perception des lieux : éléments de référence, impact visuel,...
- Evaluation patrimoniale
- Recommandations générales



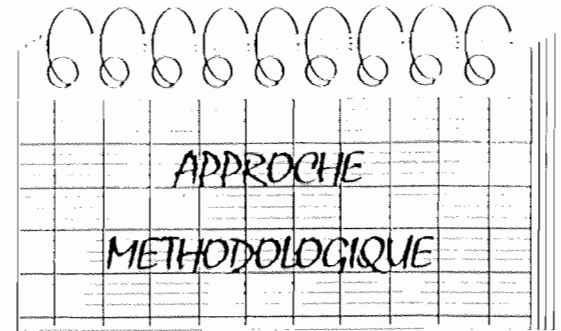
La réalisation du cahier du patrimoine naturel a pour but d'identifier les ensembles d'éléments naturels ou semi-naturels et de démontrer dans quelle mesure ils représentent "une richesse" pour la collectivité.

A l'issue du diagnostic global de la commune, 11 unités paysagères ont été inventoriées.
(Cf carte ci contre)



Seuls 3 milieux naturels parmi ces 11 unités, feront l'objet dans le présent cahier, d'une description détaillée, respectivement
(Cf carte ci contre):
Secteur 1 - Les Boisements
Secteur 2 - Le Bocage
Secteur 3 - Les Milieux Humides

La seconde partie du document vous présente certains éléments naturels particuliers faisant partie du patrimoine roséen.



CONTENU, CRITERES ET METHODE

Le cahier du patrimoine naturel présente à partir des éléments d'analyse paysagère, une sélection des milieux naturels les plus significatifs du territoire. Trois milieux naturels distincts vous y sont présentés:

- 1 - Les boisements
- 2 - Le bocage
- 3 - Les milieux humides

L'analyse descriptive que nous vous proposons est basée sur une double approche:

- ▀ la connaissance et la reconnaissance des milieux ou espaces qui par leur bio-diversité constituent des ensembles écologiquement riches;
- ▀ l'évaluation de la valeur patrimoniale des sites par une analyse à la fois objective (intérêt de la végétation) et subjective liée à leur perception paysagère.

En complément des milieux naturels identifiés, le cahier du patrimoine s'attache également à certains éléments naturels singuliers d'appartenance au patrimoine roséen tels que le site du village perché et les affleurements rocheux.

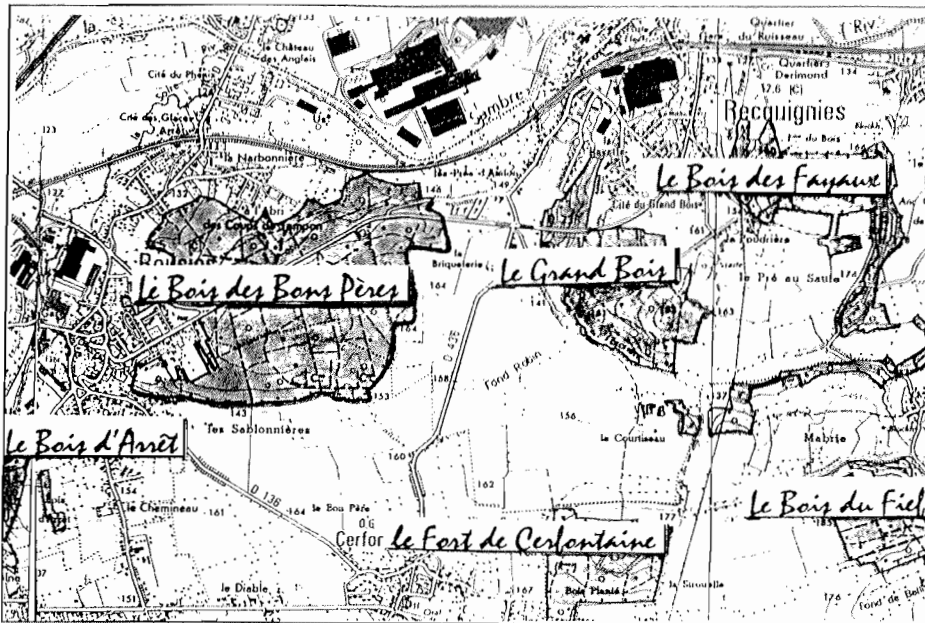
Quelques recommandations vous sont proposées afin de préserver et de valoriser ces éléments de références, en respectant leurs grandes caractéristiques dans le cadre des aménagements du domaine public et à titre de conseil pour le domaine privé.

Ces recommandations vous sont présentées au fur et à mesure du descriptif de chaque milieu.



1 - LES MILIEUX NATURELS

EXPRESSION DU PATRIMOINE LOCAL



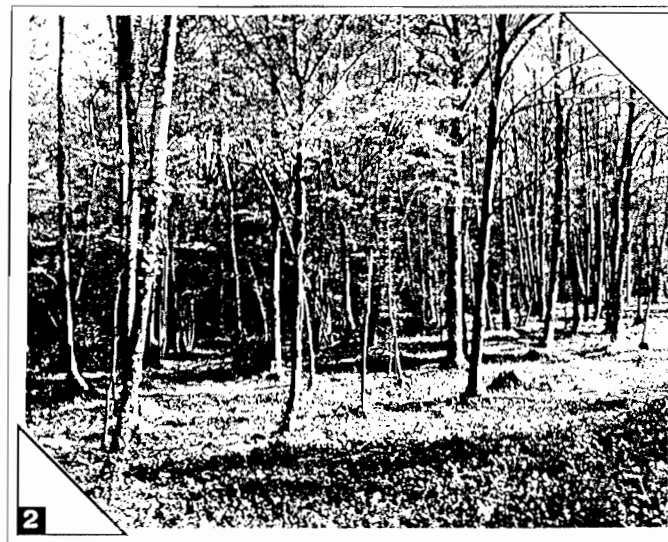
Le Bois des Bons Pères, un des plus vastes espaces boisés



Le sous-bois de la chênaie charmaie assure une fonction refuge et de reproduction pour la faune, participant au maintien de la biodiversité.

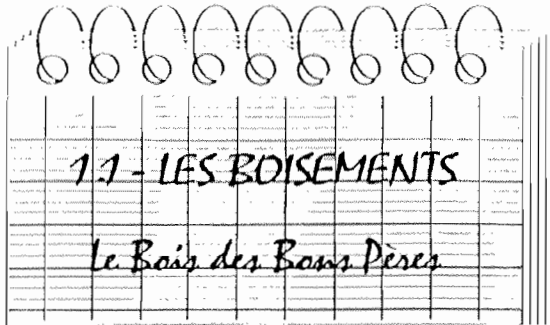


Le Taillis sous futaie



La Jeune futaie

Les Deux faciès du Bois des Bons Pères



UN MILIEU CREE ET ENTRETENU PAR L'HOMME

Le Bois des Bons Pères couvre les hauteurs de Rousies à l'Est du territoire et se poursuit sur la commune de Recquignies.

Il constitue un des espaces boisés les plus vastes des environs, et est le maillon majeur de la chaîne écologique formée par l'ensemble des masses boisées alentours : Grand Bois, Bois des Foyaux, Forêt de Cerfontaine... (Cf carte).

Ces boisements du type chênaie-charmaie, bien que floristiquement pauvres (majoritairement exploités), sont des zones propices au développement et refuge de la faune, participant par leurs échanges au maintien de la bio-diversité.

Le Bois des Bons Pères offre un paysage homogène de part et d'autre de la voie départementale 236 vers Recquignies. Toutefois certaines séquences se distinguent suivant les types de gestion, d'entretien et l'âge des essences rencontrées.

On peut y observer deux faciès:

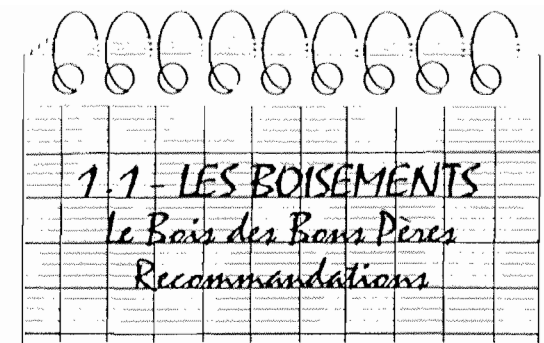
- un taillis sous futaie (photo 1) constitué d'arbres de faible diamètre, issus de rejets de souches, environnés d'un sous-bois en voie de constitution floristiquement intéressant;

- une jeune futaie (photo 2) dont l'entretien et la sélection des tiges conditionnent l'absence de sous-bois.

La plupart des boisements sont jeunes, la majeure partie du bois ayant dû être renouvelée, après l'exploitation par l'occupant durant la seconde guerre mondiale.



Panorama de l'entrée de ville par la D 236 depuis le carrefour Gilson



UNE ENTREE DE VILLE A VALORISER

□ Le Bois des Bons Pères marque l'une des entrées de la commune.

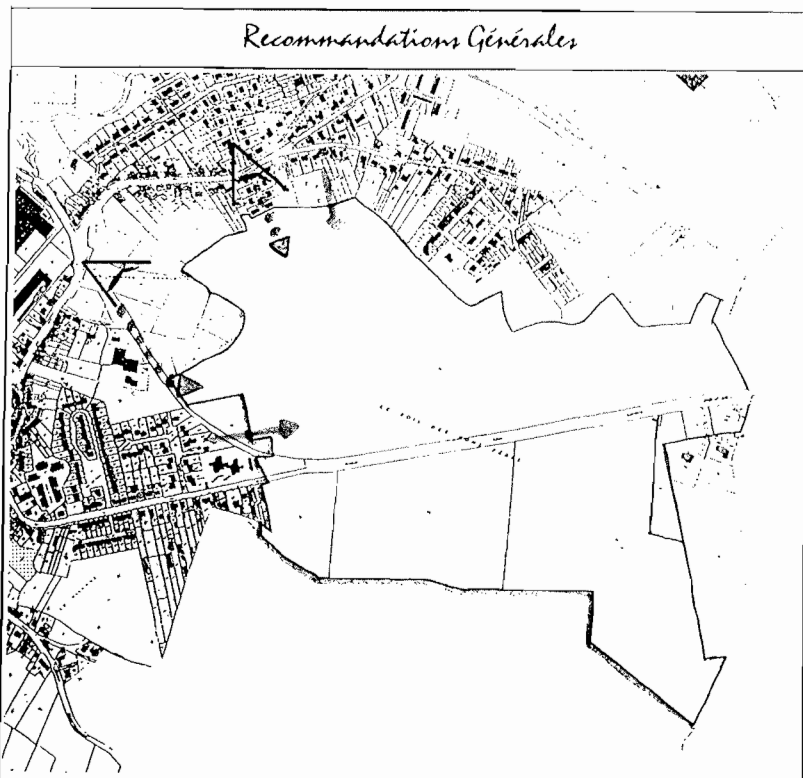
Ensemble à part entière, les échanges visuels ou fonctionnels avec les autres unités paysagères y sont limités.

□ Il constitue davantage une frontière vers Recquignies, que renforce son statut privé ne permettant aucun aménagement direct. Seule une séquence visuelle à partir du carrefour Gilson (photo 1) présente une transition moins franche entre le milieu urbanisé et les boisements, par la présence d'espaces délaissés en voie de rudéralisation et de quelques prairies.

■ Toutefois il semble intéressant de recréer un dialogue entre ces unités par une accroche paysagère depuis la route d'Assevent, le carrefour Gilson et le quartier des Cités, vers le "couloir vert" (photo 2).

Une liaison ludique et récréative peut être envisagée sous forme d'itinéraires piétons ou de circuits depuis le centre du village.

■ Il conviendra de privilégier les axes de vues depuis la trame urbaine afin de mettre en valeur la "façade verte", tout en s'appliquant à requalifier les espaces délaissés, pour exemple les abords du carrefour Gilson.



Le Couloir vert du Bois des Bons Pères



Légende

- △ Préserver les points de vue
- ▷ Favoriser les effets de transition entre unités paysagères (choix des essences)
- Requalifier certains espaces rudéralisés
- Favoriser le potentiel ludique et récréatif (cheminements)



1 Perception des bâtiments de la Clécim



2 Le sentier traverse de part en part le site

1.1 - LES BOISEMENTS

Le Bois d'Arrêt

UN BOISEMENT RELICTUEL AUX PORTES DU CENTRE VILLE

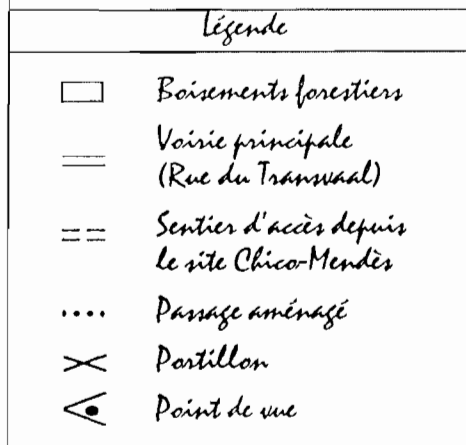
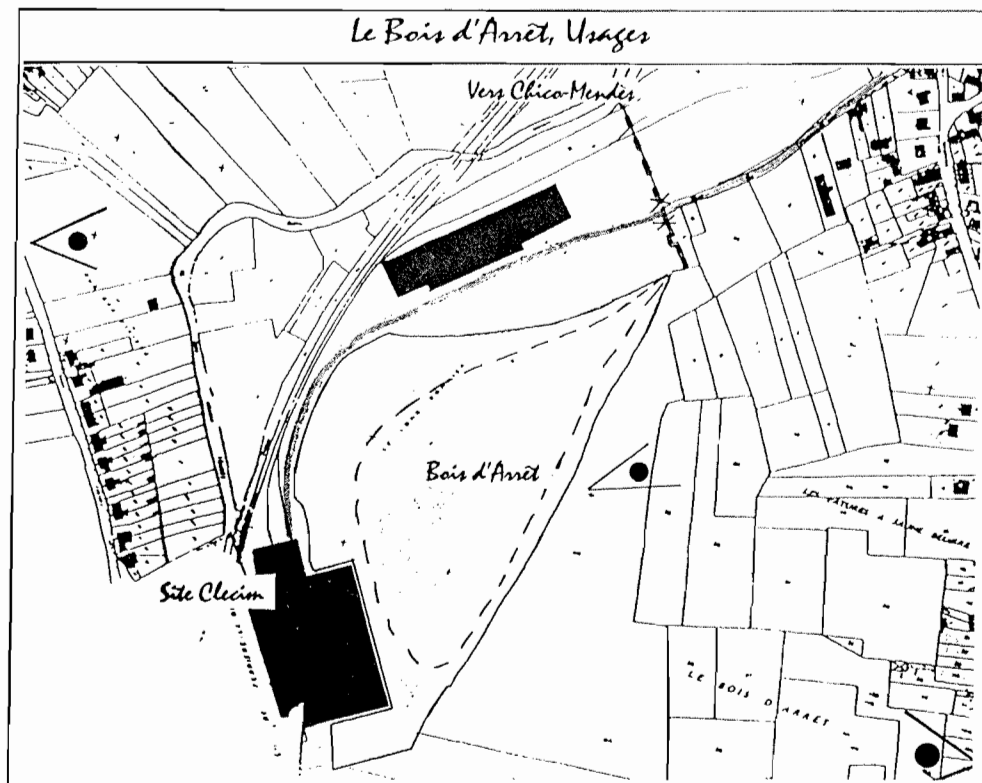
Le Bois d'Arrêt occupe une position d'interface entre le fond de vallée, les prairies bocagères et le centre ville. Il est implanté sur un promontoire qui domine le fond de vallée de la Solre vers le Sud-Ouest du territoire communal, sur le site intercommunal d'activités de la Clécim Rousies-Ferrière la Grande (Cf carte & photo 1).

Perceptible depuis de nombreux points de la commune, seules deux possibilités d'y accéder depuis Rousies, existent:

- l'une, depuis la Rue du Transvaal,
- l'autre depuis le sentier piétonnier récemment aménagé, qui chemine depuis le carrefour de la gare au travers des prairies, du site Chico-Mendès, et de la ripisylve.

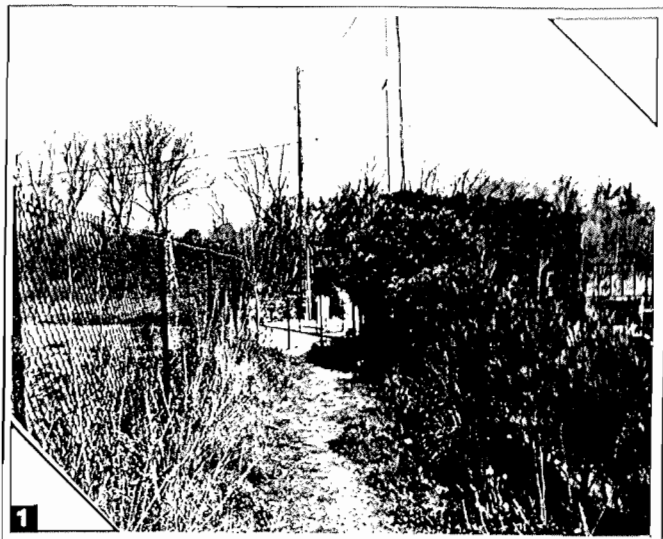


3



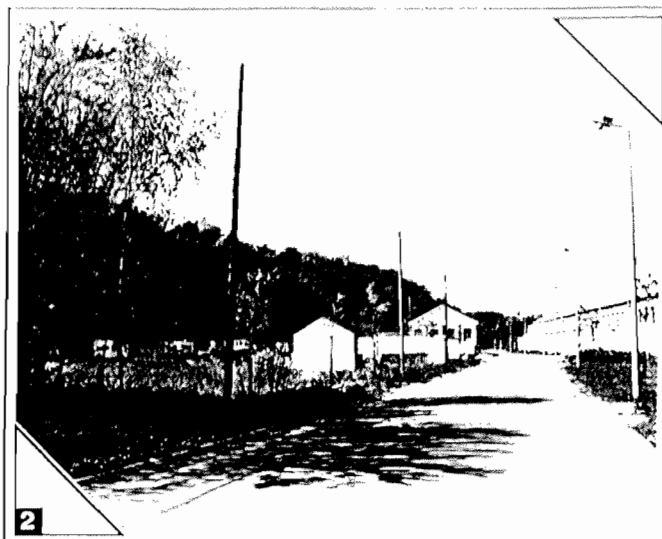
Bois communal, le Bois d'Arrêt appartient à la série climatique de type Chênaie-Charmaie. Il se présente sous la forme d'une futaie d'une moyenne d'âge de trente ans. Elle bénéficie d'un sentier (Photo 2 et 3), formant une boucle en son sein, et qui la traverse de part en part pour se raccorder au passage aménagé sur Rousies.

Sa topographie et ses boisements relativement denses qui se répartissent le plus souvent en limite d'unités paysagères plus ouvertes, permettent ainsi de bénéficier de certains points de vue privilégiés depuis le bois vers les zones bocagères, et notamment vers le secteur de la Rue Clémenceau, lieu-dit : "les Pâtures à Jaune Beurre".



1

Couloir d'accès récemment aménagé en limite des propriétés privées et équipé d'un portillon

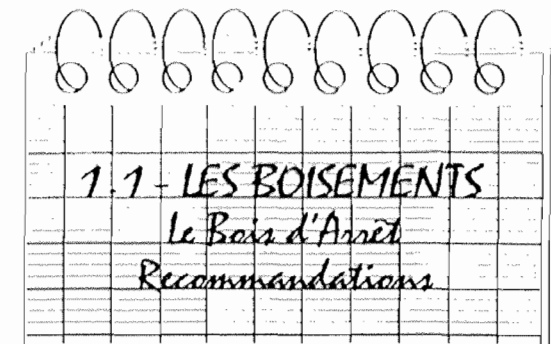
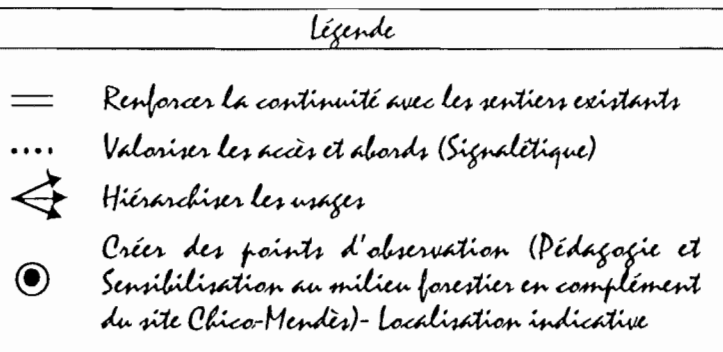
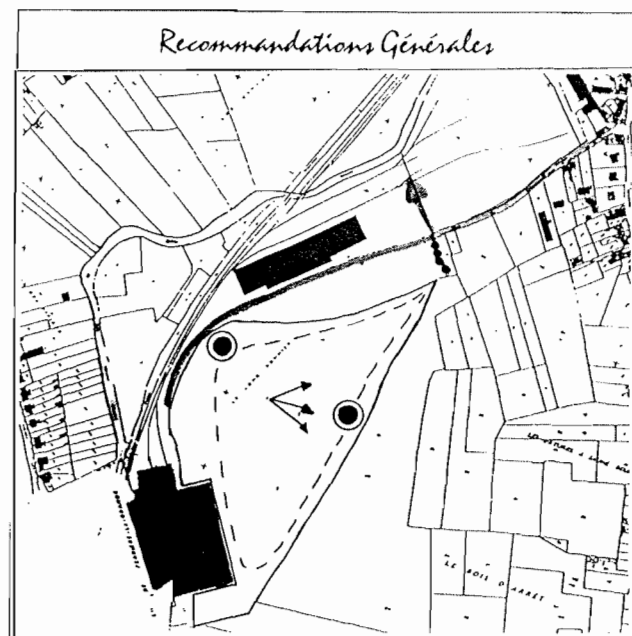


2

L'accès au Bois d'Arrêt par la Rue du Transvaal



3



USAGES ET POTENTIALITES

Les sentiers et parcours créés depuis la place de la gare en passant par le site Chico-Mendès et la passerelle sur la Solre (Cf 3 - Le Milieu Humide La Ripisylve) permettent d'accéder au Bois d'Arrêt.

Vers le bois et vers la passerelle sur la Solre, un portillon et un "couloir d'accès" ont été aménagés depuis la Rue du Transvaal (photo 1). L'existence du sentier intérieur au boisement et son raccordement sur les chemins créés permettent un usage par les promeneurs et randonneurs entre Ferrière et Rousies. Malgré cette continuité, la fréquentation n'est pas excessive.

Ceci peut s'expliquer par l'effet de voisinage:

- des habitations à proximité immédiate de l'accès,
- du site industriel de la Clécim (photo 2).

Il semble qu'un effort de clarification des accès d'agrément des lieux soit nécessaire.

Il est préconisé de:

- Marquer davantage la continuité entre le Sentier Chico-Mendès/Bois d'Arrêt, en valorisant les abords (végétal), afin de résoudre l'effet de voisinage qui nuit à la tranquillité du promeneur, et éviter l'état "sauvage" de certaines parties;
- Hiérarchiser les usages afin de ne pas nuire au milieu végétal;
- Entretenir ou créer au sein du couvert végétal les points de vue intéressants;
- Préserver l'unité paysagère jouxtant le site, (photo 3), point haut et lieu de perception privilégiée du village.

Qu'est-ce-que la haie ?

Les différentes strates d'une haie

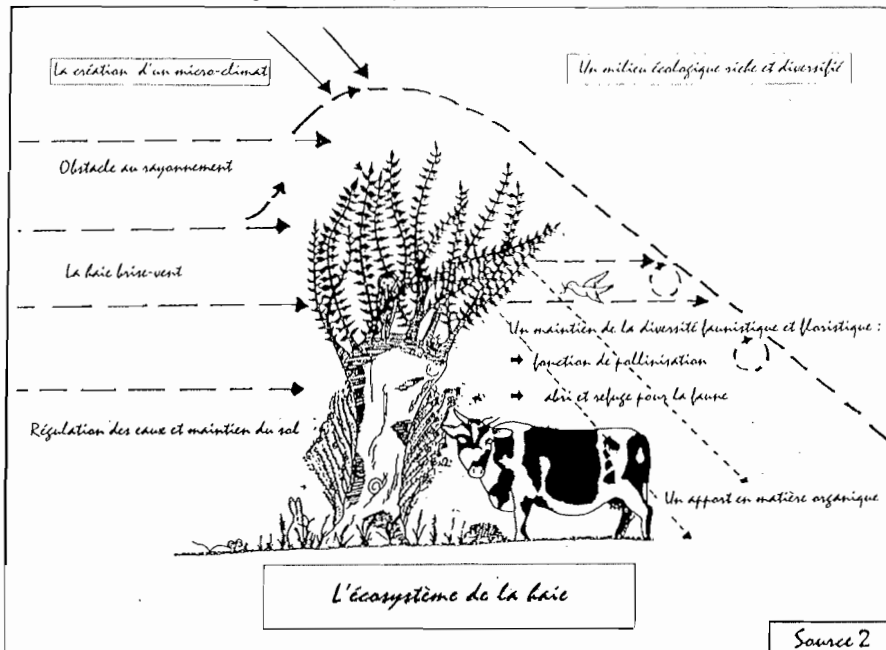


Avec le Boulonnais, l'Avesnois est une des principales zones bocagères de la région Nord Pas de Calais.

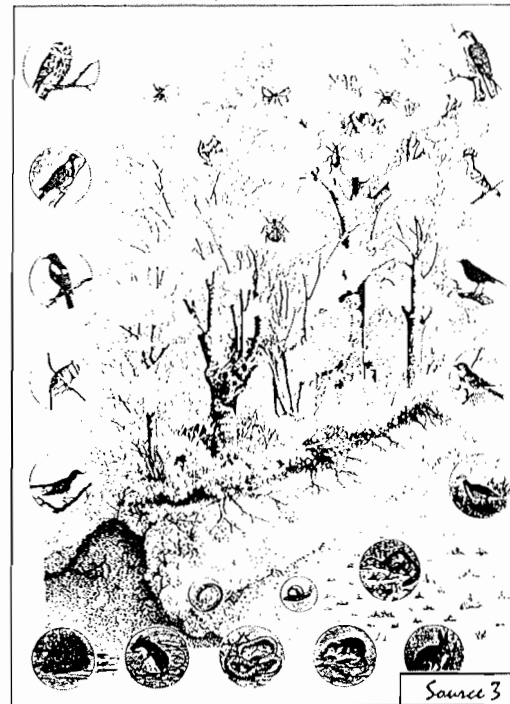
Le bocage est par opposition aux "paysages de champs ouverts" ou openfields, un paysage agricole d'enclos verdoyants.

" Pour qu'il y ait bocage au sens strict, il faut que les pièces de terre soient entourées de tous côtés de haies vives qui les encerment comme les mailles d'un filet : c'est le maillage bocager."

Les grandes fonctions d'une haie



Richesse Floristique = Diversité Faunistique



1.2 - LE BOCAGE									
Approche Générale									

LE BOCAGE ORIGINES ET FONCTIONS

En Avesnois-Thiérache, le bocage a fait son apparition vers le XIII^e siècle. A l'image des abbayes, les paysans ont enclos peu à peu leurs pâtures. L'herbage s'est étendu et à la fin de l'ancien régime il fait jeu égal avec les labours. Les noyaux originels de bocage se situent le plus souvent sur les versants de vallées. Les parcelles occupent aussi la place d'anciennes lisières forestières d'où l'appellation "de petites forêts". Il s'agit là des formes les plus anciennes et donc les plus variées. Ce sont des haies vives arborescentes et arbustives hautes.

Les essences rencontrées varient selon les régions mais on peut y trouver le charme, le chêne, le merisier, l'aubépine, l'érable champêtre, le cornouiller, le fusain. Charmes et saules y sont souvent conduits en têtards.

La haie est donc la principale caractéristique du paysage bocager. Outre son rôle de limite de la parcelle, la haie assure 5 grandes fonctions écologiques et productives :

- une fonction de régulation climatique : elle constitue un brise-vent efficace et un écran au rayonnement.
- une fonction de régulation hydraulique et de conservation des sols : la haie permet de prévenir de l'érosion des sols et assure la rétention de l'eau.
- une fonction d'équilibre entre les espèces : la haie constitue un véritable "réservoir de vie". La diversité floristique appelle une diversité de la faune qui y trouve refuge et nourriture.
- une fonction productive : les haies ont toujours été des sources de production de bois de chauffage.
- une fonction paysagère et d'agrément du cadre de vie.

1.2 - LE BOCAGE

Approche Générale

**HAIES ARBUSTIVES
ET HAIES ARBORESCENTES**

□ La haie, principale composante du bocage, n'est pas seulement une limite territoriale, mais aussi un élément du paysage et un milieu de vie irremplaçable.

Deux origines principales de la constitution des haies peuvent être retenues :

- ▀ les haies issues d'un défrichement forestier ancien. Elles sont constituées d'un ourlet laissé en limite d'exploitation. On appelle généralement ce type de paysage "bocage relictuel".

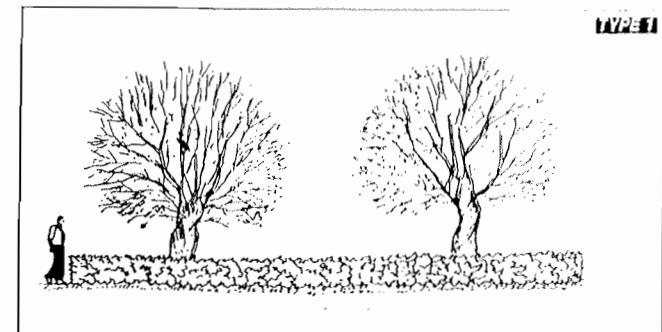
- ▀ les haies plantées de façon volontaire pour différents motifs : clôture des parcelles pour le bétail, drainage des terres situées en fond de vallées,... Ces haies ont été ensuite colonisées par d'autres espèces amenées par les oiseaux, par le vent,...

□ Si on tente d'établir une classification simplifiée, on distingue 3 grands types de haies :

- les haies arbustives basses,
- les haies arbustives hautes,
- les haies arborescentes.

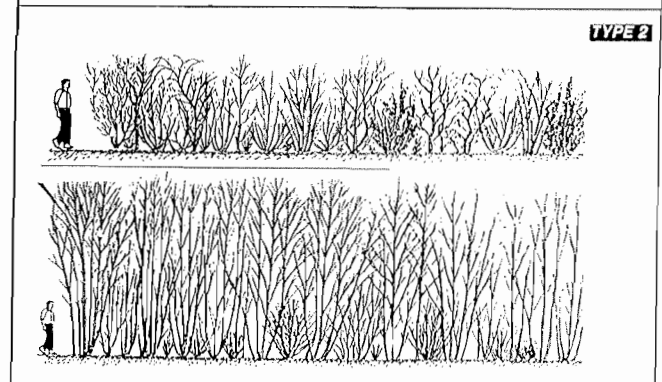
- ▀ Toutefois, les modèles standards n'existent pas. Bien souvent, les haies constituent davantage des associations et des variations entre ces grands types. La situation géographique conditionne également les caractéristiques de l'implantation, de la composition et la structure.

- ▀ En ce qui concerne le territoire particulier de l'Avesnois-Thiérache, la haie caractéristique est représentée par les alignements de charmes têtards. La base arbustive est donnée par l'Aubépine ou la Chamille.



TYPE 1

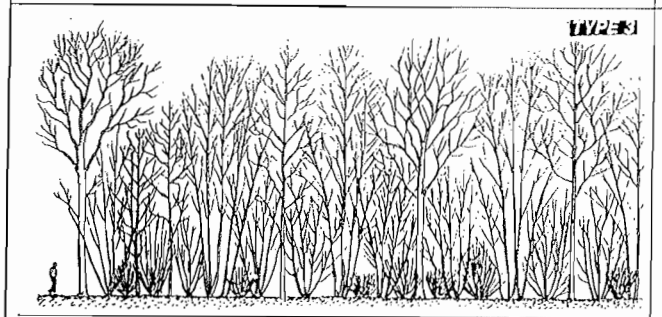
Type 1 : La haie arbustive basse
Généralement taillée, on la trouve le long des routes, les essences peuvent y être diverses. En Avesnois, on observe une dominance de l'Aubépine et de la Chamille. On peut y rencontrer des essences arborescentes, le plus souvent le Saule, taillé en têtard.



TYPE 2

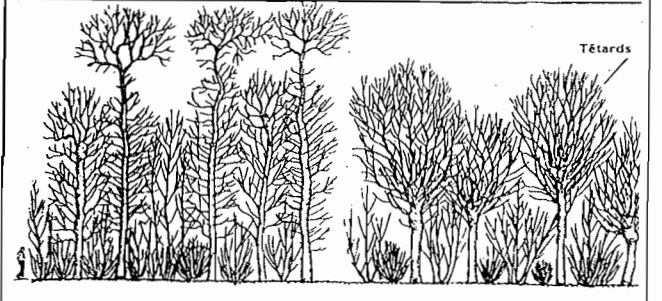
Type 2 : La haie arbustive haute
On distingue deux faciès :
- La haie buissonnante (croquis ci contre)
En limite de parcelle elle joue un rôle d'enclos et de brise-vent. La diversité de ses essences et son aspect touffu, en font un biotope intéressant.

- La haie perchée (croquis bas ci contre)
Son rôle majeur est d'être un excellent brise-vent, sous réserve que sa base soit garnie.



TYPE 3

Type 3 : La haie arborescente
Elle est généralement composée d'arbres de première grandeur comme le Chêne pédonculé ou de deuxième grandeur comme le Charme ou le Saule.

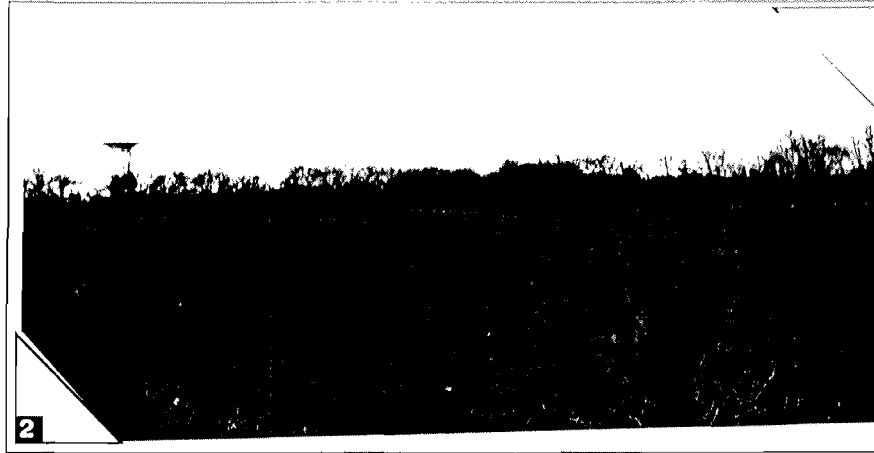


On rencontre couramment un mélange de Charmes et de Saules têtards. Dans ce cas les haies sont "bi-strates" ; une strate arborescente couplée à une strate arbustive. Il s'avère que leur rôle de brise-vent est restreint, mais elles constituent des niches écologiques importantes.

Source 3



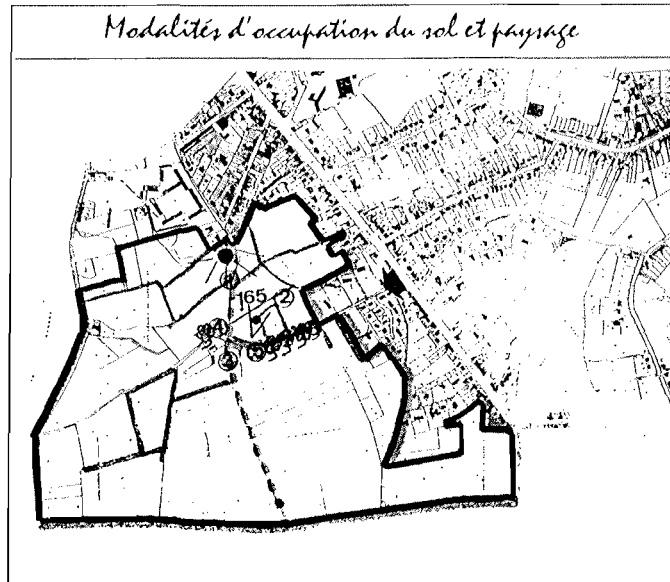
Chemin rural vers Maubeuge



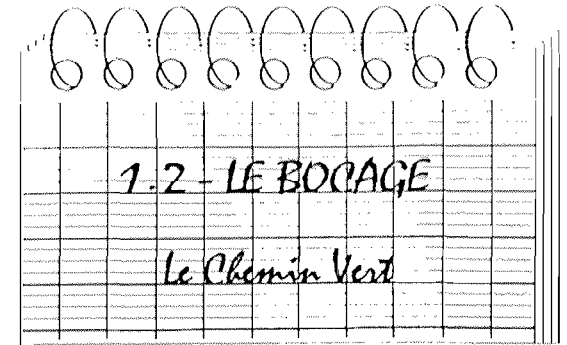
Panorama sur les prairies bocagères



Le sentier fédérateur vers Louvroil



Légende		□ La Végétation	□ Les Éléments singuliers
— Limite de l'unité	□ Les Usages	☒ Haies arbustives (charmille)	☘ Arbres remarquables
□ Le Relief	— Voirie de desserte	☒ Haies arborescentes (saules têtards)	⊙ Curiosités
. 155 Altitude	--- Chemin - Sentier	☒ Prairies permanentes	⊙ Point de référence
≡ Talus	➡ Accès	☒ Cultures sarclées	◀ Point de vue
		☒ Végétation ornementale	△ Points noirs



UNE ENCLAVE BOCAGERE

□ Le secteur du Chemin Vert constitue une véritablement "enclave" au regard des unités urbaines entre lesquelles il s'insère (Avenue de Ferrière et périphérie de Louvroil).

L'accès confidentiel s'effectue principalement à hauteur du château d'eau (photo 1), depuis l'Avenue de Ferrière qui constitue une séquence urbaine particulière, caractérisée par la qualité de ses constructions et la présence de parcs arborés. Le paysage change soudainement et s'ouvre sur les prairies bocagères (photo 2). Quelques pavillons récents (issus de l'attractivité foncière de l'avenue), viennent s'insérer dans le paysage à dominante agricole.

□ L'ensemble bénéficie d'une harmonie particulière, où les essences ornementales des parcs privés se marient au contexte bocager.

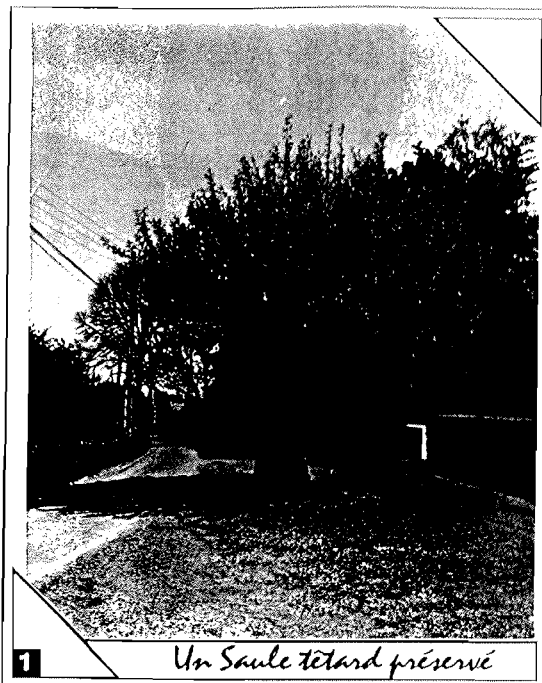
La voie carrossable se termine en impasse. Trois sentiers ou chemins ruraux permettent la liaison vers Louvroil, Ferrière et Maubeuge (photo 3).

Certaines unités linéaires se distinguent par la qualité des espèces, leurs associations, ou la gestion. Certains points singuliers peuvent retenir notre attention:

- Le maillage préservé des haies bocagères composées tantôt d'une seule essence (soit charmille, soit aubépine), tantôt d'essences diversifiées;

- Quelques arbres remarquables :
 - par leur port, arbres de haute-tige contrastant avec les saules têtards (Cf photo 1/p13),
 - ou par leur caractère unique, saule têtard préservé (Cf photo 2/p 13);

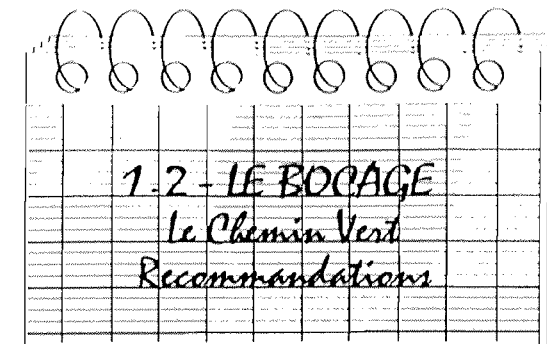
- Le château d'eau, qui par sa ponctuation dans le site, constitue un point de repère majeur.



1 Un Saule têtard préservé



2 Arbres remarquables



UN SECTEUR A PRESERVER

□ Peu d'éléments hormis l'effet d'urbanisation sur les franges du secteur, ne sont venus transformer ou modifier l'atmosphère et la structure des lieux.
A noter toutefois, les réseaux aériens qui constituent un impact visuel négatif.

□ Les principales recommandations s'orientent donc vers des mesures de protection du site au regard de l'urbanisation générée depuis l'Avenue de Ferrière.
La préservation de l'activité agricole représente la garantie la plus solide pour ce paysage qu'elle a créé.

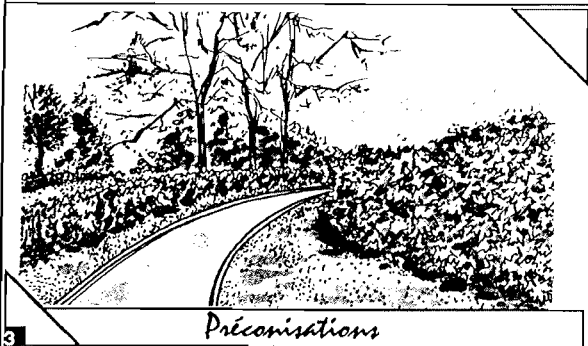
☛ Les essences arborescentes remarquables font partie intégrante du patrimoine naturel de ce secteur et peuvent faire l'objet d'un classement notamment dans le cadre du Plan d'Occupation du Sol (Loi Paysage).

□ Il est aussi préconisé :

- ☛ la préservation ou la régénération de certaines haies, si nécessaire;
- ☛ une gestion particulière des haies ornementales afin d'éviter la création de murs végétaux imperméables;
- ☛ et l'effacement des réseaux aériens pour redonner au paysage bocager toute sa dimension (photo 3 et croquis 3').

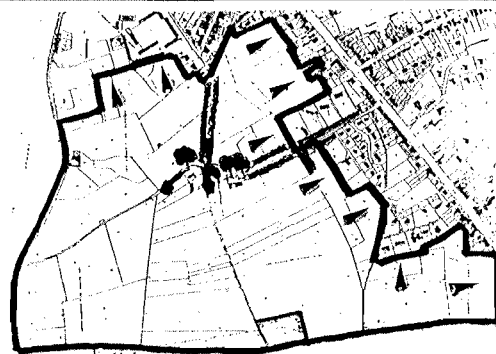


3 Etat actuel



3' Préconisations

Synthèse des Recommandations

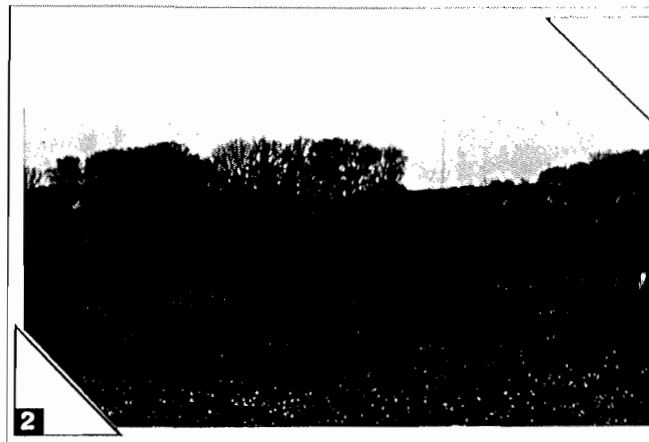


Légende

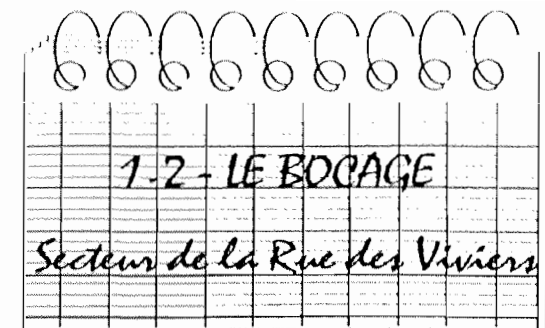
- ▶ Freiner l'urbanisation depuis l'Avenue et Préserver la vocation agricole
- 🌳 Arbres remarquables à préserver
- 🌿 Préserver, Favoriser les haies traditionnelles
- ➡ Signaler et Conforter les sentiers de liaison



1
Panorama d'ensemble



2
Perception de la Clécim en arrière plan des haies



**CONSTAT ET PERCEPTION
DU SECTEUR**

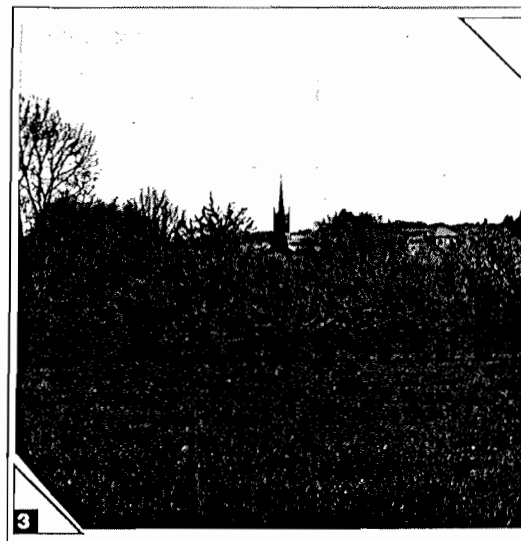
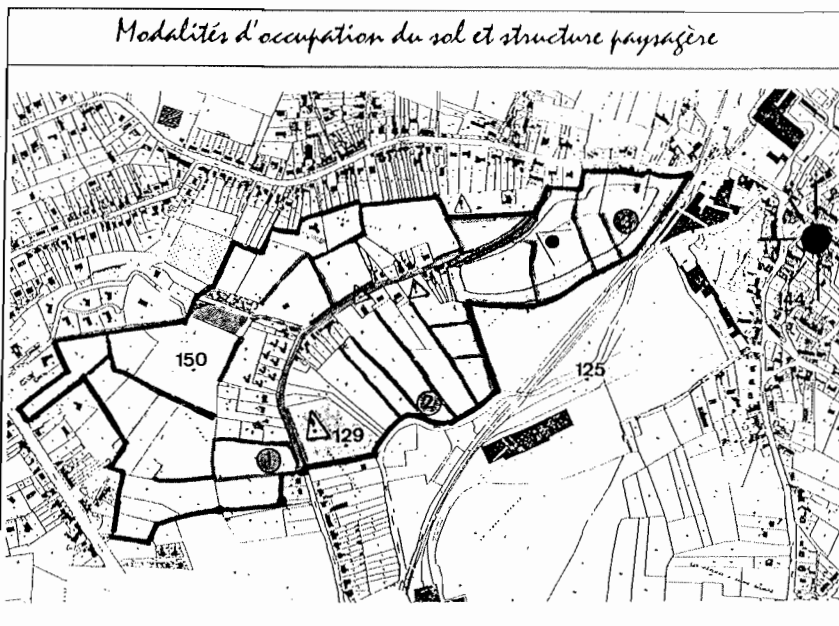
La rue des Viviers s'étire depuis le carrefour de la Machino sur Ferrière jusqu'à la rue de Maubeuge sur Rousies. Le secteur bocager situé de part et d'autre de la rue, s'étend sur le flanc Ouest de la vallée de la Solre, et inclut 2 étangs. La topographie du secteur correspond au versant d'inclinaison douce vers la Solre et réserve des points de vue privilégiés en direction du village perché et du bois d'Arrêt situé sur le versant Est ainsi que vers le fond de vallée et ses unités industrielles (site Clécim).

Plusieurs séquences se succèdent. Depuis Ferrière-la-Grande, la rue est marquée par une séquence urbaine linéaire d'habitat pavillonnaire plus ou moins récent, où les angles de vue sur le bocage restent restreints. Plus au Nord, une seconde séquence mixte, permet la découverte progressive des prairies:

- à l'Est les prairies en pente douce vers la rivière offrent de nombreux points de vues sur le fond de vallée et le village;
- à l'Ouest, plus enclavées entre les arrières de parcelles privées de la Rue de Maubeuge et les lotissements de second front de l'Avenue de Ferrière, les prairies ont tendance à devenir l'arrière plan paysager de l'habitat pavillonnaire linéaire de la Rue des Viviers.

Bien que composite, cet ensemble bocager constitue le seul secteur du territoire communal où la vallée de la Solre offre dans un écrin de verdure la lecture de sa topographie naturelle.

Le remplissage progressif dont son versant fait l'objet, risque à terme de masquer totalement les entités bocagères situées de part et d'autre de la rue et de standardiser ainsi le paysage.



3
Le clocher, point de référence

Légende

Unité ou Ensemble paysager remarquable

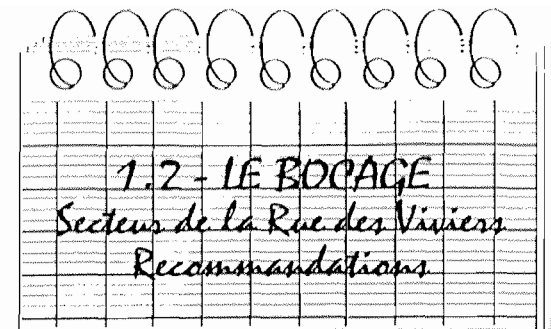
- | | | | | |
|-----------------------|-----------------------|-------------------------------|---|------------------------------|
| Limite de l'unité | Les Usages | Les Eléments singuliers | Le Bocage | Autres composantes végétales |
| Relief & Hydrographie | Voirie | Point ou élément de référence | Haies arbustives (Tère et Zime hauteur) | Boisements, bosquets |
| 150 Altitude | Vairie départementale | Point de vue | Haies arborescentes | Plantations |
| Plan d'eau, étang | Chemin - Sentier | Point noir | Prairies permanentes | Friche |
| | | | Prairies permanentes | Végétation ornementale |



Maintenir et conserver les richesses agricoles c'est préserver l'entretien du maillage bocager



Conserver les axes de vue les plus intéressants
Ex: en direction du fond de vallée vers la ripisylve



UN SECTEUR EN DANGER!

□ L'ensemble du secteur est d'intérêt paysager majeur, mais fait l'objet d'un grignotage par l'habitat qui conduira à sa disparition si aucune mesure n'est prise.

A ce titre, il est préconisé

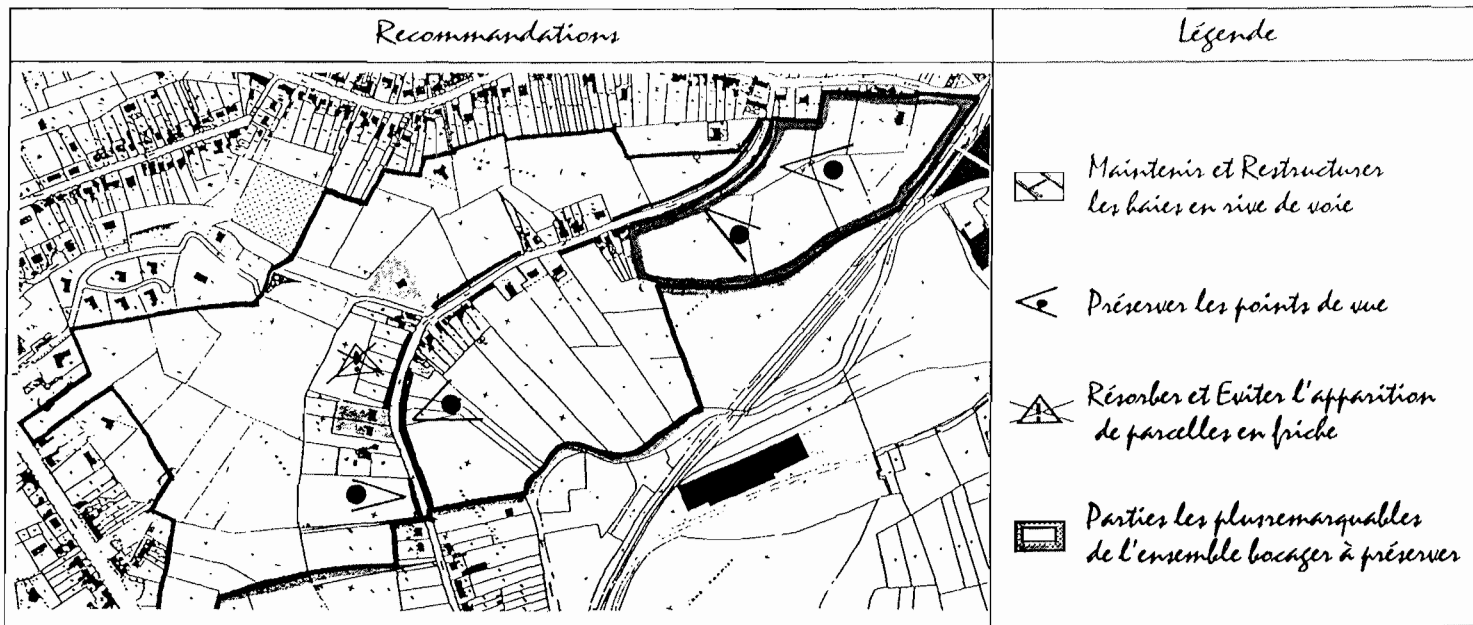
- de protéger l'intégralité des richesses agricoles et naturelles du versant,
- d'interdire tout nouveau morcellement du parcellaire au sein du secteur à des fins d'urbanisation.

□ L'attention doit en outre être portée sur certaines parties remarquables du secteur qui participent à la composition de l'ensemble homogène de grande qualité.

Ainsi, il est recommandé

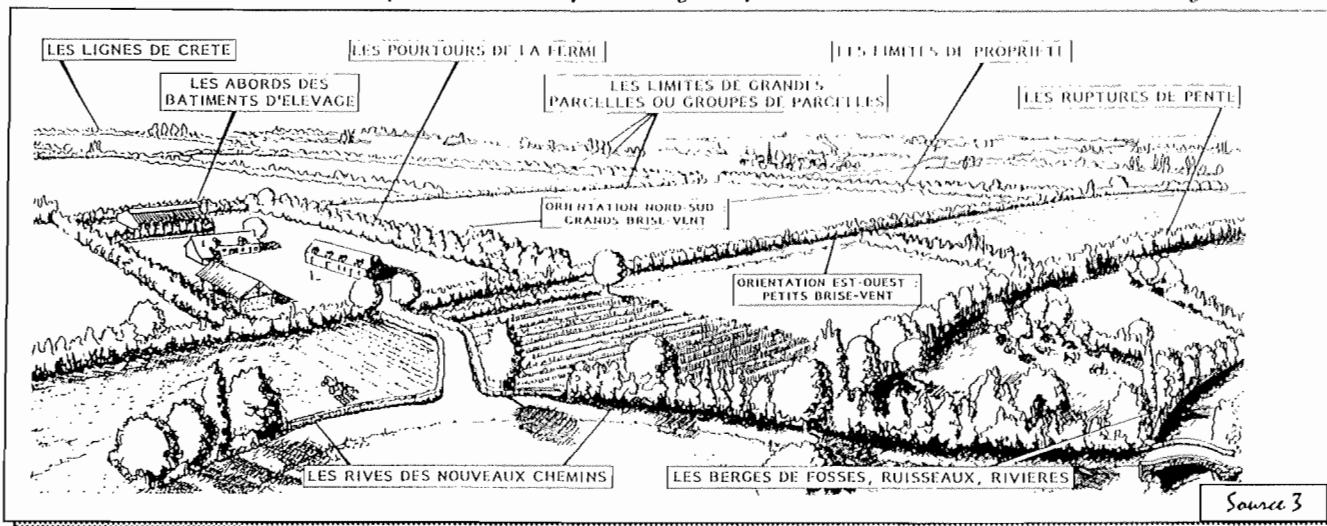
- de veiller à certains "dérapages" constatés notamment en bordure de voie et généralement dus à un manque ou une absence d'entretien. Les haies et autres boisements ont alors tendance à se rudéraliser et à prendre l'aspect de friche (ex : les abords de la plantation aujourd'hui en cours de régénération);
- d'éviter que les abords d'habitation ne servent de zone de stockage d'éléments divers qui dénaturent la perception.

Les parties remarquables doivent donc être préservées en tant qu'éléments majeurs du patrimoine et de l'identité de l'unité bocagère.



Où planter ?

Quels sont les emplacements privilégiés pour reconstituer un maillage?

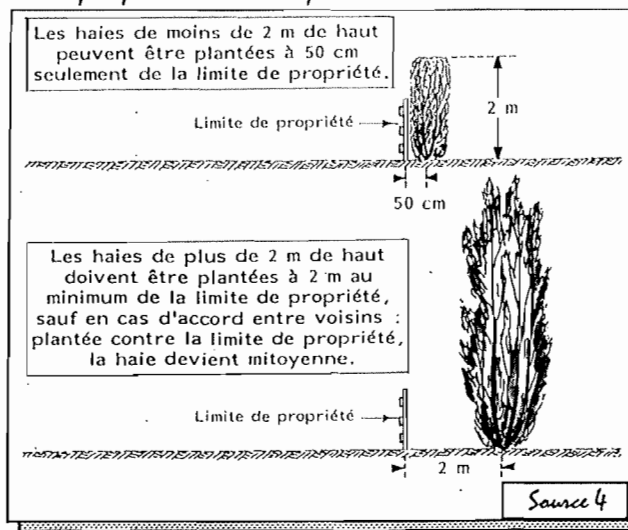
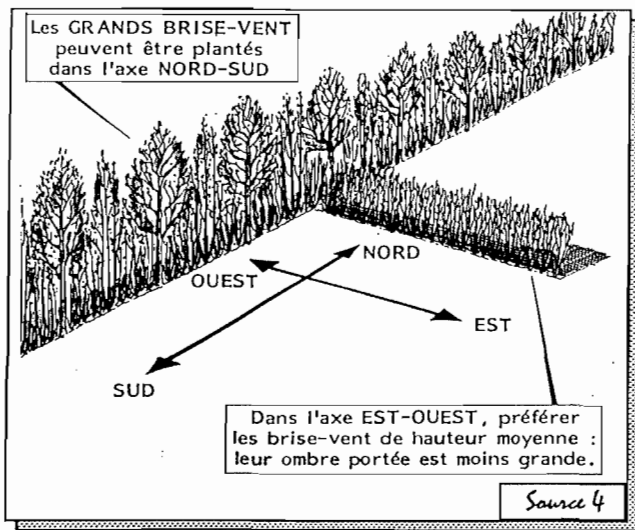


Comment planter ?

Certaines règles simples sont à respecter :

□ Pour la réalisation et l'orientation des brise-vents et des haies

□ Pour la plantation des limites de propriété et le respect du code civil



1-2 - LE BOCCAGE									
Recommandations Générales									

PROTECTION ET SENSIBILISATION

Les contraintes liées au rendement agricole et à la réorganisation du parcellaire lors de remembrement, couplées au développement du pavillonnaire en périphérie, expliquent la raréfaction généralisée du bocage et de son maillage.

□ A Rousies, les espaces bocagers perdurent, mais pour combien de temps ?

Les conséquences de la disparition s'avèrent souvent irrémédiables. Elles se traduisent en :

- appauvrissement faunistique et floristique des milieux touchés et abords, avec perte de la bio-diversité.
- banalisation paysagère, avec disparition des principaux éléments patrimoniaux de référence et de lecture des paysages.

□ Seules la protection et l'adaptation au contexte bocager sont les solutions aptes à ralentir la disparition de ce patrimoine.

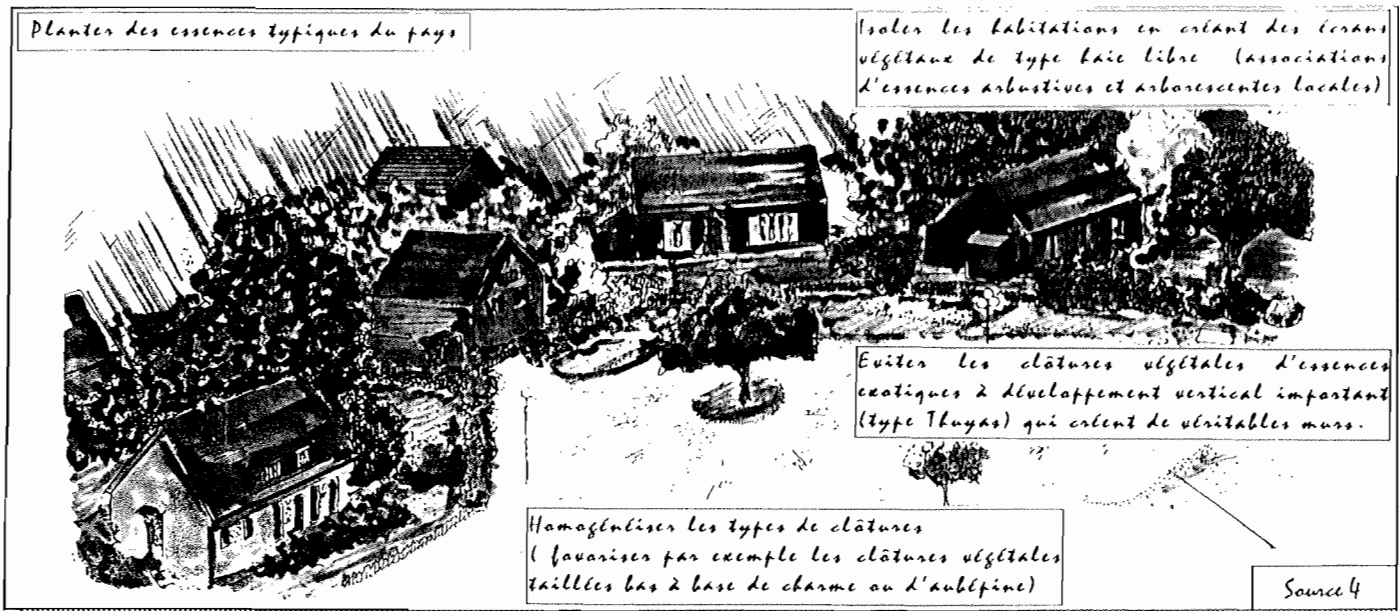
▪ Dans le cadre de l'élaboration du P.O.S. certaines unités ou ensembles remarquables peuvent faire l'objet d'un classement spécifique.

▪ L'aménagement des voiries communales doit être l'occasion de maintenir le maillage des haies et de le renforcer.

▪ La sensibilisation des habitants est une action primordiale. Afin d'éviter la banalisation du paysage, les extensions du tissu urbain doivent être réalisées dans le respect du contexte environnant.

Il s'agit de conserver un ensemble homogène et de préserver la qualité paysagère mais aussi écologique des lieux.

Aménagements paysagers autour des constructions récentes : les principaux objectifs



1.2 - LE BOCAGE

Recommandations Générales

VALORISATION ET ENRICHISSEMENT DU PAYSAGE LOCAL

□ A Rousies, le "mitage" progressif le long des principaux axes s'effectue souvent par du pavillonnaire dont la multiplication génère un paysage parfois standardisé.

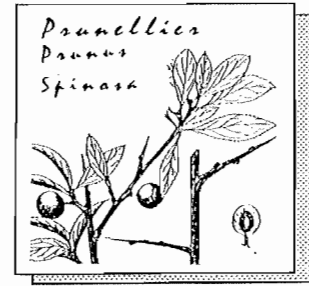
A l'image des nouvelles constructions, *les jardins privés affichent une palette végétale bien éloignée du paysage bocager et du maillage des haies*. Le choix des essences, l'organisation et la disposition à l'intérieur des parcelles aboutissent à un appauvrissement tant paysager qu'écologique, et dont l'aspect esthétique reste toutefois relativement médiocre. En outre l'apparition des lotissements tend à se poursuivre sur les terrains agricoles de proche périphérie urbaine.

□ Des mesures simples peuvent et doivent permettre d'homogénéiser les perceptions et générer des échanges avec le milieu naturel ou rural environnant.

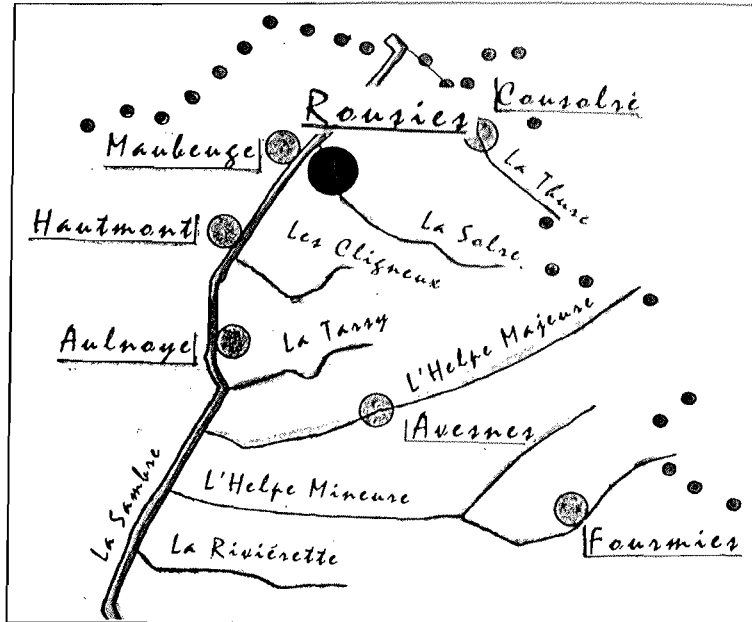
Il s'agit principalement :

- de respecter la palette végétale locale et de limiter ainsi la plantation de végétaux "exotiques".
- d'homogénéiser les types de clôtures en préférant dans le cas d'un paysage bocager, les limites végétales basses de type haies arbustives, surtout en front à rue.
- de disposer les végétaux à développement vertical important en fond de parcelle ou entre les parcelles en constituant par exemple de belles haies vives denses à base d'essences arbustives et arborescentes locales.

Il faut privilégier les essences locales



Le bassin versant de la Solre

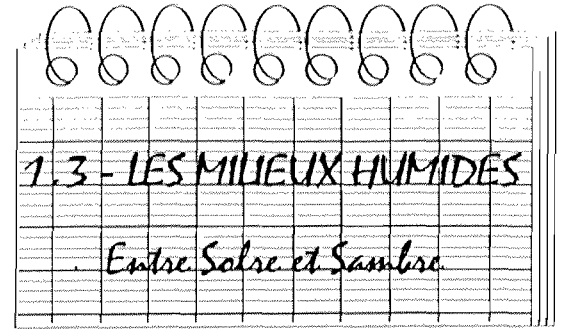


La Sambre et la Solre, deux éléments caractéristiques du territoire de Rousies

Le milieu naturel si particulier de la rivière constitue à part entière un paysage, où la forêt riveraine - ou ripisylve - est l'élément fédérateur entre les différentes entités qui le compose.

Ce paysage a la faculté de disposer d'une multitude de facettes suivant qu'il aille à la rencontre des milieux ruraux ou urbanisés, qu'il soit entretenu ou non, ou encore maîtrisé par l'homme...

La présence des prairies humides est l'une de ces facettes, issue de la rencontre des deux rivières.
(Cf 13 - Les prairies humides de la Vaqueresse p. 23)



SOLRE ET SAMBRE, DES MILIEUX PARTICULIERS

- La commune de Rousies a la particularité de se délimiter au Nord par la Sambre et d'être traversée par la Solre du Nord-Est vers le Sud-Ouest. Le territoire de Rousies accueille ainsi la zone de confluence de ces deux rivières dont:
 - l'une canalisée est la plus importante de l'Avesnois,
 - l'autre l'un de ces principaux affluents.

- Ces deux éléments hydrographiques ont conditionné et conditionnent encore l'aménagement du territoire de Rousies au travers de la nécessité :
 - de créer des franchissements au dessus de ces éléments physiques,
 - de lutter contre les problèmes d'inondations.

Le réseau hydrographique et les éléments liés à l'eau



Légende

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| □ Le Réseau hydrographique | □ Les Eléments liés à l'eau |
| ~ La Sambre | ~ Etangs et marais permanents |
| ~ La Solre | ● Château d'eau |
| □ Perception | ⊕ Ponts |
| ← Point de vue | |
| □ Milieux liés à la présence d'eau | |
| ⊕ Prairies humides | |
| ▨ Zones inondables | |

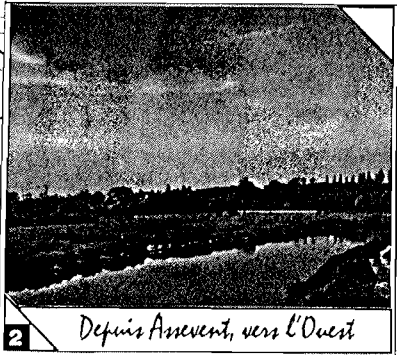
La Sambre : limite territoriale naturelle

1.3 - LES MILIEUX HUMIDES
Entre Solre et Sambre

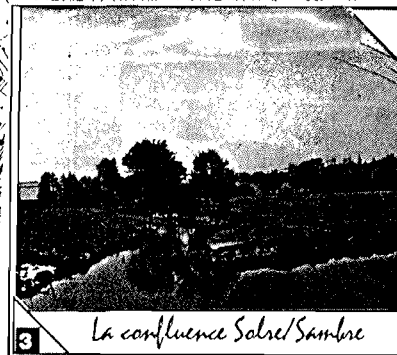
La Sambre marque la limite Nord de la commune.
Limite territoriale naturelle, on ne peut que difficilement la découvrir depuis Rousies. Mais certains points de franchissement le permettent : notamment sur Maubeuge par la voie rapide (photo 1) et sur Azevent (photo 2) depuis le pont proche de la confluence avec la Solre.



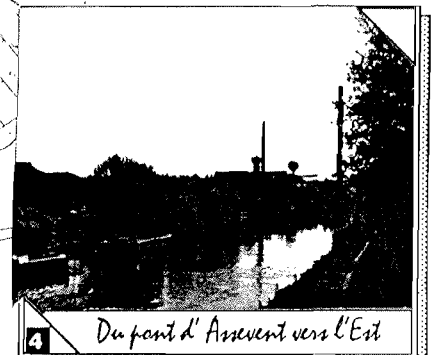
1 Du pont de la voie rapide



2 Depuis Azevent, vers l'Ouest



3 La confluence Solre/Sambre



4 Du pont d'Azevent vers l'Est

Vers Azevent, le paysage traversé par la Sambre est caractérisé par les prairies inondables de la confluence (photo 3) qui constituent "une poche naturelle" au sortir de l'agglomération maubeugeoise, avant d'entrer dans un couloir plus industrialisé vers l'Est, où dominent les cheminées de la glacierie PPG de Boussois (photo 4).

La Solre au fil de la commune ...

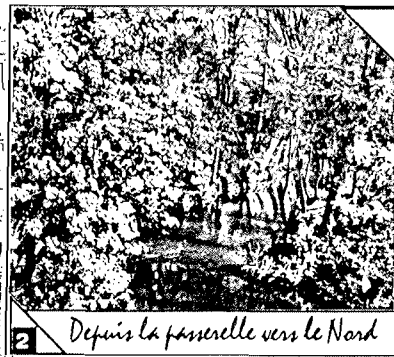
1.3 - LES MILIEUX HUMIDES

Entre Solre et Sambre

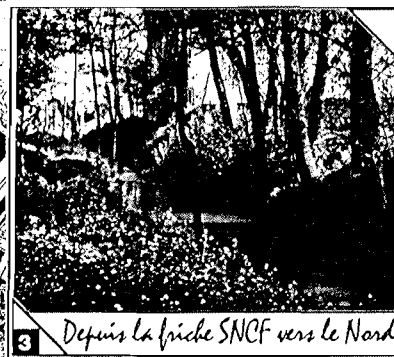
La Solre observée depuis le site Clécim, semble s'écouler paisiblement dans un "écran de verdure". La forêt riveraine et les grands peupliers lui offrent un agréable "berceau". La découverte de ce dialogue harmonieux entre la rivière et ses abords ne se fait que depuis quelques points de vue particuliers. Pour exemple depuis la passerelle piétonne (photo 1 et 2) aménagée sur la Solre entre le site Cléica-Mendès et le Bois d'Annêt...



1 Depuis la passerelle vers le Sud



2 Depuis la passerelle vers le Nord



3 Depuis la friche SNCF vers le Nord



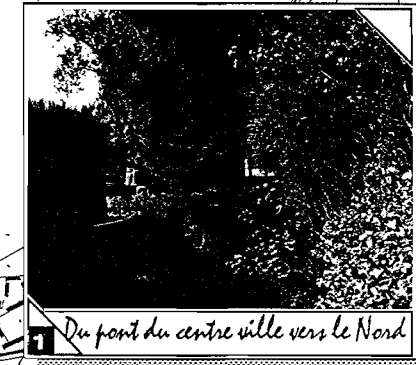
4 Débouché du parcours souterrain

Depuis l'abandon des activités sur le site SNCF, la nature a peu à peu repris ses droits. Même si les structures industrielles persistent la recolonisation végétale par la forêt riveraine s'effectue progressivement (photo 3). Après une séquence canalisée et le passage sous un bâtiment industriel (photo 4), la Solre retrouve par la dynamique naturelle, un paysage qui lui est propre.

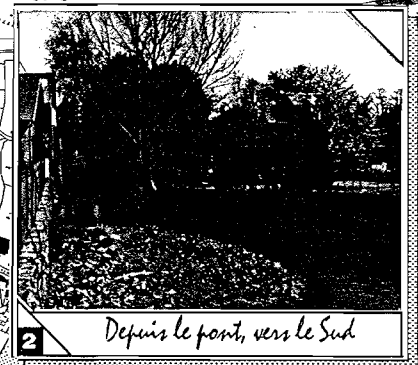
...Catalogue de perceptions

1.3 - LES MILIEUX HUMIDES											
Entre Solre et Sambre											

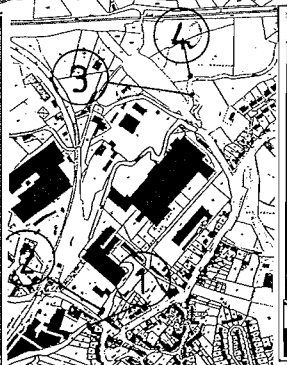
Au coeur de la commune, la Solre se fait discrète... Elle semble révolue l'époque des promenades en barque sur la rivière ; époque durant laquelle la rivière faisait partie intégrante de la vie du village. Les berges de nos jours trop souvent minéralisées (photo 1), encadrent le cours d'eau où se développe çà et là une végétation spontanée arbustive. Ponctuellement les jardins (photo 2) participent à la création d'une trame verte...



1 Du pont du centre ville vers le Nord



2 Depuis le pont, vers le Sud

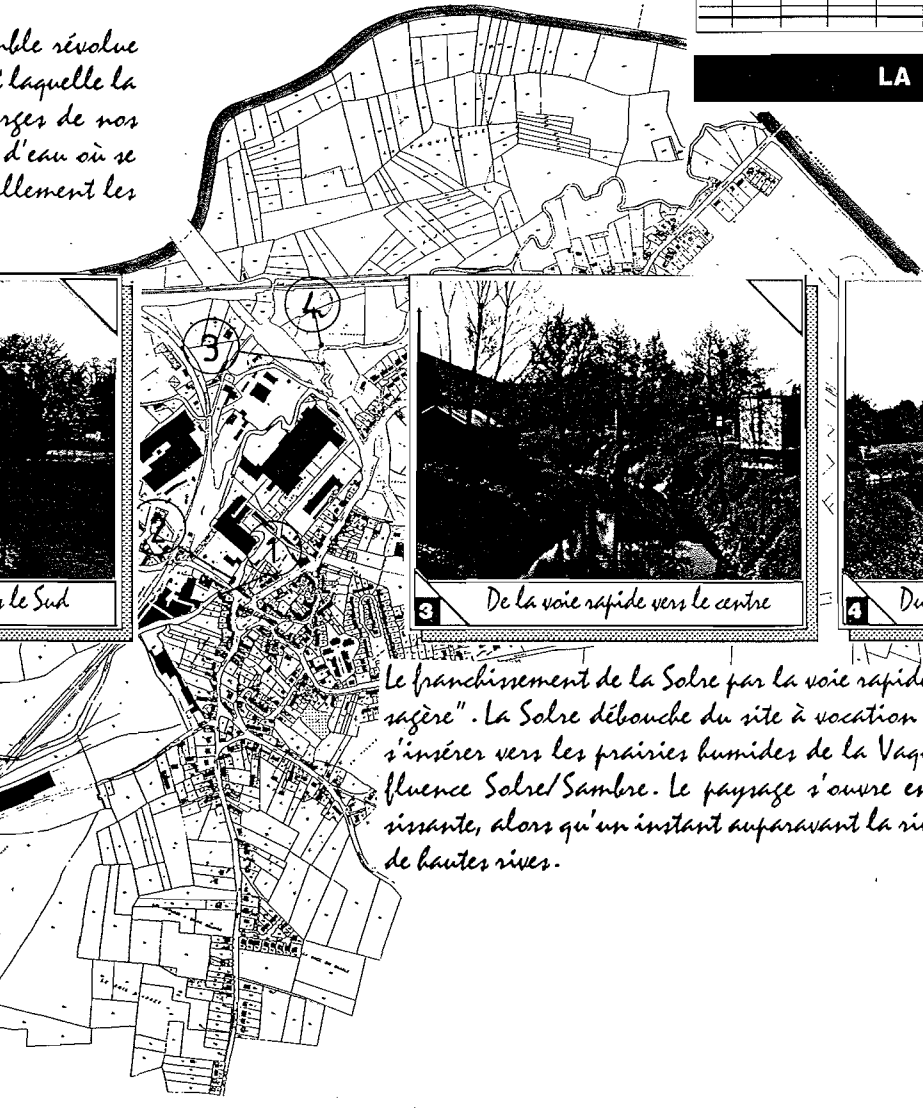
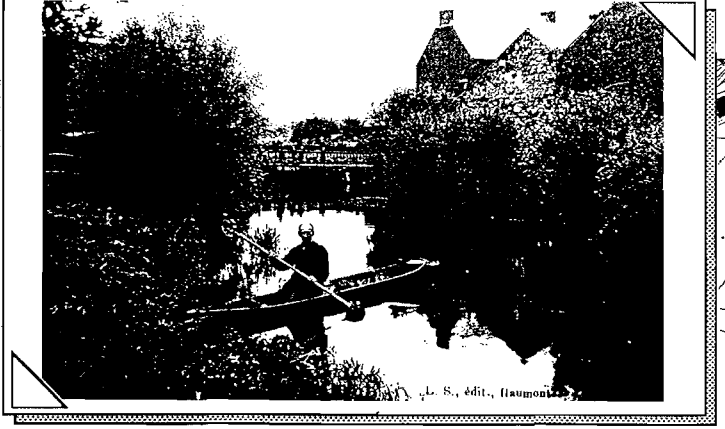


3 De la voie rapide vers le centre



4 Du même pont vers la Vaqueresse

Toutefois, le dialogue reste modeste en comparaison à jadis...



Le franchissement de la Solre par la voie rapide marque une "frontière paysagère". La Solre débouche du site à vocation industrielle (photo 3) pour s'insérer vers les prairies humides de la Vaqueresse (photo 4) et la confluence Solre/Sambre. Le paysage s'ouvre en panoramique, image saisissante, alors qu'un instant auparavant la rivière semblait encadrée entre de hautes rives.

LA SOLRE



1 L'implantation en fond de vallée de la voie ferrée a considérablement réduit la forêt riveraine originelle. De nos jours la rudéralisation de la végétation sur les franges de l'infrastructure et les taillis et buissons canalicent la perception. Seuls les peupliers des rives émergent du paysage.



2 En progressant de la Solre vers le site Chico-Mendès, la forêt riveraine se mêle aux essences des prairies bocagères. La dominance de la charmille se fait bientôt sentir. L'ambiance champêtre rythme le parcours et enferme le visiteur dans un couloir "vert" dont l'aboutissement semble indéfini.

1.3 - LES MILIEUX HUMIDES

La Ripisylve

UNE COULEE VERTE

□ La végétation que l'on trouve sur les rives de la Sambre et de la Solre, est la forêt riveraine des vallées à Aulne, Frêne et Orme.

La forêt riveraine, aussi appelée ripisylve, correspond aux différents stades de végétation arbustive et arborescente qui se développent directement sur les franges de la rivière.

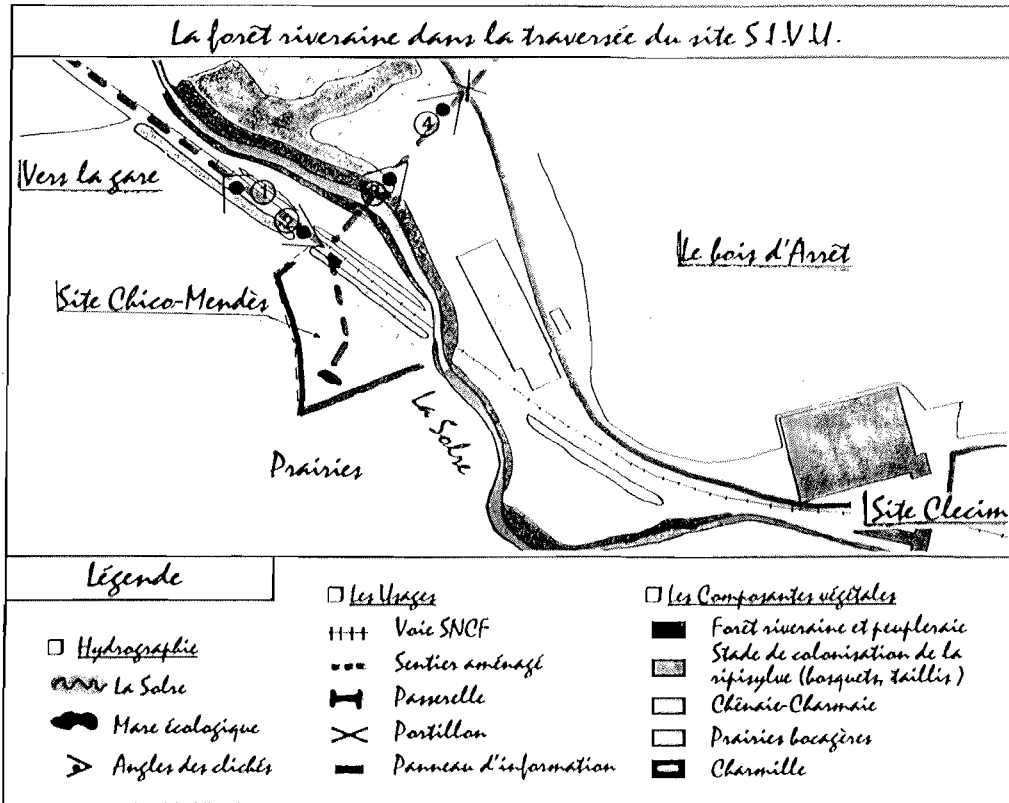
■ On comprend tout de suite la complexité et la diversité des échanges qui peuvent exister entre les différents milieux humides de l'écosystème, dont la forêt riveraine est un maillon.

□ A Rousies, ce phénomène est bien observable au passage de la Solre dans le site du S.I.V.U. ainsi qu'aux abords des bâtiments de la Clécim.

Cette zone fortement industrialisée a réservé sur une frange étroite une frange végétale intéressante. L'organisation générale à dominante linéaire a été générée d'une part par le couloir de la Solre, et d'autre part par l'infrastructure ferrée (photo 1).

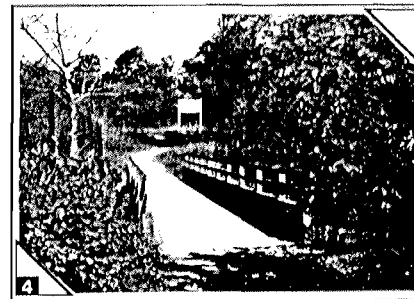
Les activités disparaissant progressivement, certains espaces sont aujourd'hui des lieux de recolonisation de la forêt riveraine (photo 2).

■ Le site Chico-Mendès est une illustration de cette recolonisation spontanée à laquelle se mêlent les influences des prairies bocagères.

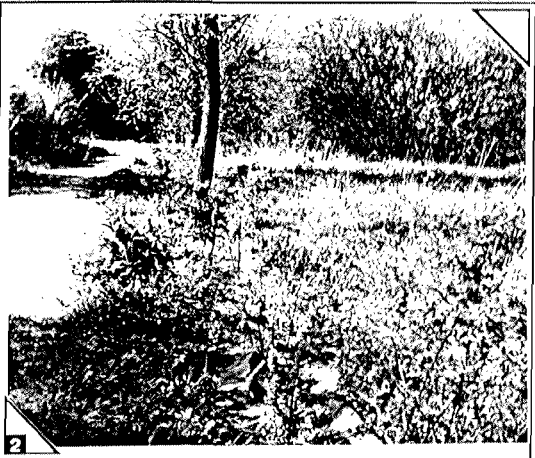


3 Plusieurs passages assurent la continuité du parcours depuis la gare jusqu'au bois d'Anêt.

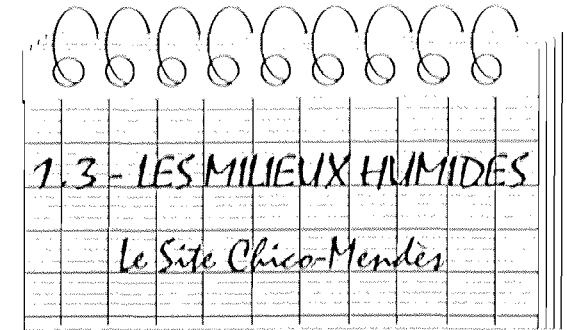
La passerelle sur la Solre est un point d'observation privilégié du dialogue entre l'élément hydrographique et le territoire.



Protection de l'environnement Sensibilisation et Pédagogie.



Chico Mendès vivait de la forêt amazonienne, avec sagesse et respect. Il est mort par la violence de ceux qui ne songent qu'à l'exploiter à tout prix. Il est devenu le représentant de tout ceux qui combattent pour préserver la nature pour les générations futures. Le parrainage Chico-Mendès est une charte entre les enfants et une municipalité qui permet à une école, avec l'accord d'une municipalité, de disposer d'un terrain laissé à l'abandon, de le restaurer et de l'ouvrir au public.



UN MILIEU PEDAGOGIQUE

□ Le site Chico-Mendès s'inscrit sur le versant Ouest de la vallée de la Solre, à proximité de la voie ferrée, à la transition entre deux milieux ; le bocage et la ripisylve.

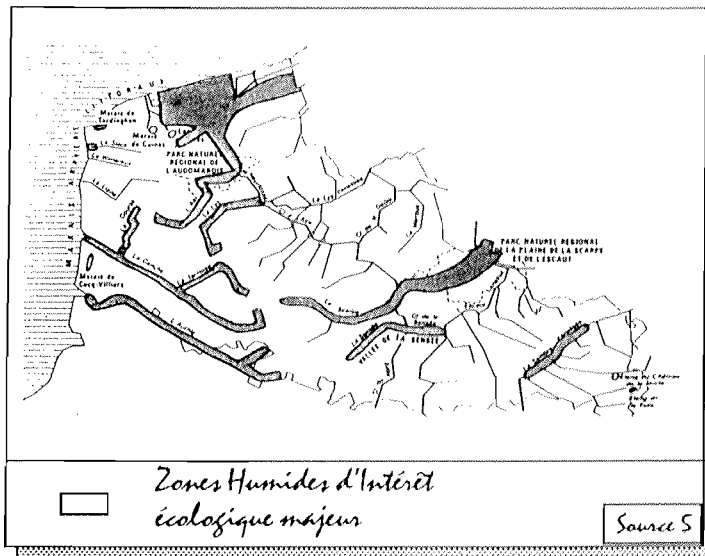
On y accède :

- soit par la Rue de Maubeuge à la hauteur de la gare par un cheminement piéton qui longe le centre équestre (Photos 1 et 2),
- soit par la passerelle sur la Solre et le sentier vers le Bois d'Arrêt.

□ Le milieu écologique reconstitué sous l'égide des Naturalistes (GNA), à des fins pédagogiques et scolaires est labélisé du nom de Chico-Mendès (photo 3). Le site anciennement en friche a été enrichi par le creusement d'une mare (photo 4 - Panorama du site), ainsi que par diverses plantations, et transformé en un lieu de protection de la nature, de promenade et d'observation pour les enfants.

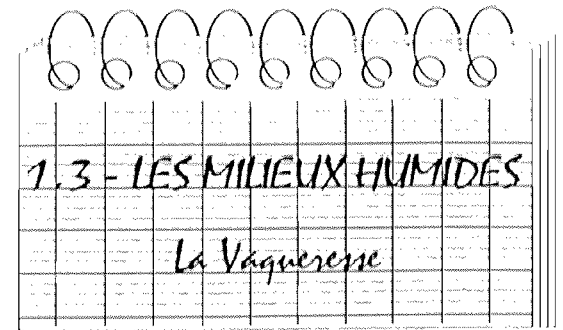
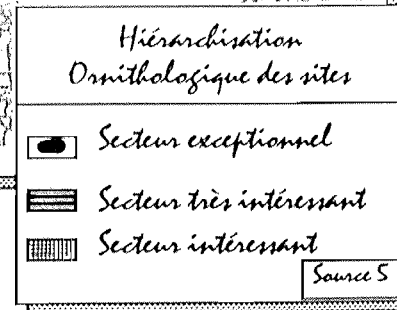
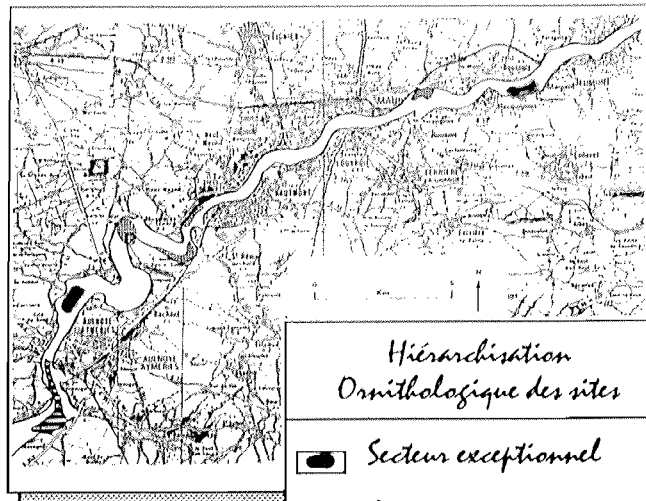
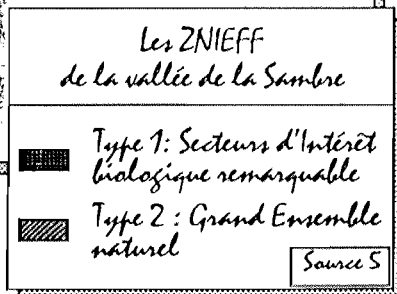
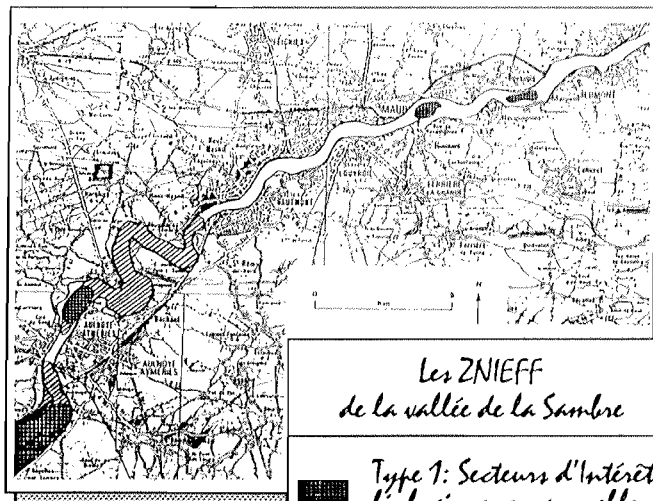
De nombreuses espèces animales et végétales y sont inventoriées, dont certaines rares et menacées (Cf liste en annexe), preuve d'une réelle richesse et bio-diversité sur une zone d'interfaces entre milieux.

Intérêt écologique des prairies humides de la Vaqueresse



Dans le
Contexte
Régional

Dans le Contexte Sambreien



UN MILIEU FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE MAJEUR

Les prairies humides de la Vaqueresse constituent un des milieux les plus riches du territoire communal de Rousies.

L'intérêt écologique majeur de cette zone a été démontré à plusieurs niveaux :

□ *A l'échelle régionale*
L'ensemble de la vallée sambrienne fait partie des zones humides d'intérêt écologique majeur.

Les prairies humides de Rousies ont été répertoriées dans le cadre de *l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.)*, inventaire réalisé à l'initiative du Ministère de l'Environnement par la Direction Régionale de l'Environnement.

Le secteur de la Vaqueresse est intitulé *ZNIEFF de type 1 : secteur caractérisé par son intérêt biologique remarquable*.

□ *A l'échelle locale*
Les prairies humides de Rousies sont *un des complexes écologiques remarquables de la vallée de la Sambre* notamment en ce qui concerne l'intérêt ornithologique.

Ces éléments impliquent une valeur patrimoniale particulièrement forte au niveau communal et doivent induire des mesures de protection adaptées.

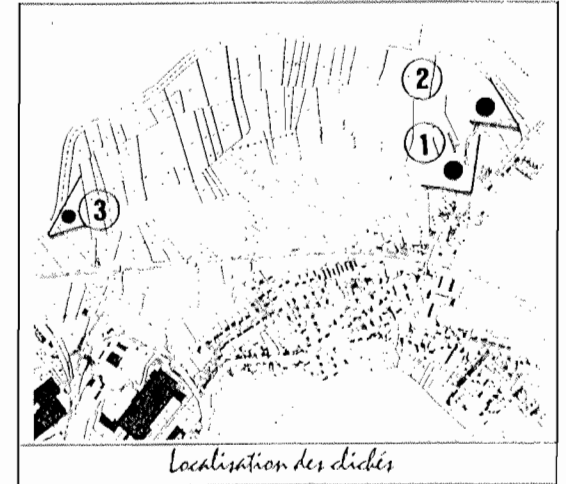
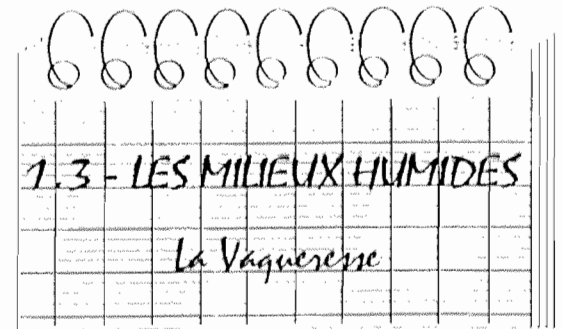
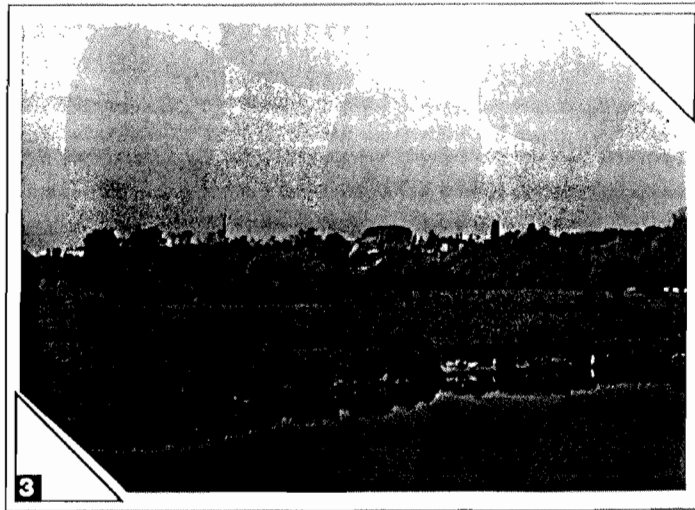
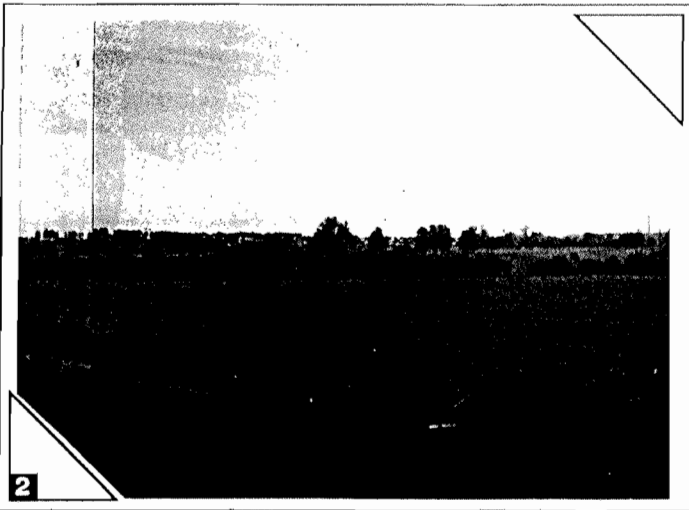
Catalogue de perceptions



Depuis la route d'Assevent (photo 1), la perception s'ouvre sur la vaste emprise des prairies inondables aux abords de la confluence. L'espace s'apparente à un "sanctuaire" délimité au Nord, par la Sambre et la commune d'Assevent et au Sud par le tissu urbain de la commune de Rousies, la voie de contournement en constitue la limite Ouest.

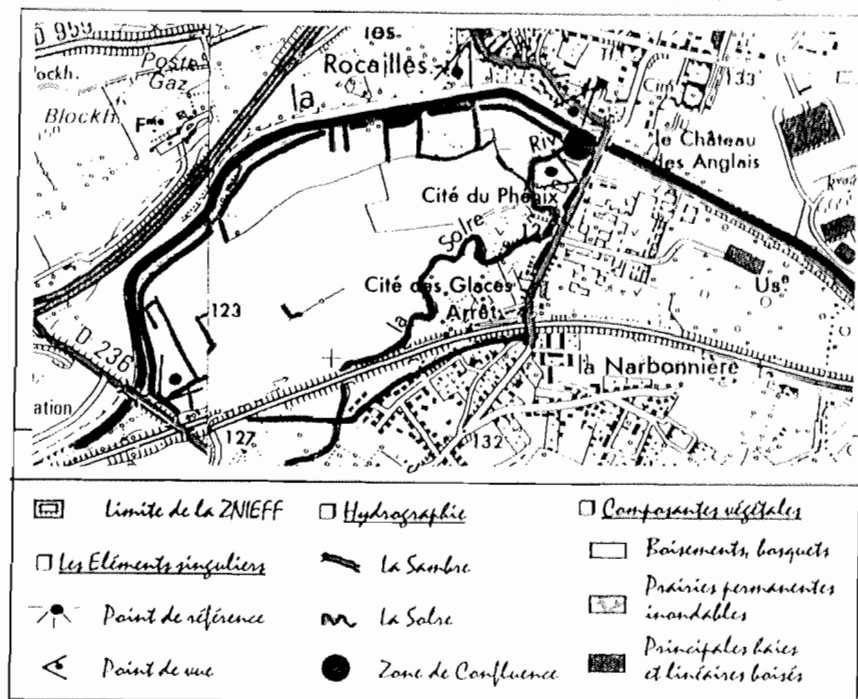
L'absence de trace d'urbanité et le caractère "encaissé" du site (photo 2) propose l'image d'un autre monde dont l'accès apparaît difficile.

Dans cette étendue, le maillage des haies et les bosquets ouvrent ponctuellement des perspectives sur tel ou tel point de repère : église, dôme boisé, ...



Les Prairies humides

Modalités d'occupation du sol et paysage

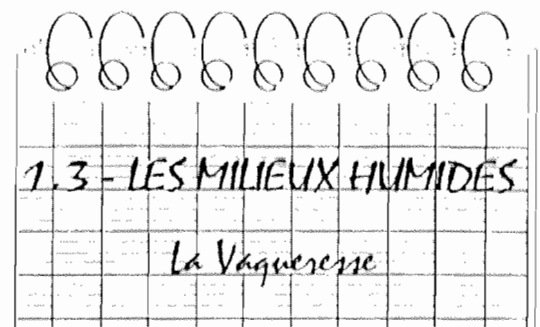


Quelques notes historiques

Anciennement, après la récolte du foin et du regain les propriétaires parquaient leurs vaches, autorisant ceux qui ne possédaient pas de prairies, à y parquer également leur bétail, moyennant une redevance, c'était le droit de "vaine pâture". Dans les années sèches, un barrage au pont de la Salre permettait de répandre l'eau des prairies ce qui permettait la récolte d'un abondant regain.

Après la construction de la ligne de chemin de fer vers 1865, on n'inonda plus la Vaqueresse, mais la "vaine pâture" subsista jusqu'en 1890, les redevances servant à entretenir le long de la voie ferrée des barrières derrière lesquelles les vaches rouennaises regardaient passer les trains.... C'est aussi dans les prairies de la Vaqueresse que les jeunes gens de Rouvres dressaient les feux de la St-Jean.

Source 6



RECOMMANDATIONS

☐ Anciennement les prairies humides étaient le siège de prairies de fauche, qui couvraient dans toute la vallée de la Sambre le lit majeur de la rivière. Aujourd'hui ce mode agricole a disparu seul subsistent les prairies pâturées.

L'altitude moyenne des prairies est de 123 mètres soit légèrement inférieure à l'altitude de la Sambre. Aussi il n'est pas étonnant lors des fréquentes crues de la Sambre de voir le secteur de la Vaqueresse inondé.

(Cf ci-contre: Quelques notes historiques)

☐ La composition végétale du secteur s'étage en fonction du degré d'allimétrie.

- Ainsi au plus près de la Sambre et dans les dépressions humides, joncs, carex et glycéries se développent.
- Les prairies embocagées s'étagent ensuite suivant le degré d'hygromorphie; les plus humides se caractérisent souvent par la présence de fragments de saulaie ripuaire.

La proximité de l'urbanisation nuit au secteur dans ses franges, par la tendance à l'apparition de stockage en tout genre.

➤ Nos principales recommandations afin de préserver l'intégrité de ce patrimoine sont présentées dans le tableau ci-contre.

La Périphérie	Les Prairies inondables	La Salre, la Sambre et autres éléments liés à l'eau
<p>Stopper l'urbanisation et préserver l'effet "frontière".</p> <p>Supprimer les stockages divers en périphérie, ayant des conséquences sur l'évaluation du site (eutrophisation et banalisation de la végétation avec rudéralisation).</p>	<p>Préserver l'aspect semi-bocager et l'activité agricole (pâturage extensif)</p> <p>Conserver les basquets résiduels, et les fragments de saulaie.</p>	<p>Réduire ou stopper la création des mares artificielles destinées à l'usage exclusif de la chasse.</p> <p>Améliorer la qualité des eaux de la Salre et de la Sambre qui inondent le secteur. Valoriser les berges des deux cours d'eau par la création de parcours pédestre.</p>

□ La Sambre :

Favoriser la liaison avec la Sambre et le reste de la commune (circuit pédestre le long du chemin de balage et accroche par rapport aux prairies humides et à la Sambre).

□ Le centre ville :

- Renouer un dialogue avec la rivière
- Ouvrir les points de vue (pont et garde-corps)
- Résorber certaines dents creuses en limite
- Favoriser le cheminement le long de la rivière ainsi que la liaison avec les espaces centraux : places, commerces...

□ Secteur des prairies humides :

- Maintenir l'équilibre biologique et paysager (prairies humides/Sambre)
- Retraiter les franchissements (voie rapide) en favorisant la découverte de la rivière et des prairies humides.

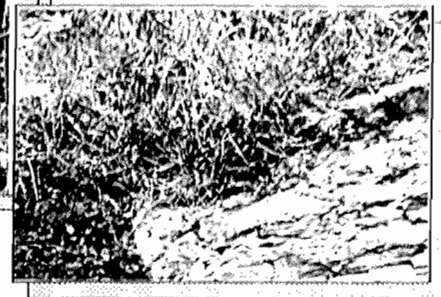
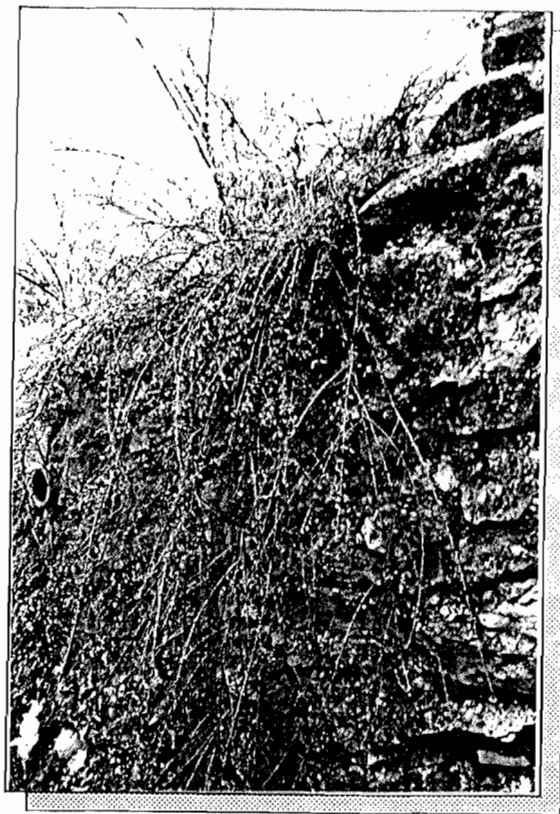
□ Le secteur de la rue des Vigniers et le Sud de la commune :

- Maintenir la "coulée verte" (forêt riveraine)
- Favoriser la découverte grâce à la création de cheminements et de liaisons (en complément de ceux vers Chico-Mendes et le bois d'Arret).
- Créer un zonage permettant également le maintien de la bio-diversité.

1.3 - LES MILIEUX HUMIDES

Recommandations

**SYNTHÈSE
PAR SEQUENCES SIGNIFICATIVES**



2 - LES ELEMENTS SINGULIERS
D'APPARTENANCE AU PATRIMOINE ROSEEN

La réalisation du cahier du patrimoine naturel a pour but d'identifier et de vous présenter les ensembles et éléments naturels ou semi-naturels qui constituent "une richesse" pour la collectivité.

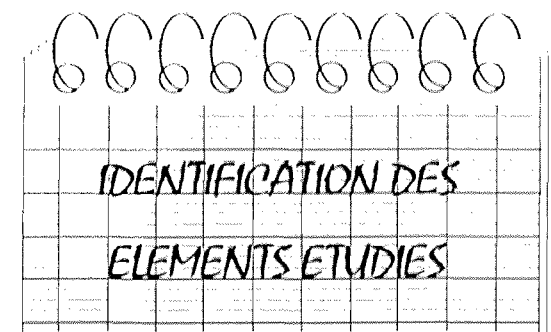
À l'issue de la première partie traitant des ensembles et milieux naturels, la seconde partie du présent cahier se propose de vous présenter d'autres éléments plus particuliers du patrimoine naturel de Rousies.

Sans être directement rattachés à un milieu naturel ou à un paysage, ces éléments, parfois issus du contexte géologique, historique ou topographique, participent au paysage et à l'identité rouséenne.

Nous avons ainsi sélectionné ceux qui nous semblaient les plus représentatifs tantôt par leur originalité, par leur unicité, ou leur singularité.

Trois types d'éléments singuliers d'appartenance au patrimoine rouséen font ainsi l'objet d'une description détaillée:

- 1 - Les Affleurements rocheux
- 2 - La Végétation en centre ville
 - les reliquats bocagers
 - les jardins terrasses
- 3 - Autres Richesses



UN AUTRE PATRIMOINE...

Nous avons sélectionné différents éléments naturels qui nous semblaient les plus représentatifs tantôt par leur originalité, par leur unicité, ou leur singularité.

Nous vous les présentons comme suit:

1 - Les affleurements rocheux

À partir du contexte géologique général de la commune nous vous présentons deux secteurs privilégiés pour l'observation d'assises géologiques : le centre ville et le Bois d'Arrêt.

2 - La végétation en centre ville

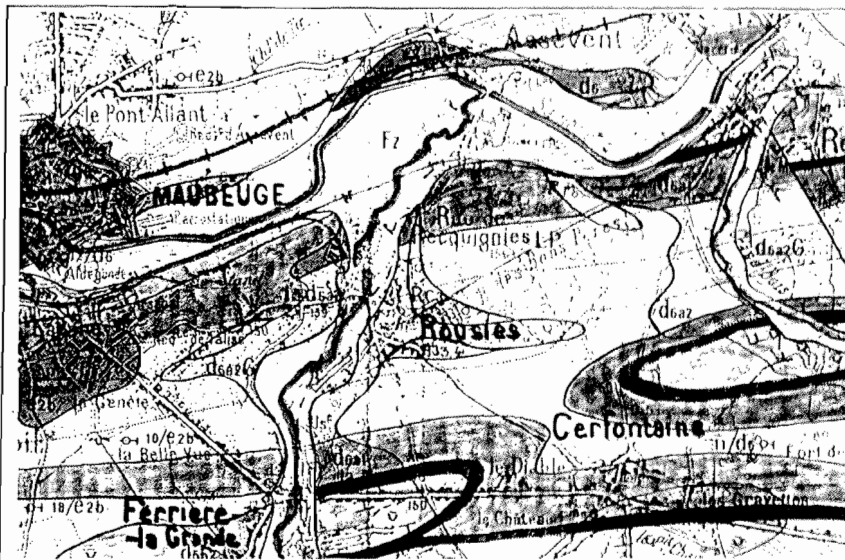
Un rapide aperçu du village au début du siècle, sur d'anciennes cartes postales nous rappelle ses origines rurales que l'ère industrielle a parfois modifié sans jamais les nier. Ainsi le parcellaire actuel recèle encore de nos jours des reliquats bocagers intéressants.

Par ailleurs si aujourd'hui le centre ville dispose essentiellement d'une végétation ornementale, un de ses caractères les plus frappants, réside dans les jardins terrasses dont il dispose, issus de l'adaptation à la topographie.

3 - Autres richesses

Pour conclure ce cahier du patrimoine naturel, les derniers éléments que nous vous présentons, sont plus de l'ordre de l'insolite, ou se réfèrent à des usages oubliés.

Aperçu des caractéristiques géologiques de Rousies



D'après la Carte Géologique de Maubeuge - BRGM

Legende simplifiée

- IP Limons des Plateaux
- F₂ Alluvions modernes
- e2b landénien supérieur
- e2 Cénomannien
- n3 Wealdien
- R3 Résidus de décalcification

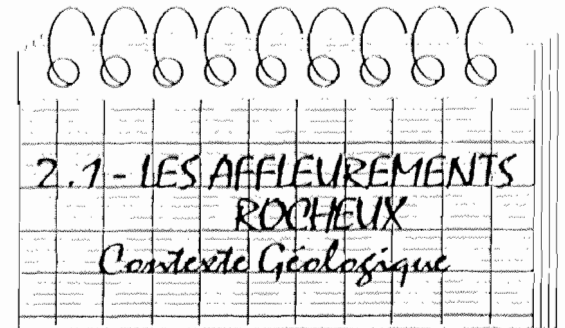
Le Famennien

- D6 - D6a1 Famennien, assise inférieure
- D6a2G - D6a2 Famennien, assise inférieure, faciès gréseux et faciès schisteux

Le Frasnien

- ASa Assise de Matagne et Franc-Warret
- ASb2 Assise de Frasnes
- AS - ASb1 Frasnien, assise de Framdenes

Les terrains sont classés du plus récent au plus ancien



LE MINERAL, UN ELEMENT DU PAYSAGE COMMUNAL

La commune de Rousies a la particularité de disposer de nombreux affleurement rocheux.

□ D'après la carte géologique de Maubeuge, les terrains géologiques les plus représentés à Rousies sont des faciès gréseux appartenant à la série des grès du Walissart, terrains du Famennien (en jaune vif sur la carte).

Il s'agit principalement de formations crétaées et tertiaires.

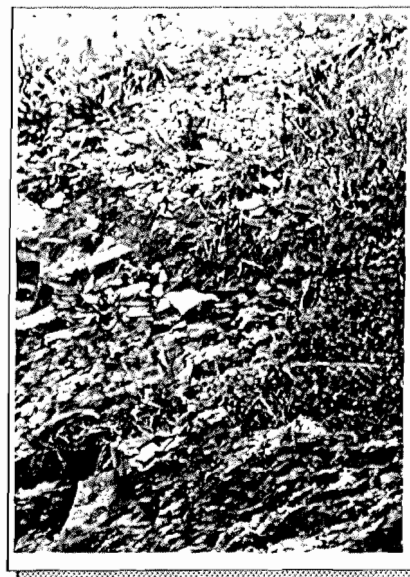
□ Les terrains sont constitués d'un grès micacé, en gros bancs, à ripple marks et stratification entrecroisée. On peut également rencontrer un grès à nodules gréseux et un grès en petits bancs alternant avec des schistes.

Cette géométrie par strates et bancs est bien identifiable : on peut facilement observer ces "lits de terrain" intercalés.

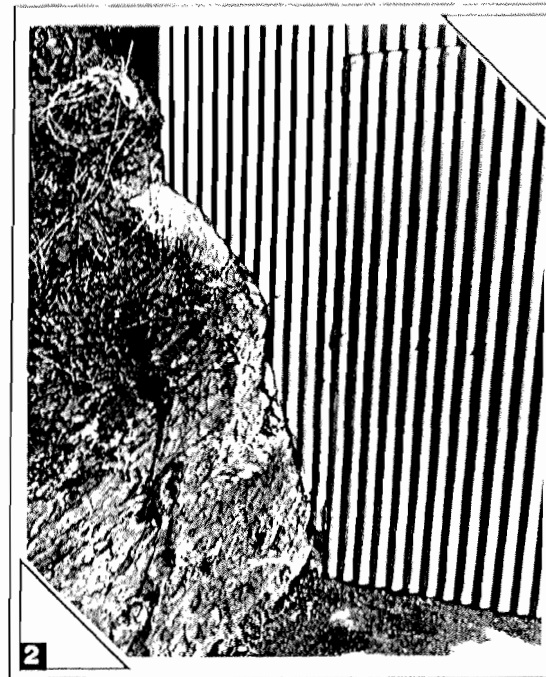
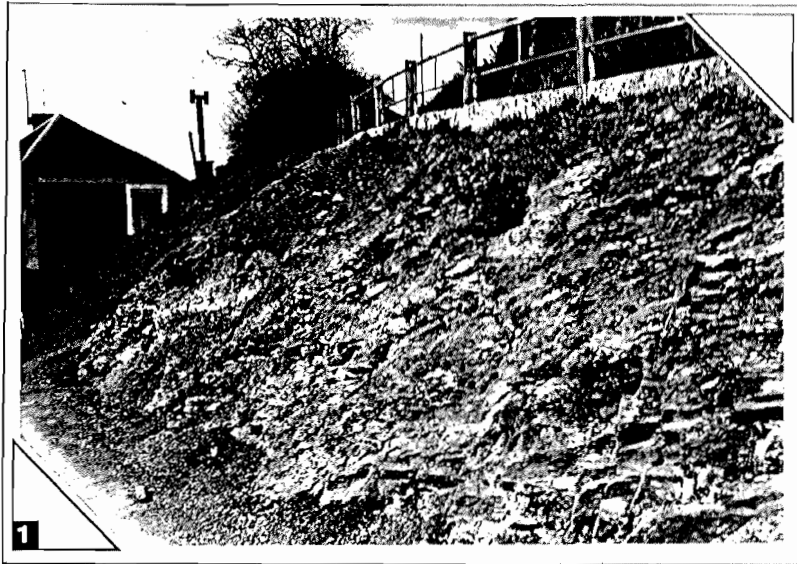
□ La présence d'affleurements rocheux constitue une particularité affirmée en divers endroits du territoire communal.

Nous avons recensé deux secteurs

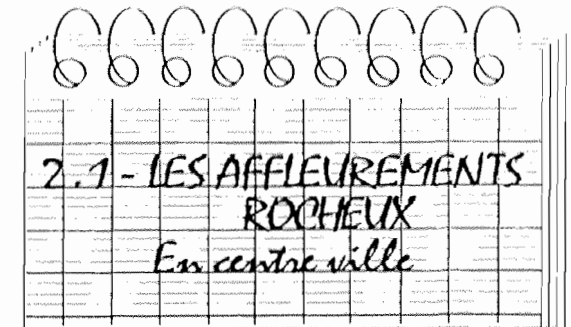
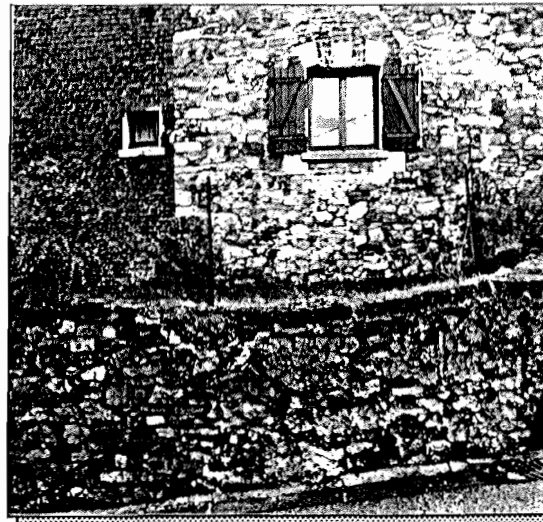
- en centre ville, et notamment vers la route de Cerfontaine, Rue Clémenceau;
- et sur le versant Est de la vallée de la Solre, à la hauteur du Bois d'Arrêt.



Lieu privilégié d'observation des talus rocheux : Le centre ville



La végétation rupestre



TALUS ET PROMONTOIRES NATURELS

Les affleurements rocheux sont surtout localisés au sein du noyau villageois ancien et plus particulièrement sur le pourtour de l'église et la rue Clémenceau.

Ces éléments rocheux constituent surtout des talus (photo 1) parfois des promontoires, et semblent se confondre avec les murs et murets de soutènement, dont les couleurs sont parfois similaires à l'assise géologique, et les matériaux (moellons ou pierre sèche) souvent patinés par le temps.

On peut remarquer par endroit quelques situations plus ou moins insolites d'adaptation des constructions tant à la topographie, qu'à la présence d'affleurement rocheux. Pour exemple, Rue Clémenceau, le contraste saisissant de la tôle onduline et du talus (photo 2), où la dureté de la roche a conduit à privilégier sa conservation.

Les talus rocheux, les murs et murets de pierre, de brique sont des supports propices au développement de mousses et à la croissance d'une végétation caractéristique : "la végétation rupestre".

Ce type de végétation est ainsi particulièrement présent à Rousies et surtout dans le noyau ancien, (Photo 3 et 4). Citons pour exemple la linaria cymbataise (*Linaria Cymbalaria*).

Ecologiquement intéressante, d'un rôle esthétique indéniable, cette végétation par son développement racinaire, a en outre l'avantage de maintenir la stabilité de certains ouvrages.

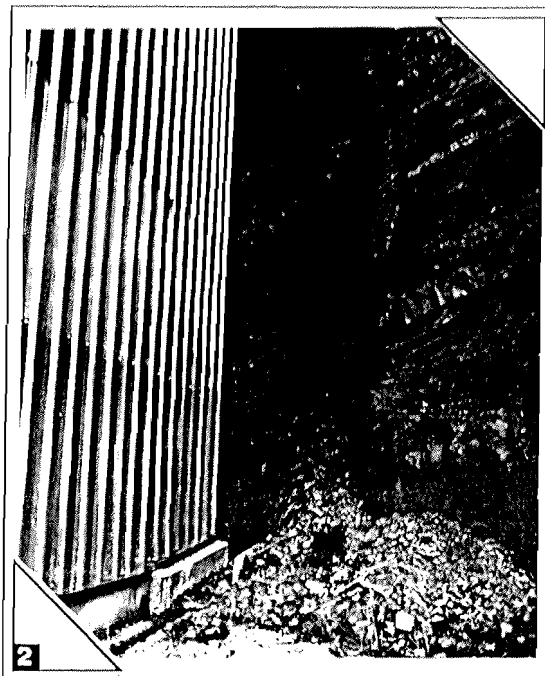
Le site Clécim et le promontoire du bois d'Arrêt :



Un des bâtiments de la Clécim adossé à la paroi, le reste de la butte en demi-lune dispose de talus moins accentués

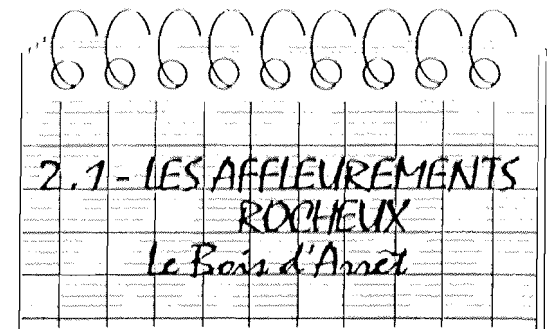


un contact abrupt



Ruissellement le long de la paroi

A ne pas confondre avec des affleurements rocheux; l'existence sur le territoire communal de galeries creusées lors de l'exploitation de la Glacière (photo ci-contre). Aujourd'hui à l'abandon seules quelques traces persistent au ras du sol.



LA ZONE DE CONTACT DU BOIS D'ARRÊT ET DE LA CLECIM

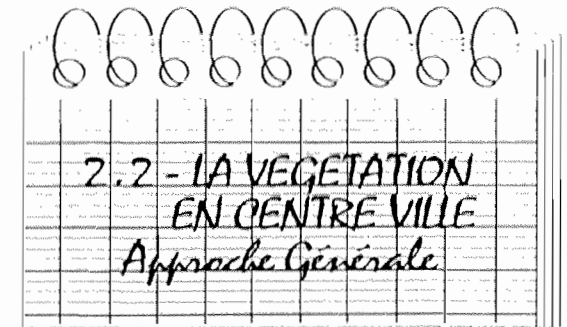
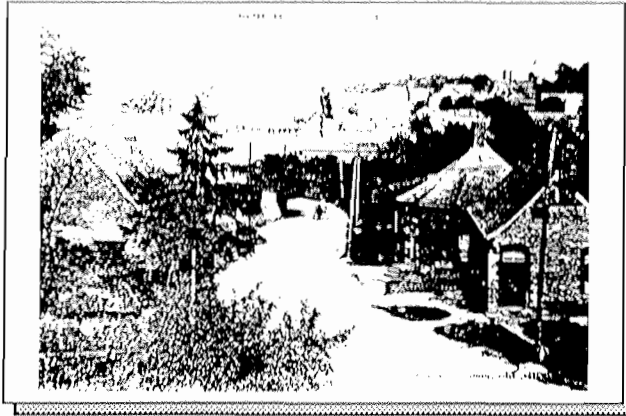
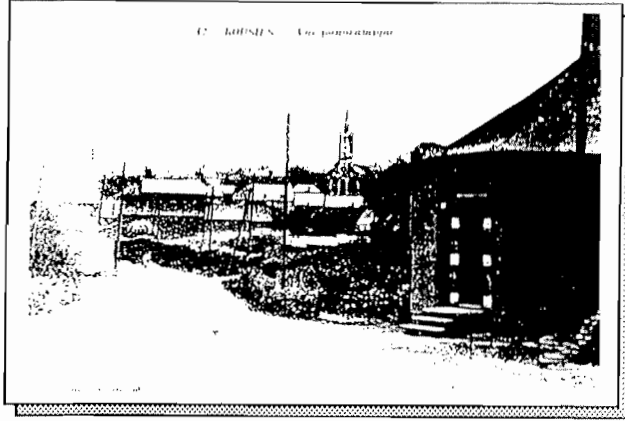
Le secteur du bois d'Arrêt et la retombée sur le thalweg de la Solre marquée par le site industriel de la Clécim est également un lieu d'observation des assises géologiques de la roche. Mais on ne peut réellement parler d'affleurement naturel pour le talus qui sert de promontoire au Bois d'Arrêt.

- Si la roche est aujourd'hui si visible par une déclivité très affirmée en une paroi verticale à l'instar d'un front de taille d'une carrière, c'est la main de l'homme qui en est la cause.
- En effet, le versant Est du thalweg de la Solre accueillant le Bois d'Arrêt, semblait disposer anciennement d'une topographie nettement moins accentuée. Lors de l'installation des activités industrielles en fond de vallée, la nécessité de disposer d'une large plate-forme a induit un creusement progressif dans la butte en demi-lune autour des activités (photo 1).

De nos jours les bâtiments s'adossent contre la paroi verticale, et leurs façades correspondent au haut du talus. Certains donnent l'impression de lutter contre la paroi.

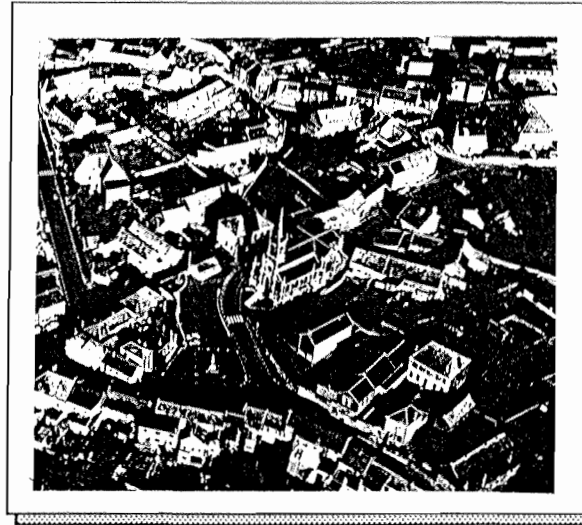
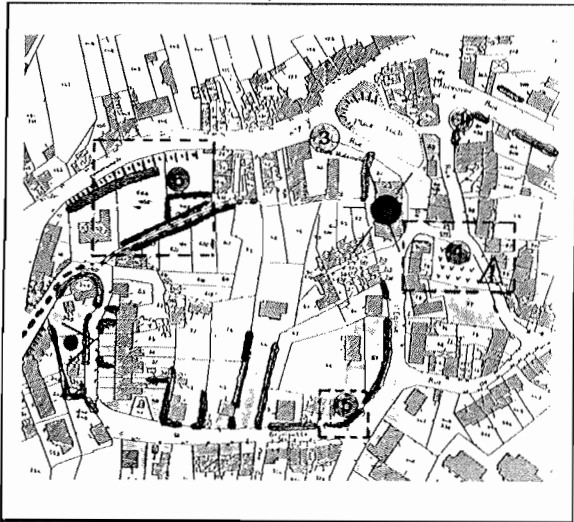
Les strates géologiques sont facilement identifiables, elles correspondent à des formations anciennes du crétacé (Famennien), identiques à celle de la Rue Clémenceau. La paroi est ponctuée par endroits de ruissellements en provenance du bois, et de végétation rupestre (photo 2).

Le village au début du siècle : une trame végétale développée



LE VILLAGE HIER ET AUJOURD'HUI

Le village aujourd'hui : une dominante ornementale, et des reliquats bocagers



□ Les clichés anciens du village témoignent de l'existence d'un couvert végétal particulièrement important.

Noyau très fortement marqué par sa ruralité, le village a su conserver ces caractéristiques au fil des ans, indépendamment de l'industrialisation;

- tant dans son parcellaire,
- que dans son patrimoine bâti.

(Cf Cahier du patrimoine bâti)

La végétation observée au début du siècle différait peu du reste du territoire Roséen, le maillage des haies bocagères se perpétuait en bordure des principales voies, et se combinait à la ripisylve de la Solre dans son tracé. Quelques vergers et potagers entouraient les habitations.

□ Aujourd'hui, cette palette végétale et le caractère rural a pratiquement disparu au profit:

- d'une densification du bâti,
- des jardins privés d'agrément aux palettes végétales ornementales,
- du minéral qui progressivement a investi la majorité des espaces publics.

▪ Toutefois, la banalisation n'a pas été totale. Des reliquats bocagers et quelques traces de vergers subsistent.

Légende

- | | | | |
|--|-----------------------------|----------------------|------------------------------|
| □ Jardins privés de type vergers, prairies | ▨ Haies aveuaises | ● Point de Référence | ⚡ Talus |
| ▨ Jardins privés à dominante ornementale | ▨ Haies ornementales | ➤ Point de vue | --- Sentiers pitton communal |
| ▨ Espaces publics végétalisés | ▨ Espace végétal rudéralisé | △ Point noir | ■ Embarquement |
| | | | Ⓞ Clichés p. 34 et p. 36 |

Les reliquats bocagers, vergers et prairies en coeur urbain

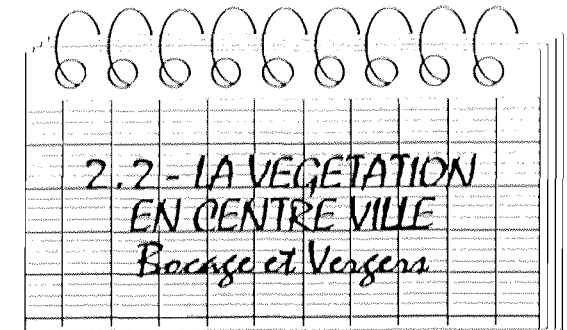


A deux pas de l'église, une parcelle terrasse à l'abandon, en voie de rudéralisation.



Rue de la grimpette, un fruitier et une limite parcellaire en charmillle

Secteur de la Grimpette: Des abords de l'ancienne ferme Thomas, subsistent pour partie les pâtures et le maillage bocager, ainsi que l'ancien passage de la chapelle de la Grimpette vers l'église.



RELIQUATS BOCAGERS

□ La dominante ornementale est aujourd'hui très nettement affirmée dans l'ensemble des jardins.

■ Seules quelques parcelles en centre ville ont su conserver des caractéristiques bocagères, prairies et vergers. Elles constituent par leur rareté et leur isolement des "reliquats" bocagers qu'il convient de préserver comme éléments d'appartenance au patrimoine de Rousies.

■ Les exemples les plus saisissants se localisent dans la rue de l'église (photo 1) et dans le secteur de la Grimpette (photos 2 et 3).

Certaines parcelles révèlent un équilibre et une harmonie qui existaient entre le bâti de jadis et le milieu bocager qui ne constituait alors qu'une seule unité (habitat et unité productive).

□ D'autres particularités concourent à l'aspect patrimonial de ces éléments bocagers résiduels:

- la topographie d'une part, les parcelles rudérales peuvent être des jardins terrasses (Cf les jardins terrasses, p 36).
- la géologie, les parcelles peuvent être situées sur un talus où affleure la roche,
- les cheminements piétons enfin, qu'ils peuvent abriter (photo 3).

La préservation des reliquats bocagers : l'action de tous!

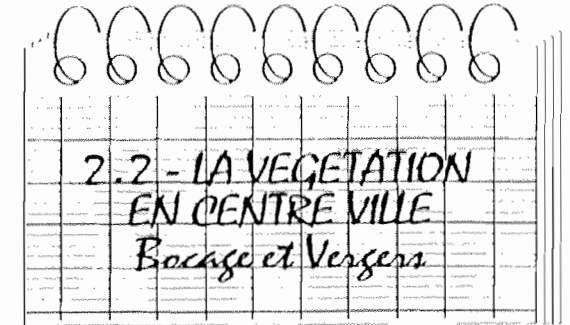


Le domaine public trop faiblement végétalisé peut néanmoins par l'intermédiaire des jardins privés se voir valorisé. L'existence de reliquats bocagers et jardins vergers, visibles du domaine public ou traversés par un cheminement peuvent être le support de cette amélioration du cadre de vie. Même si en majorité ces parcelles sont privées, leurs propriétaires ne peuvent négliger leur appartenance au patrimoine communal. Souvent une simple plantation d'essences locales peut suffire (croquis 1). Certains d'entre eux du secteur de la Grimpette l'ont d'ores et déjà compris et préservent leurs haies de charmille, ou plantent.

Ils offrent ainsi au regard du passant rasé un contexte bocager au sein du cœur urbain qui renvoie à l'appartenance rurale des origines villageoises.

Toutefois quelques efforts restent encore à faire. Pour exemple, il serait judicieux que la municipalité affirme plus le sentier et ses limites en harmonie avec les parcelles bocagères, une haie basse de charmille est préconisée. En outre, il conviendrait d'adopter la préservation systématique des points de vue panoramique. Une limitation de l'urbanisation, ou un regard particulier sur les types et caractéristiques d'implantation de pavillonnaire aurait permis de préserver pour ce secteur de la Grimpette une grande partie du panorama qu'il permet de percevoir par l'effet de butte.

Traitement des limites du sentier par la plantation d'une haie en harmonie avec les jardins privés



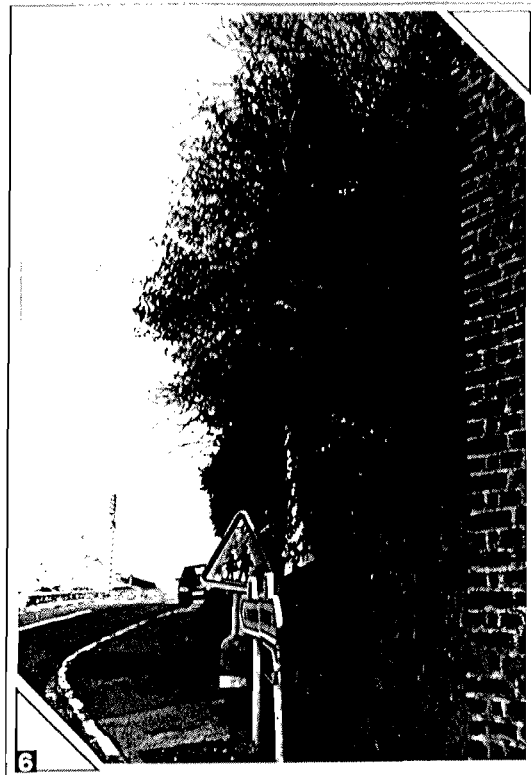
RECOMMANDATIONS

- Les espaces végétalisés, pour la plupart issus du domaine privé, constituent une composante forte du paysage du centre. Ils garantissent un équilibre entre le milieu végétal et minéral et préservent un caractère encore rural. *Ils font donc partie intégrante de l'identité de la commune et de son patrimoine.*
- Des mesures de protection mais également de mise en valeur des espaces bocagers résiduels sont à envisager afin d'éviter leur disparition complète.
 - La sensibilisation et le conseil auprès des personnes est une des solutions sous réserve que l'approche soit globale, et s'intéresse à la fois aux parcelles et à leurs limites. Il conviendra en outre d'éviter le développement de l'urbanisation sur les lieux de points de vue.
 - Le renforcement des cheminements piétons existants est à prioriser comme support à la connaissance et à la découverte du patrimoine.
 - En outre, il faut considérer que le domaine public n'est que très faiblement végétalisé. Seuls quelques talus et micro-espaces verts composent le végétal public. La plupart des places et abords de voie, autrefois abondamment plantés, sont aujourd'hui le domaine du minéral et de l'asphalte. Les parcelles privées, bocagères ou non, s'avèrent ainsi avoir un rôle indissociable du cadre de vie du domaine public.

Une conséquence de l'adaptation à la déclivité : les jardins terrasses

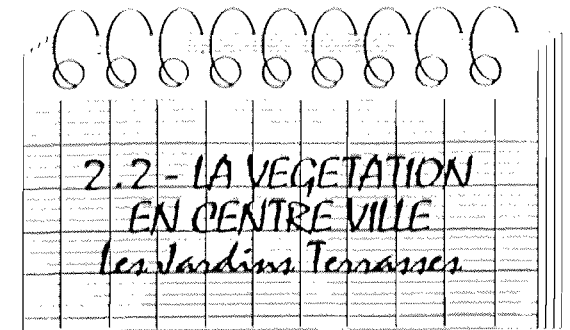


La dominante ornementale est affirmée



Toutefois la végétation compose des ambiances particulières, et semble parfois nier les limites.

Ces jardins terrasses par leur originalité concourent à l'identité des roséens; ceux-ci se doivent en retour d'assurer leurs pérennités.



UNE ORIGINALITE ROSEENNE

□ La topographie contrastée est à l'origine de nombreuses particularités qui composent toute l'originalité et l'identité du patrimoine naturel de Rousies.

Nous vous en avons présentées quelques unes au travers des milieux et éléments décrits :

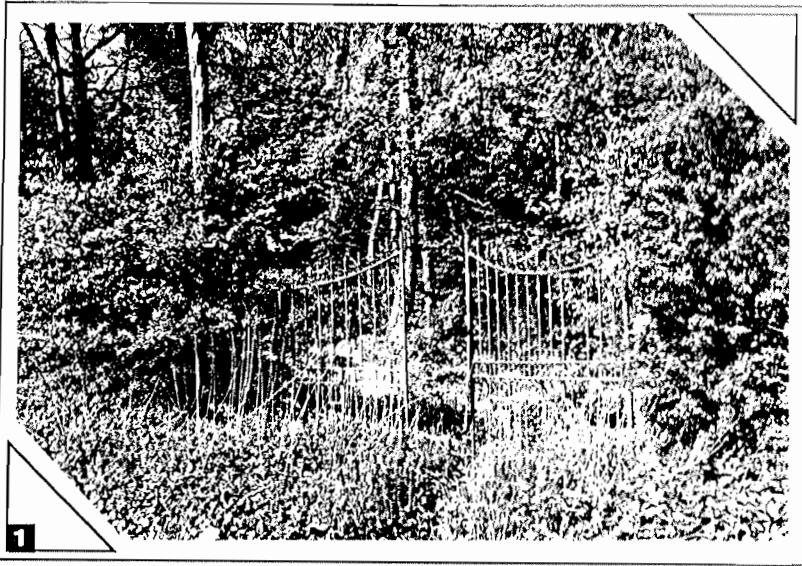
- ▀ les thalwegs dissymétriques de la vallée de la Solre,
- ▀ les prairies humides encaissées de la Vaqueresse,
- ▀ le promontoire du Bois des Bons pères,
- ▀ les affleurements géologiques et talus rocheux.

□ Nous tenons ici à détailler une caractéristique du patrimoine roséen qui combine l'approche végétale et la contrainte du relief sur le parcellaire. Il s'agit des jardins terrasses qui sont la démonstration évidente de l'adaptabilité de l'habitat à la topographie (Cf Cahier du patrimoine bâti). Cette nécessité a conduit à la création de nombreux talus et murs de soutènement, organisant le parcellaire en de multiples terrasses.

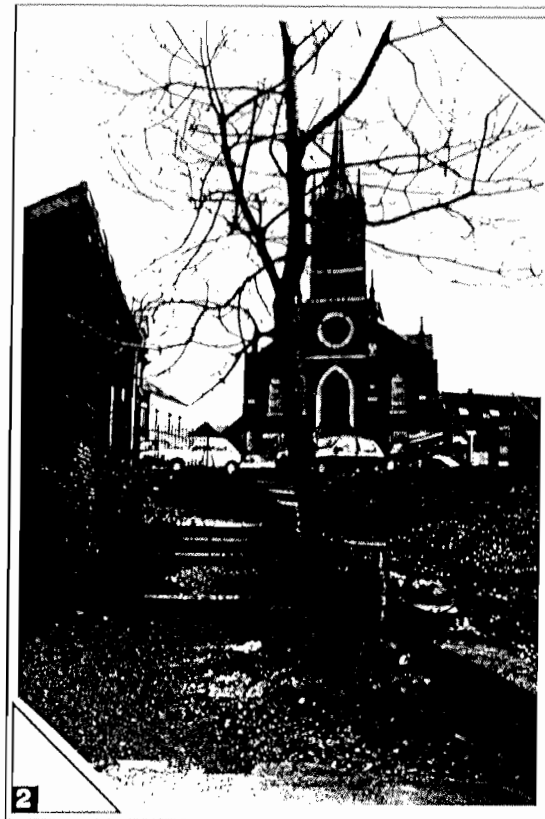
□ L'effet réalisé par les jardins privés s'installant sur ces terrasses est très particulier et pourrait être défini comme un "étagement de la végétation".

- ▀ Les compositions végétales sont en majorité "exotiques" (photos 4 et 5).
- ▀ Les perceptions sont nombreuses. On remarque surtout les effets liés "aux débordements" occasionnés par une végétation arbustive parfois exubérante, qui se développe au-delà des limites du jardin privé (photo 6), et enrichit par là même le domaine public.

Unicité et Originalité, Des critères patrimoniaux...



En limite du Bois d'Arrêt, deux vieux portails aujourd'hui inutiles semblent s'ouvrir sur un éden de végétation.



"Qui du végétal ou du minéral doit conquérir l'espace?"

... Peut-être les deux ..."

Témoignage d'un usage aujourd'hui révolu, la fontaine oubliée, fait face à la petite chapelle de l'autre côté de la route (Cd 156).

2.3 - AUTRES RICHESSES

Originalités et Singularités

UN PATRIMOINE INSOLITE

Nous ne pourrions pas conclure ce cahier du patrimoine naturel sans vous présenter d'autres "singularités" que recèle le territoire roséen. Nous entendons par "singularités", les éléments d'appartenance soit au milieu naturel, soit au monde végétal ou minéral qui par leur existence, leur inter-relation, leur unicité, ou leur position nous sont apparus comme incongrus ou originaux.

Nous vous en présentons parmi d'autres, 3 de nature différente.

Le premier élément patrimonial, est rattaché à l'histoire du parcellaire du Bois d'Arrêt. Il s'agit des anciennes grilles en fer forgée qui ponctuaient la limite Nord du boisement (photo 1).

Le second plus insolite, participe au charme de l'embranchement d'accès à la place de l'église (photo 2 - plan p 33). Contre toute attente, adossé au muret, un arbre a su trouver dans ce contexte si minéral, suffisamment d'énergie pour combattre le milieu et se dresser là où pourtant rien ne lui semblait propice. Un arbrisseau fleuri l'accompagne.

Le dernier élément singulier du patrimoine roséen que nous vous présentons est la petite Fontaine située entre les N°17 et 19 Rue Jules Cuisset. Abandonnée, isolée et encastrée dans des murs de parpaings, son aspect dégradé rebute malgré son parement de brique rouge. D'usage révolu, elle nous rappelle encore fois l'omniprésence de l'eau sur le territoire communal.

Ces 3 éléments sont des richesses oubliées de la mémoire collective qu'il convient de sauvegarder à l'instar des milieux naturels, des affleurements, des jardins terrasses, des sentiers...

ANNEXE & BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE : Site Chico-Mendès

Relevés Floristiques et Faunistiques non exhaustifs, en date de Septembre 1992, complétés en Avril 1994 - GNA-

Nom français	Nom latin	Nom français	Nom latin
Arbres Frêne élevé Chêne pédonculé Saulé blanc Peuplier grisard Peuplier tremble Aulne glutineux Charme Erable sycamore Bouleau verruqueux Merisier	Fraxinus excelsior Quercus pedunculata Salix alba Populus canescens Populus tremula Alnus glutinosa Carpinus betulus Acer pseudo-platanus Betula pendula Prunus avium	Plantes herbacées (suite) Scirpe des bois Poirée d'eau Mysotis des marais Scrofulaire aquatique Douce amère Lycopode d'eau Salicaire Faux roseau (Baldingère) Fleur de coucou Renoncule rampante Grande cousoude Épialre des marais Impatiente Benoîte commune Cirse des champs Salix caprea Liseron des haies Houblon Lupulin Fougère mâle Achillée millefeuille Sambucus nigra Epilobe en épis Eupatoire chanvrine Lierre terrestre Linaria vulgaire Vipérine vulgaire Onagre bisannuelle Millepertuis perforé Campanule fausse-raiponce Compagnon blanc Mélilot blanc Tussilage (Pas d'âne) Armoise commune Réséda jaune Réséda jaunâtre Gaillet gratteron Tanaisie Ortie dioïque	Scirpus sylvaticus Polygonum hydropiper Mysotis palustris Scrofularia aquatica Solanum dulcamara Lycopus europaeus Lithrum salicaria Phalaris arundinacea Lychnis Flos Cuculi Ranunculus repens Symphytum officinalis Stachys palustris Impatiens parviflora Geum urbanum Cirsium arvense Equisetum arvense Convolvulus sepium Humulus lupulus Dryopteris Filix-mas Achillea millefolium Lamium album Epilobium angustifolium Eupatorium cannabinum Glechoma hederacea Linaria vulgaris Echium vulgare Oenothera biennis Hypericum perforatum Campanula rapunculoides Silene alba Mollotus alba Tussilage Farfara Artemisia vulgaris Reseda lutea Reseda luteola Gaillium aparine Tanacetum vulgare Urtica dioica
Arbustes Prunellier Viorne obier Saulé cendré Saulé marsault Noisetier Cournouiller sanguin Genêt à balai Aubépine Sureau noir Eglantier Roncier	Prunus spinosa Viburnum opulus Salix cinerea Salix caprea Corylus avellana Cornus sanguineum Cytisus scoparius Crataegus monogyna Sambucus nigra Rosa canina Rubus sp.		
Plantes herbacées Reine des prés Angélique sauvage Menthe aquatique Populage Jonc évasé Jonc articulé Cirse des marais Glycérie Epilobe hérissé Achillea sternutatoire Carex hirta Bouillon blanc Millepertuis maculé	Filipendula ulmaria Angelica sylvestris Mentha aquatica Caltha palustris Juncus effusus Juncus articulatus Cirsium palustris Glyceria maxima Epilobium hirsutum Achillea ptarmica Carex hirta Verbascum thapsus Hypericum maculatum		

Nom français	Nom latin
Oiseaux Poule d'eau Martin pêcheur Héron cendré Picvert Pipit des arbres Troglodyte mignon Pigeon ramier Merle noir Rouge gorge Mésange charbonnière Mésange bleue Mésange boréale Pouillot véloce Bouvreuil pivoine Fauvette à tête noire Pie bavarde Accenteur mouchet Grimpereau des jardins Hypolaïs polyglotte Faucon crécerelle Epervier d'Europe Chouette hulotte Tarin des aulnes Pouillot filis Bruand des roseaux Hirondelle de cheminée Chardonneret élégant Mammifères Lapin de garenne Rat musqué	Gallinula chloropus Alcedo atthis Ardea cinerea Picus viridis Anthus trivialis Troglodytes troglodytes Columba palumbus Turdus merula Erithacus rubecula Parus major Parus caeruleus Parus montanus Phylloscopus collybita Pyrrhula pyrrhula Sylvia atricapilla Pica pica Prunella modularis Certhia brachidactyla Hypolaïs polyglotta Falco tinnunculus Accipiter nisus Strix aluco Carduelis spinus Phylloscopus trochilus Emberiza schoeniculus Hirundo rustica Carduelis carduelis Onycholagus cuniculus Onidatra zibethicus

D'autres espèces ont aussi été inventoriées, ponctuellement dans la mare quelques batraciens dont la salamandre (Triturus sp.), quelques Invertébrés, deux espèces d'odonates vues, ainsi qu'une forte densité en orthoptères.

En outre, la voie ferrée est favorable à deux espèces de reptiles potentiellement présentes : le Lézard vivipare (Lacerta vivipara) et l'Orvet fragile (Anguis fragilis).

BIBLIOGRAPHIE

Source 1

"L'environnement dans le bassin de la Sambre : un atout négligé" - **Eric Boucart** Mémoire Universitaire - MSI-ENVAR & **Agence d'Urbanisme du bassin de la Sambre** - Octobre 1989.

Source 2

"Agriculture et Bocage à Sains-du-Nord - Ecomusée de la Région de Fourmies-Trélon
Maison du bocage - Université des Sciences et Techniques de Lille - Juin 1993.

Source 3

"L'arbre et la haie" - **Dominique Sollner**
Collection Sciences et Techniques Agricoles - 7^{ème} Edition

Source 4

"Planter des haies" - **Dominique Sollner**
Collection Sciences et Techniques Agricoles - 3^{ème} Edition

Source 5

"Valeur ornithologique de la moyenne vallée de la Sambre. Implication pour la préservation des zones humides".
Bruno Durieux & Agence d'Urbanisme du bassin de la Sambre - Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement - 1991.

Source 6

"Rousies Notes historiques" - **Jean Gilson**
Brochure municipale - 1981-

CAHIER DU PATRIMOINE BATI

SOMMAIRE

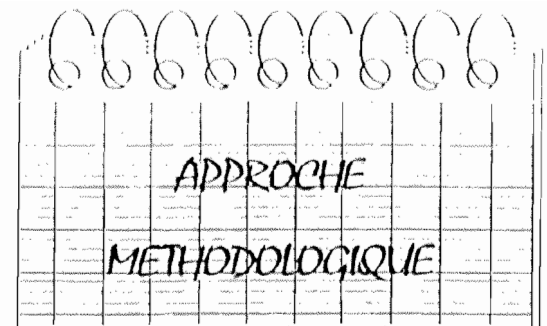
INTRODUCTION

1 - LA TACHE URBAINE.....	p 43	5 - PATRIMOINE DE REFERENCE.....	p 60
2 - ELEMENTS REMARQUABLES DU CADRE BATI.....	p 44	5.1 - Caractéristiques.....	p 61
3 - PERCEPTION DU BATI.....	p 45	La volumétrie.....	p 61
3.1 - Critères de Perception.....	p 45	Les clôtures.....	p 62
3.2 - Présentation des Secteurs.....		Les ouvertures.....	p 63
Avenue de Ferrière.....	p 46	5.2 - Expression des Matériaux.....	p 64
La Redoute.....	p 48	6 - CARNETS DE DETAILS.....	p 66
Îlot "Le Moulin à Vent".....	p 49	6.1 - Utilisation de la pierre.....	p 67
Rue de Maulenge.....	p 50	6.2 - Baies et Fenêtres.....	p 68
Le Village perché et ses abords.....	p 51	6.3 - Ancres et Rives.....	p 69
Route d'Amévent.....	p 53	7 - PATRIMOINE BATI & MEMOIRE INDUSTRIELLE.....	p 70
Rue du Vivier et Rue du Bois.....	p 55	7.1 - Chaudronnerie Gottignies 1893.....	
Fond de Vallée.....	p 56	Vine Dansay-Maillard-Lucq.....	p 71
4 - PATRIMOINE BATI DU VILLAGE PERCHE.....	p 57	7.2 - Société Le Phénix 1930, Faïencerie.....	p 72
4.1 - Evolution du bâti.....	p 58	7.3 - Fabrique de glaces 1892.....	p 73
4.2 - Aperçu Topographique.....	p 59		

CONCLUSION ET ANNEXE



Le Bourg de ROUSIES en 1893



INTRODUCTION

Le bâti de la ville de Rousies, constitue un élément non négligeable de son patrimoine. Sous la forme de bâtiments d'habitation, de vestiges industriels, parfois même de simples murets, il offre au cadre de vie local l'expression de ses caractéristiques propres.

- L'observation, secteur par secteur, de ce bâti permet de localiser les éléments forts de ces caractéristiques pour les illustrer et initier les recommandations indispensables à l'acte de bâtir dans un cadre ancien.
- Lorsque le bâti n'est plus que vestige, il reste parfois indispensable pour comprendre la structuration du tissu urbain. C'est le cas pour les vestiges des grandes unités industrielles qui ont marqué le territoire.

La méthodologie employée dans le présent cahier du patrimoine bâti consiste à partir de l'observation de la tâche urbaine, à retenir huit secteurs bâtis, et à vous présenter leurs principales caractéristiques. A ce titre un certain nombre de critères ont été retenus et sont systématiquement appliqués à chaque secteur étudié.

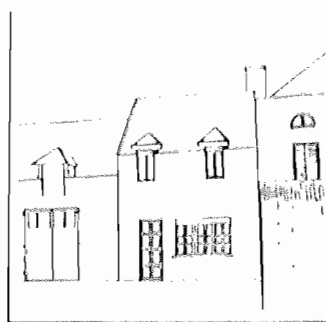
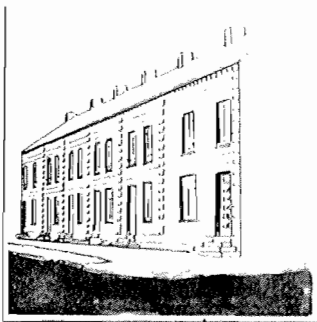
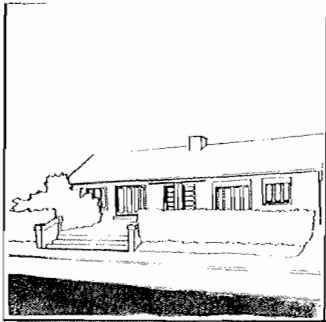
Après un rapide aperçu du village perché original, le présent cahier se propose d'étudier finement le patrimoine roséen de référence. Une série de croquis permet d'aborder ses caractéristiques (volume, ouverture, clôtures, matériaux...), ainsi que certaines incongruités à proscrire. Des zoom sur les détails architecturaux, ou les matériaux au sein du carnet de détails affichent quelques particularités.

La dernière partie du cahier et son annexe s'attachent à présenter quelques unités industrielles qui ont au travers du temps marqué le territoire.

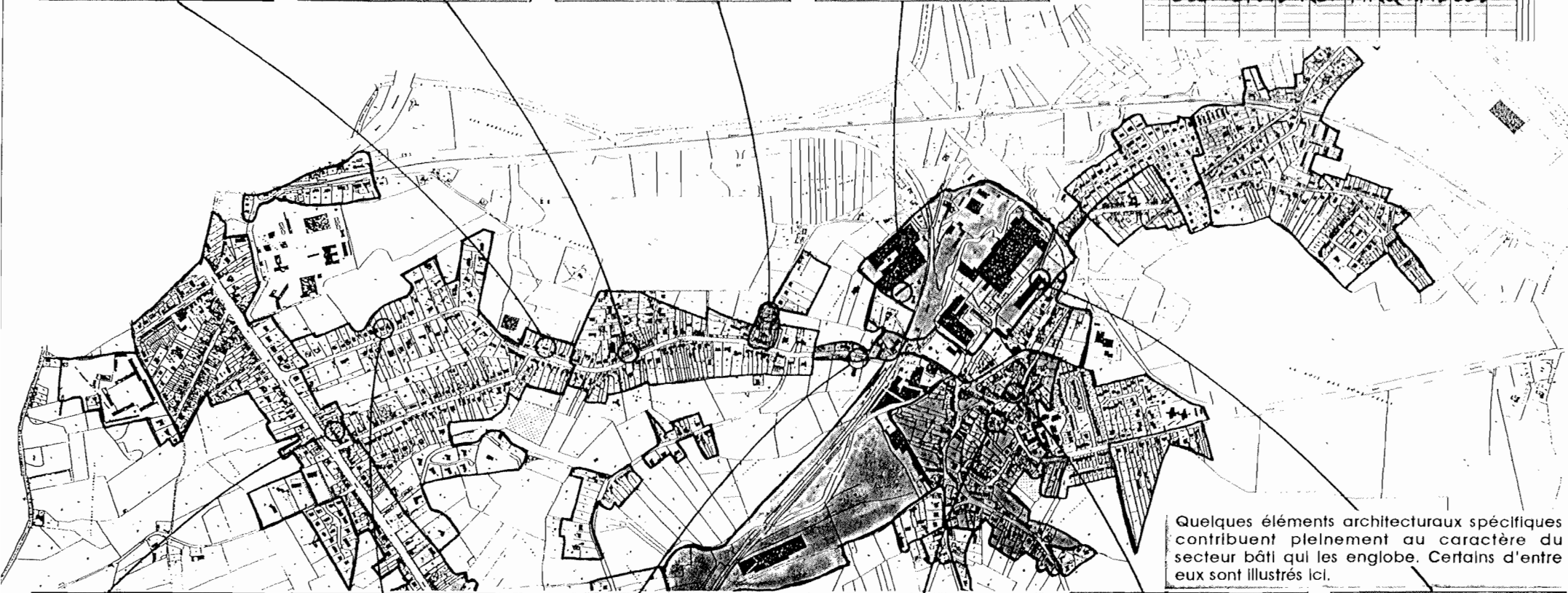
L'étude cadre de vie a déjà défini une carte de localisation des ensembles bâtis. Cette carte affinée est reprise ici pour présenter les huit "secteurs bâtis" perçus à travers le tissu urbain. Ces secteurs sont présentés et qualifiés dans les pages suivantes.

1 - LA TACHE URBAINE

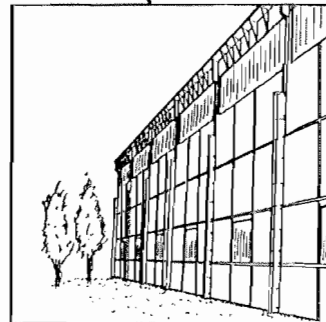
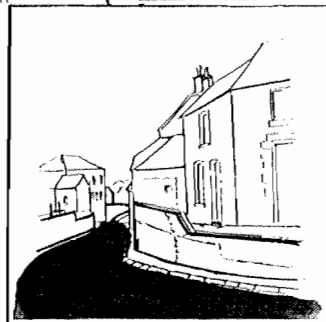
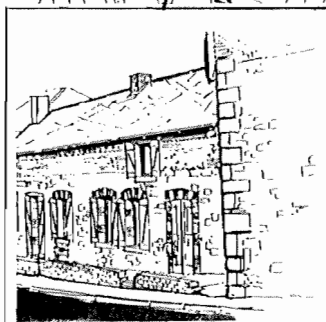
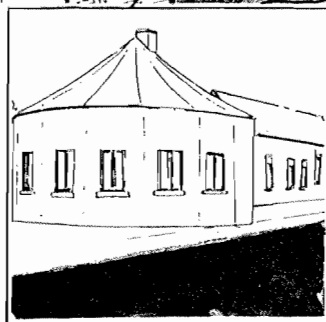
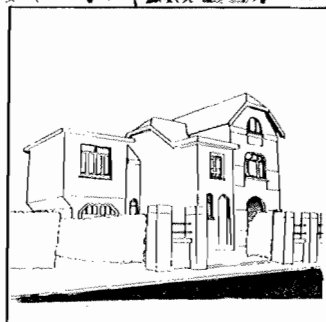
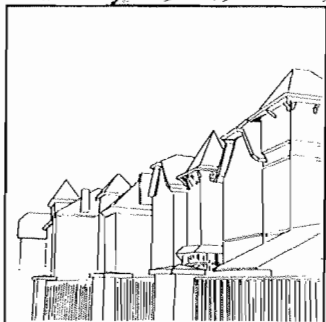


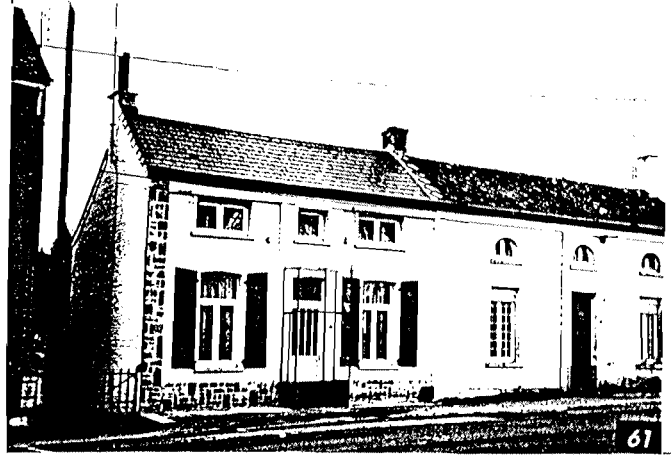
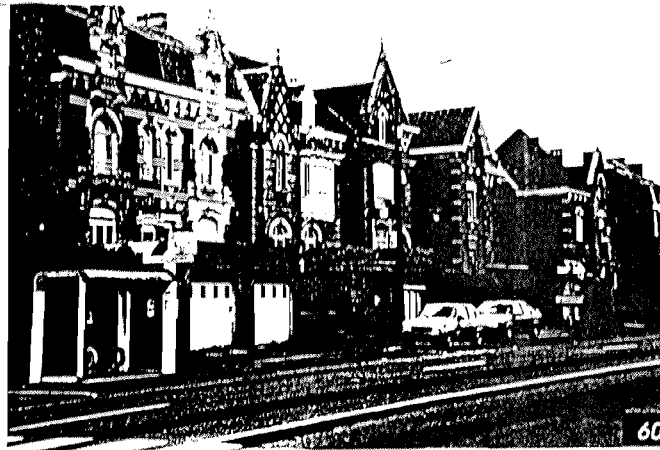


2 - CADRE BÂTI
ELEMENTS REMARQUABLES



Quelques éléments architecturaux spécifiques contribuent pleinement au caractère du secteur bâti qui les englobe. Certains d'entre eux sont illustrés ici.



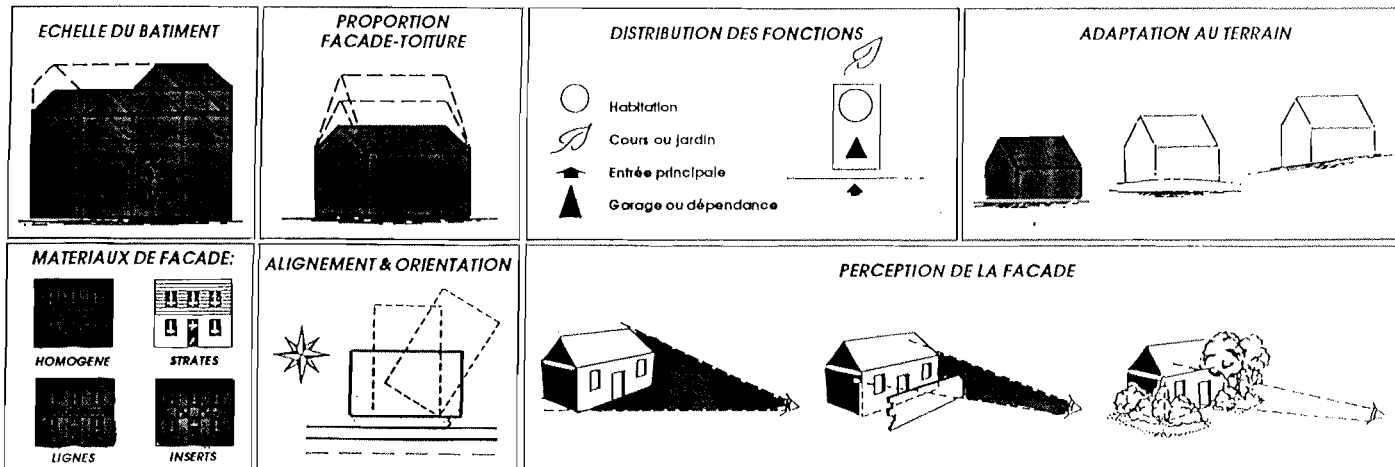
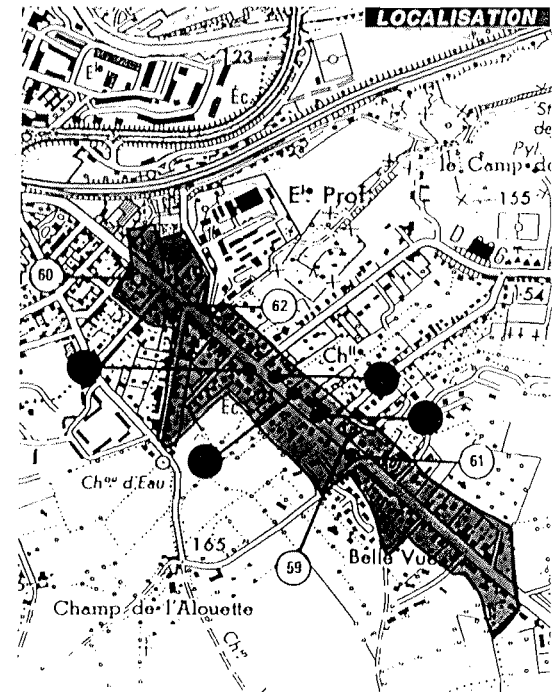


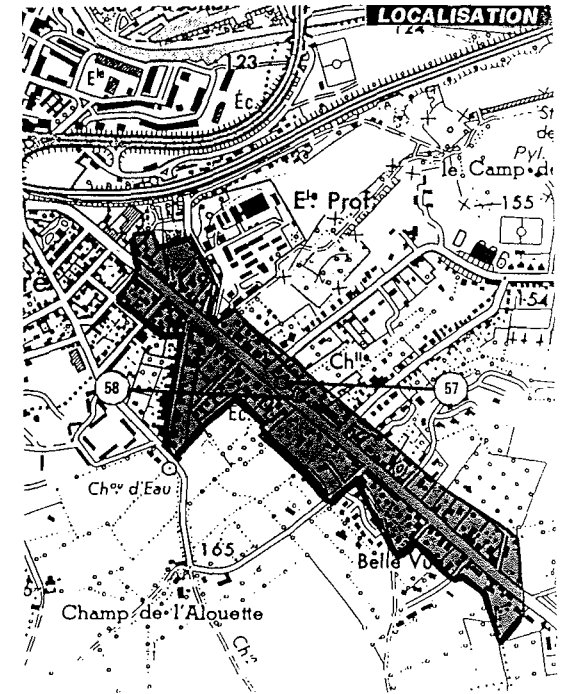
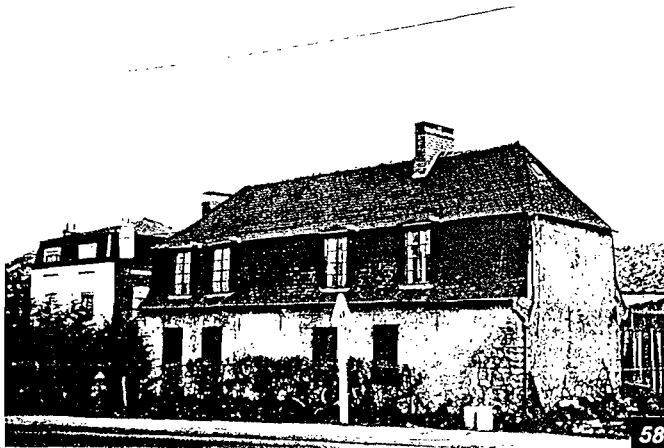
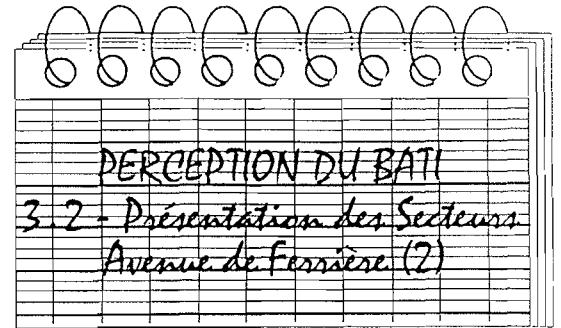
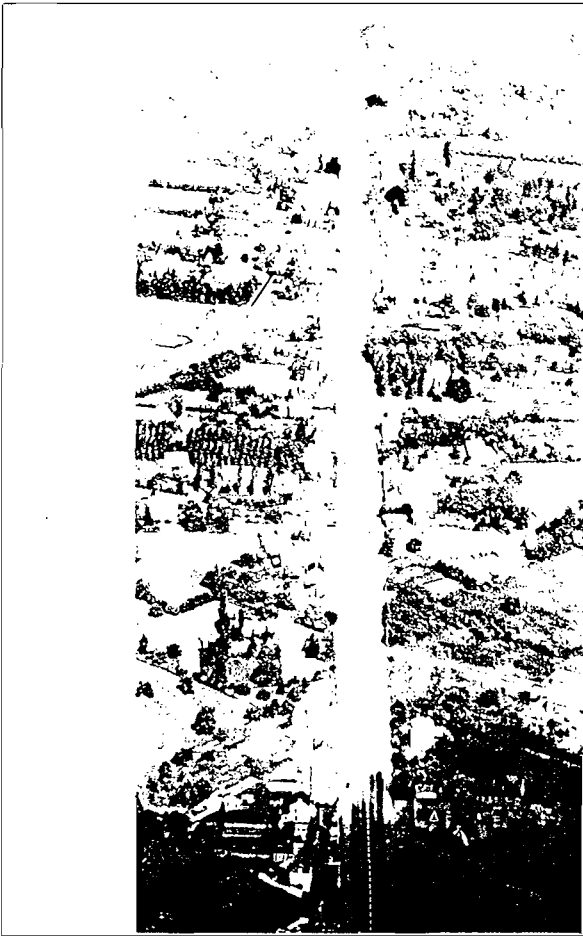
PERCEPTION DU BATI

3. 2 - Présentation des Secteurs
Avenue de Fessière (1)

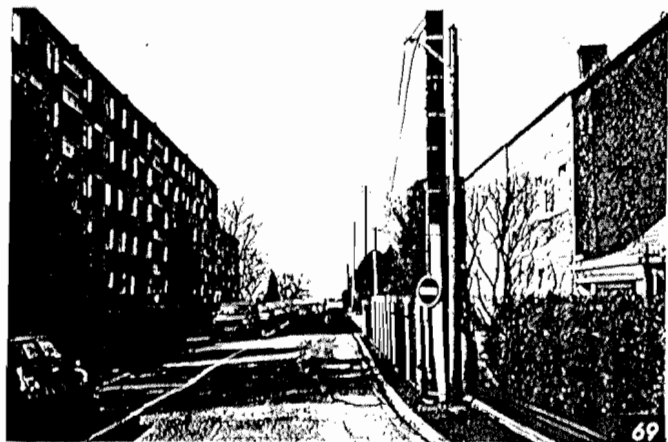
Perçu comme la limite Ouest de Rousies, le secteur de l'avenue dispose d'une image forte comme axe de transit assurant une liaison privilégiée entre les villes de Maubeuge et Ferrière.

Le bâti à caractère cossu, parfois monumental confère à cette artère un charme particulier. On y trouve quelques traces de bâtiments anciens fortement modifiés (photos 57, 58), mais aussi deux ensembles de Villas hautes typées 1920-30 qui constituent des séquences remarquables sur l'axe (photos 59, 60).





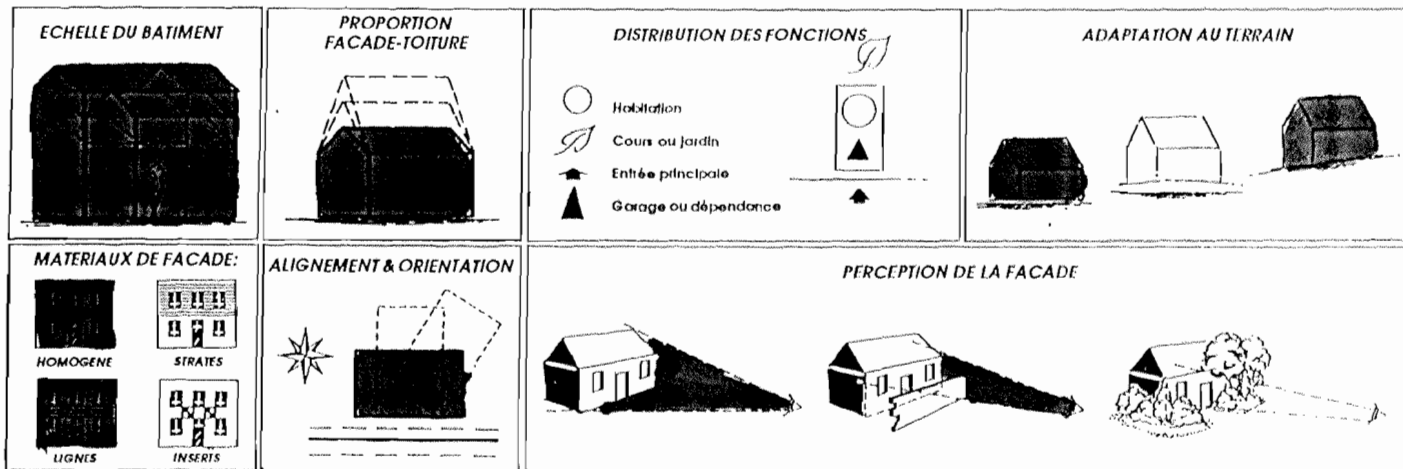
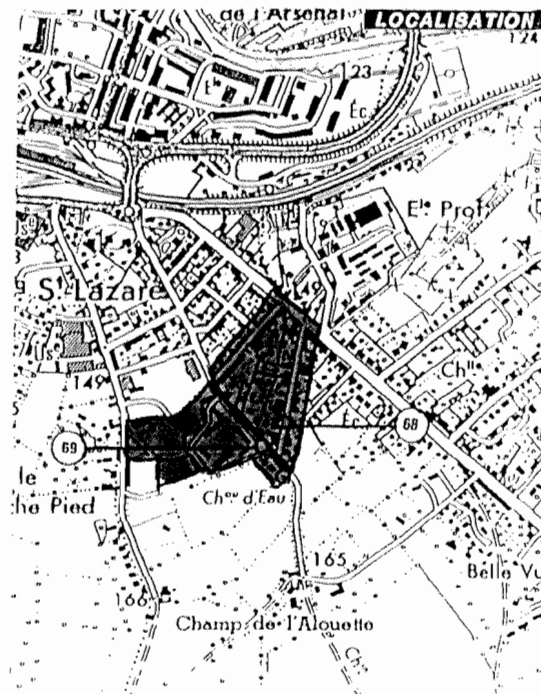
<p>ECHELLE DU BATIMENT</p>	<p>PROPORTION FACADE-TOITURE</p>	<p>DISTRIBUTION DES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitation Cours ou Jardin Entrée principale Garage ou dépendance 	<p>ADAPTATION AU TERRAIN</p>
<p>MATERIAUX DE FACADE:</p> <ul style="list-style-type: none"> HOMOGENE STRATES LIGNES INSERTS 	<p>ALIGNEMENT & ORIENTATION</p>	<p>PERCEPTION DE LA FACADE</p>	

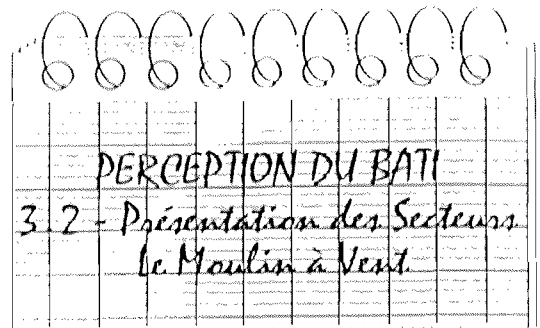
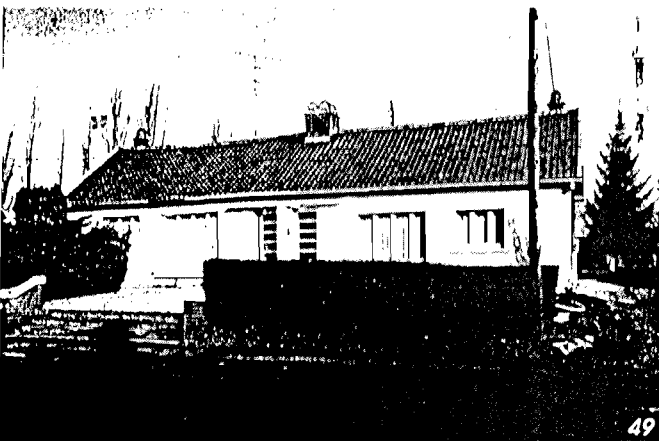


DERCEPTION DU BATI
 3. 2 - Présentation des Secteurs
 La Redoute.

Isolé de la ville par l'avenue de Ferrière, le secteur de "La redoute" présente une typologie qui émane plutôt du faubourg industriel de St Lazare : maisons de ville avec faibles reculs atténués par des murets implantés à l'alignement (photo 68).

L'ensemble d'immeubles collectifs (R+5, photo 69) achève l'urbanisation de la ville à l'Ouest de son territoire.



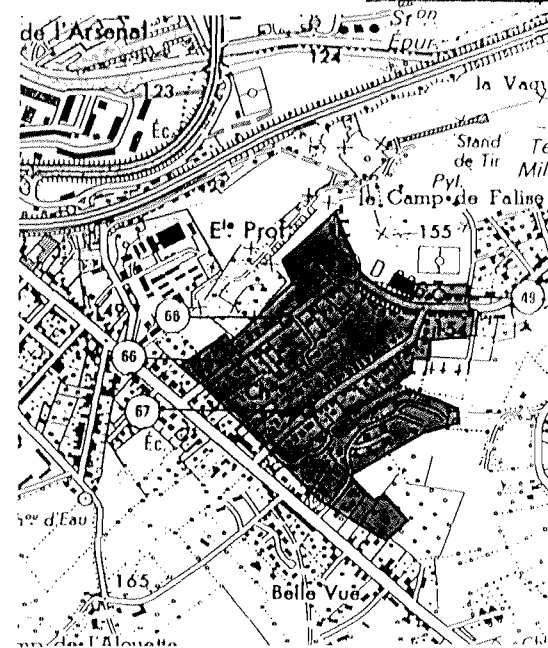


L'îlot du Moulin à Vent est délimité au Nord par la rue de Maubeuge et au Sud par la rue Pierre Curie, deux entités contrastées

La rue de Maubeuge laisse percevoir à travers des clôtures (moyennes à hautes) des villas de standing (R+1, photo 66) implantées avec un recul prononcé. A noter en articulation de ce tronçon de la rue de Maubeuge avec celui du secteur suivant (ancienne école des filles), un ensemble de deux logements répété 5 fois à l'identique (photo 49).

La rue Pierre Curie dont les alignements sont plus marqués, n'offre pas de typologie homogène (photo 67).

LOCALISATION



<p>ECHELLE DU BATIMENT</p>	<p>PROPORTION FACADE-TOITURE</p>	<p>DISTRIBUTION DES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitation Cours ou jardin Entrée principale Garage ou dépendance 	<p>ADAPTATION AU TERRAIN</p>
<p>MATERIAUX DE FACADE:</p> <ul style="list-style-type: none"> HOMOGENE STRATES LIGNES INSERTS 	<p>ALIGNEMENT & ORIENTATION</p>	<p>PERCEPTION DE LA FACADE</p>	

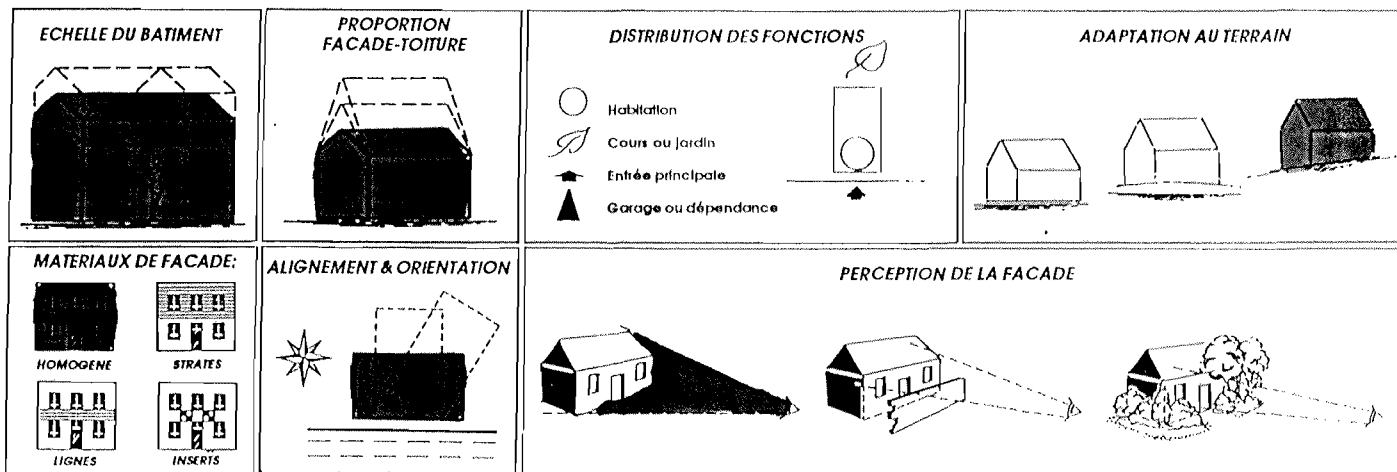
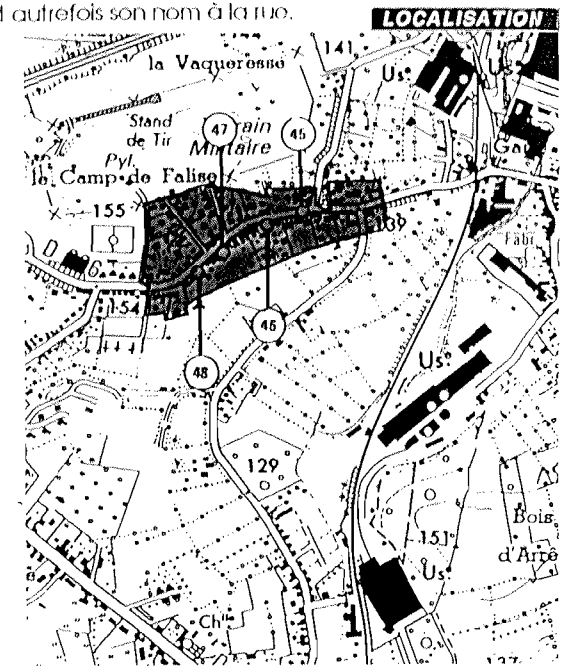


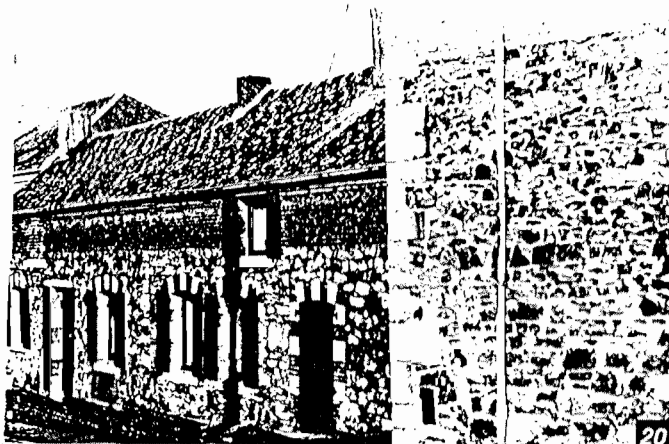
PERCEPTION DU BATI
 3-2 - Présentation des Secteurs
 Rue de Maubeuge

Rue de Maubeuge : Portion de rue allant de l'ancienne école des filles à la rue du cimelière. Ce secteur offre une disparité assez marquée entre les deux versants de la rue.

- Le versant Sud est constitué d'un bâti pavillonnaire sans caractère local affirmé.
- Quant au versant Nord, il présente notamment 3 ensembles remarquables d'habitations de l'ère industrielle (photos 46, 47, 48).

Notons également, sur ce versant, de nombreux exemples de haies ou clôtures caractéristiques (murets bas surmontés de haies ou ferronnage). La photo 45 témoigne de la présence du Calvaire, à la fois repère de l'ancien hameau de la Sorcière, et élément symbolique puisqu'il donnait autrefois son nom à la rue.





20



10



19

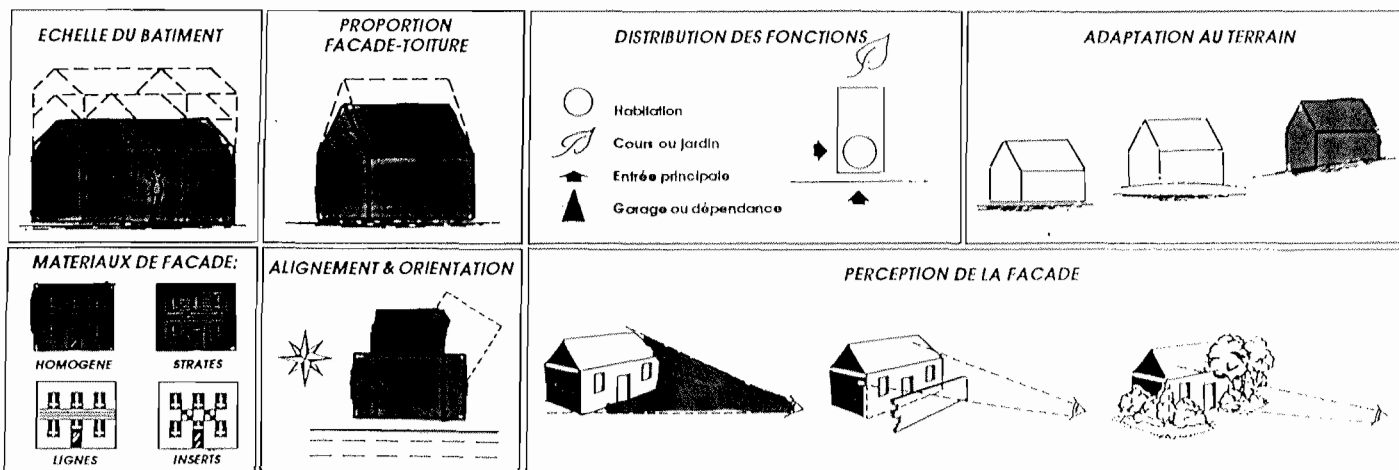
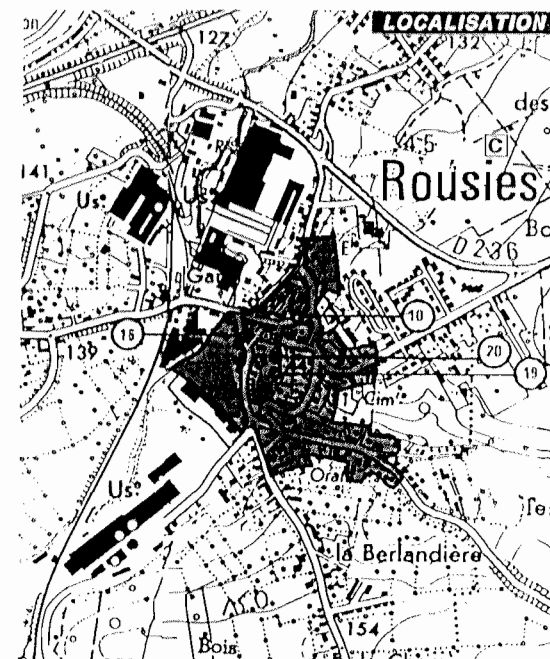


16

PERCEPTION DU BÂTI
 3.2 - Présentation des Secteurs
 Le Village (1)

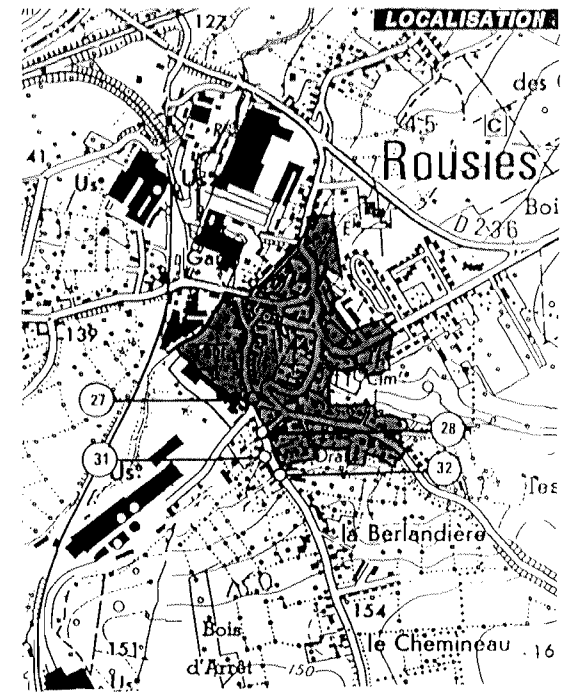
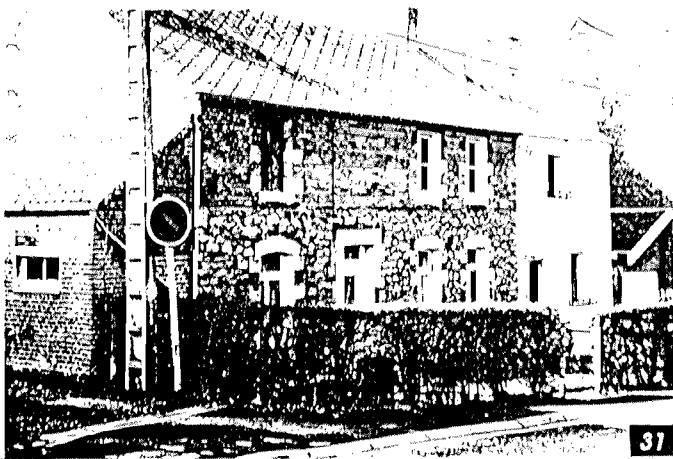
Le village perché et ses abords constituent le centre ancien caractérisé par l'adaptation systématique du bâti à la topographie particulière du site.

- On note également la richesse d'organisation des niveaux par murets et terrasses (photo 10).
- Les habitations anciennes souvent réhabilitées laissent transparaître les caractéristiques fortes de l'architecture locale en terme de matériaux, de modénature et de typologie de baies (photos 16 19 20).

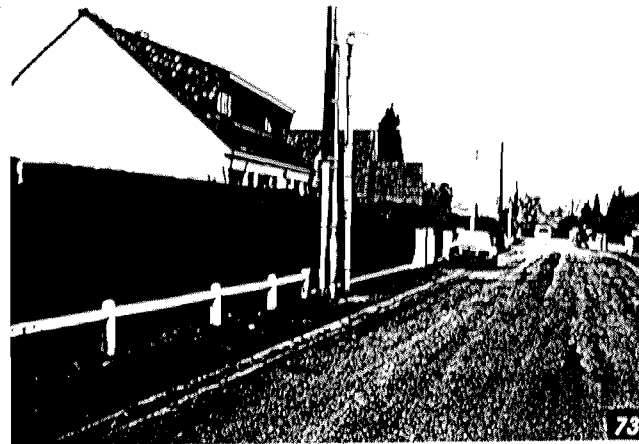




PERCEPTION DU BATI
3.2 - Présentation des Secteurs
Le Village (2)



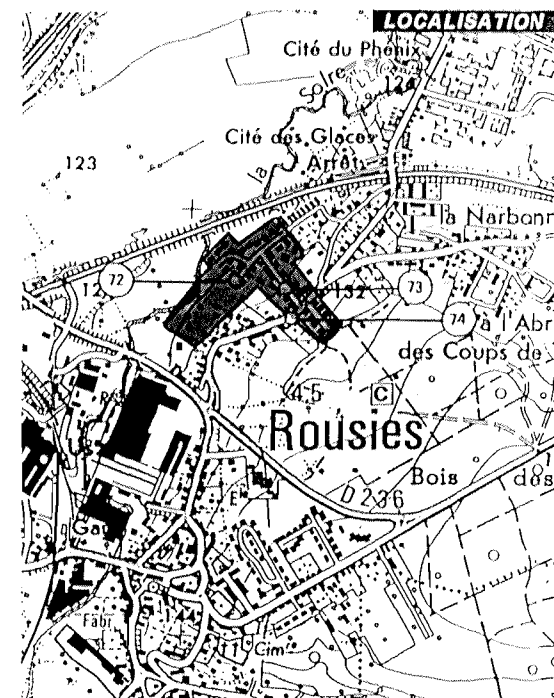
<p>ECHELLE DU BATIMENT</p>	<p>PROPORTION FACADE-TOITURE</p>	<p>DISTRIBUTION DES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitation Cours ou Jardin Entrée principale Garage ou dépendance 	<p>ADAPTATION AU TERRAIN</p>
<p>MATERIAUX DE FACADE:</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>HOMOGENE</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>STRATES</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>LIGNES</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>INSERIS</p> </div> </div>	<p>ALIGNEMENT & ORIENTATION</p>	<p>PERCEPTION DE LA FACADE</p>	



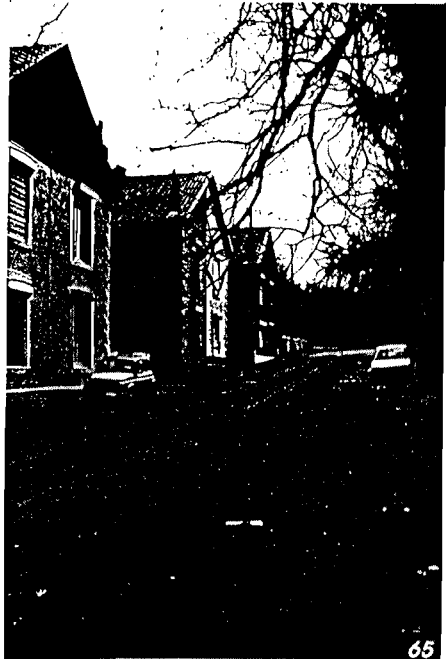
PERCEPTION DU BATI
3.2 - Présentation des Secteurs
Route d'Assevent (1)

ROUÏE D'ASSEVENT :
section Ouest

Opération groupée de pavillons individuels.
Ces derniers sont, le plus souvent, dissimulés
derrière des haies ou clôtures hautes sans
caractère homogène décelable.



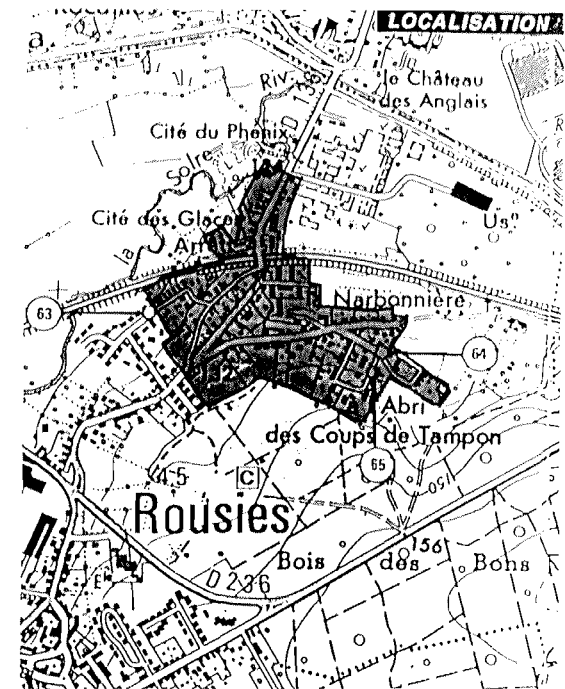
<p>ECHELLE DU BATIMENT</p>	<p>PROPORTION FACADE-TOITURE</p>	<p>DISTRIBUTION DES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Habitation ◊ Cours ou jardin ▲ Entrée principale ▲ Garage ou dépendance 	<p>ADAPTATION AU TERRAIN</p>
<p>MATERIAUX DE FACADE:</p> <ul style="list-style-type: none"> HOMOGÈNE STRATES LIGNES INSÉRÉS 	<p>ALIGNEMENT & ORIENTATION</p>	<p>PERCEPTION DE LA FACADE</p>	



PERCEPTION DU BATI
 3.2 - Présentation des Secteurs
 Route d'Assevent (2)

ROUTE D'ASSEVENT :
 section Est

Agglomérat de pavillons indépendants et d'opérations groupées sans caractère local ou homogène décelable.
 Deux exceptions toutefois:
 - à l'Est, une opération organisée autour d'un îlot central peu densifié (photos 64, 65).
 - à l'Ouest un ensemble d'habitations de l'époque industrielle jumelées, à proximité de la voie ferrée (photo 63).



<p>ECHELLE DU BATIMENT</p>	<p>PROPORTION FACADE-TOITURE</p>	<p>DISTRIBUTION DES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Habitation ◡ Cours ou Jardin ▲ Entrée principale ▲ Garage ou dépendance 	<p>ADAPTATION AU TERRAIN</p>
<p>MATERIAUX DE FACADE:</p> <ul style="list-style-type: none"> HOMOGENE STRATES LIGNES INSERTS 	<p>ALIGNEMENT & ORIENTATION</p>	<p>PERCEPTION DE LA FACADE</p>	



PERCEPTION DU BATI
 3.2 - Présentation des Secteurs
 Rue du Vivier, Rue du Bois

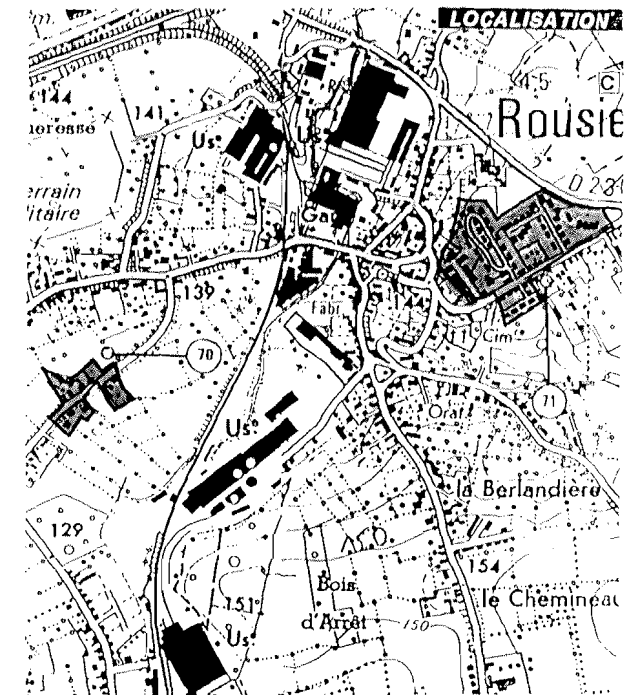
Photo 70, RUE DU VIVIER

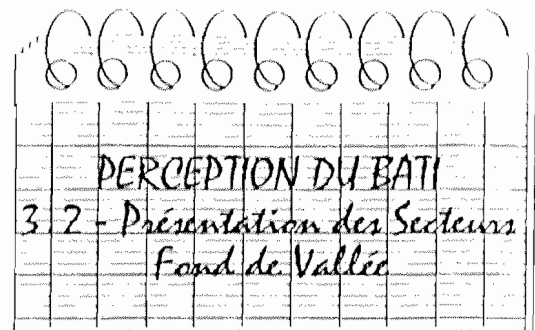
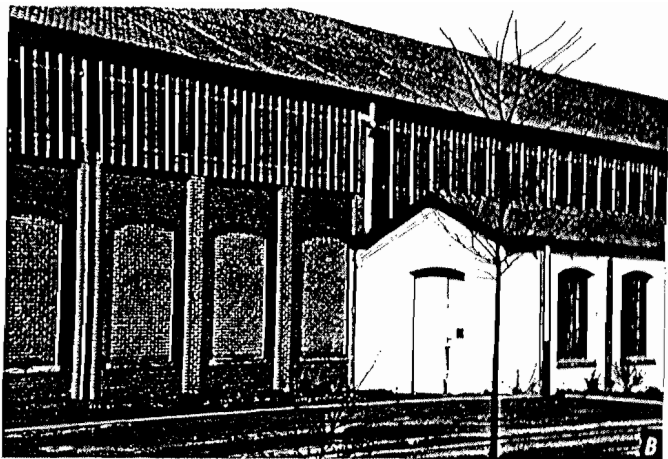
Habitat disséminé dans un contexte rural fort. Élément non majoritaire dans la perception du paysage.

Photo 71, RUE DU BOIS

Secteur d'habitat pavillonnaire organisé. Architecture et implantation standardisées sans caractère local discernable.

RUE DU VIVIER	<p>ECHELLE DU BATIMENT</p>	<p>PROPORTION FACADE-TOITURE</p>	<p>DISTRIBUTION DES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Habitation ☙ Cours ou Jardin ▲ Entrée principale ▲ Garage ou dépendance 	<p>ADAPTATION AU TERRAIN</p>
	<p>MATERIAUX DE FACADE:</p> <ul style="list-style-type: none"> HOMOGENE STRATES LIGNES INSERTS 	<p>ALIGNEMENT & ORIENTATION</p>	<p>PERCEPTION DE LA FACADE</p>	
RUE DU BOIS	<p>ECHELLE DU BATIMENT</p>	<p>PROPORTION FACADE-TOITURE</p>	<p>DISTRIBUTION DES FONCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Habitation ☙ Cours ou Jardin ▲ Entrée principale ▲ Garage ou dépendance 	<p>ADAPTATION AU TERRAIN</p>
	<p>MATERIAUX DE FACADE:</p> <ul style="list-style-type: none"> HOMOGENE STRATES LIGNES INSERTS 	<p>ALIGNEMENT & ORIENTATION</p>	<p>PERCEPTION DE LA FACADE</p>	



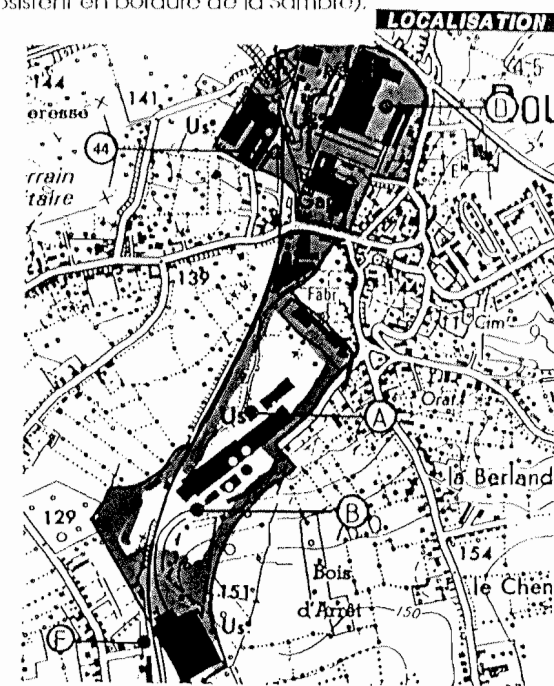


LE FOND DE VALLEL DE LA SOLRE

Impact fort de l'activité industrielle sous forme de friches ou de bâtiments rénovés (photos A, 44). Relation étroite avec la rivière, alors utilisée comme force motrice ou pour le drainage de rejets.

- La plupart des bâtiments industriels associent ossature métallique et remplissage de briques (photos B, D).
- Certains présentent encore des dallages de pierre.

Le site du fond de vallée de la Solre peut être complété par celui de la Glacière au Nord de Rousies, qui aussi utilisait la rivière (des vestiges subsistent en bordure de la Sambre).





4 - PATRIMOINE BÂTI DU VILLAGE PERCHÉ

Le village perché, ainsi que ses abords peut être considéré comme le site majeur du patrimoine bâti local ;

- non seulement parce qu'il situe l'origine de la construction du village, et parce que les traces du bâti ancien y sont nombreuses et souvent de qualité,
- mais aussi parce que ses caractéristiques topographiques ont engendré une adaptation particulière du bâti au terrain en utilisant terrasses et murets.

Les éléments caractéristiques de ce site, s'ils présentent toujours une valeur patrimoniale, ne peuvent systématiquement être recommandés comme référence pour la construction contemporaine.

C'est pourquoi le cahier présente:

- d'une part les caractéristiques fortes capables d'initier des recommandations constructives,
- et d'autre part un carnet de détails à valeur illustrative.

Consécutif à l'approche des caractéristiques des "secteurs bâtis", ce chapitre se propose d'approfondir la connaissance du secteur "Le Village perché", porteur de caractéristiques fortes:

- L'échelle et la proportion des bâtiments présentent une grande homogénéité,
- L'expression des matériaux en façade également,
- L'adaptation au terrain est constante et valorisée.

Enfin la perception des façades est généralement totale.

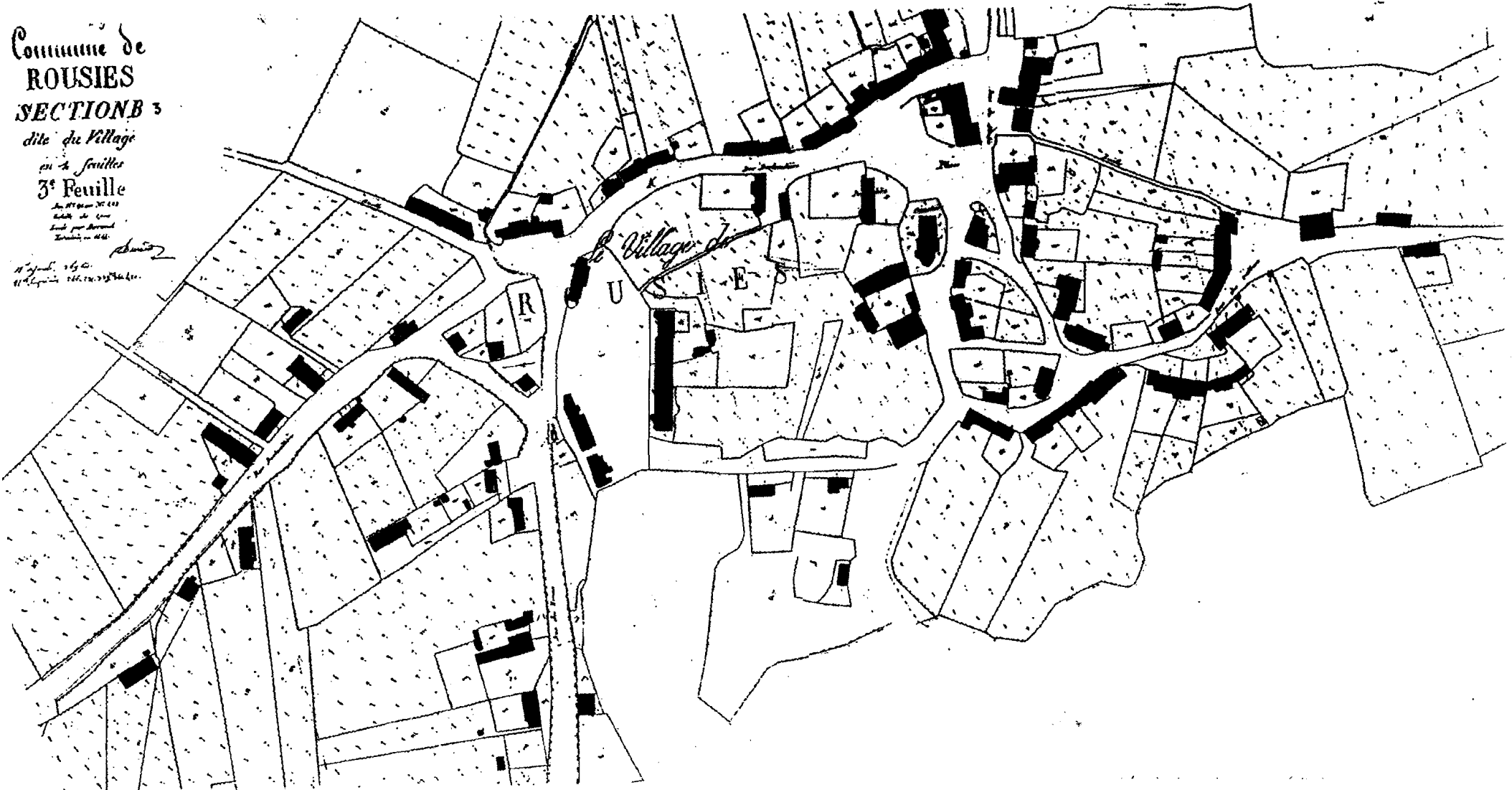
Commune de
ROUSIES
SECTION B 3
dite du Village

en 4 feuilles

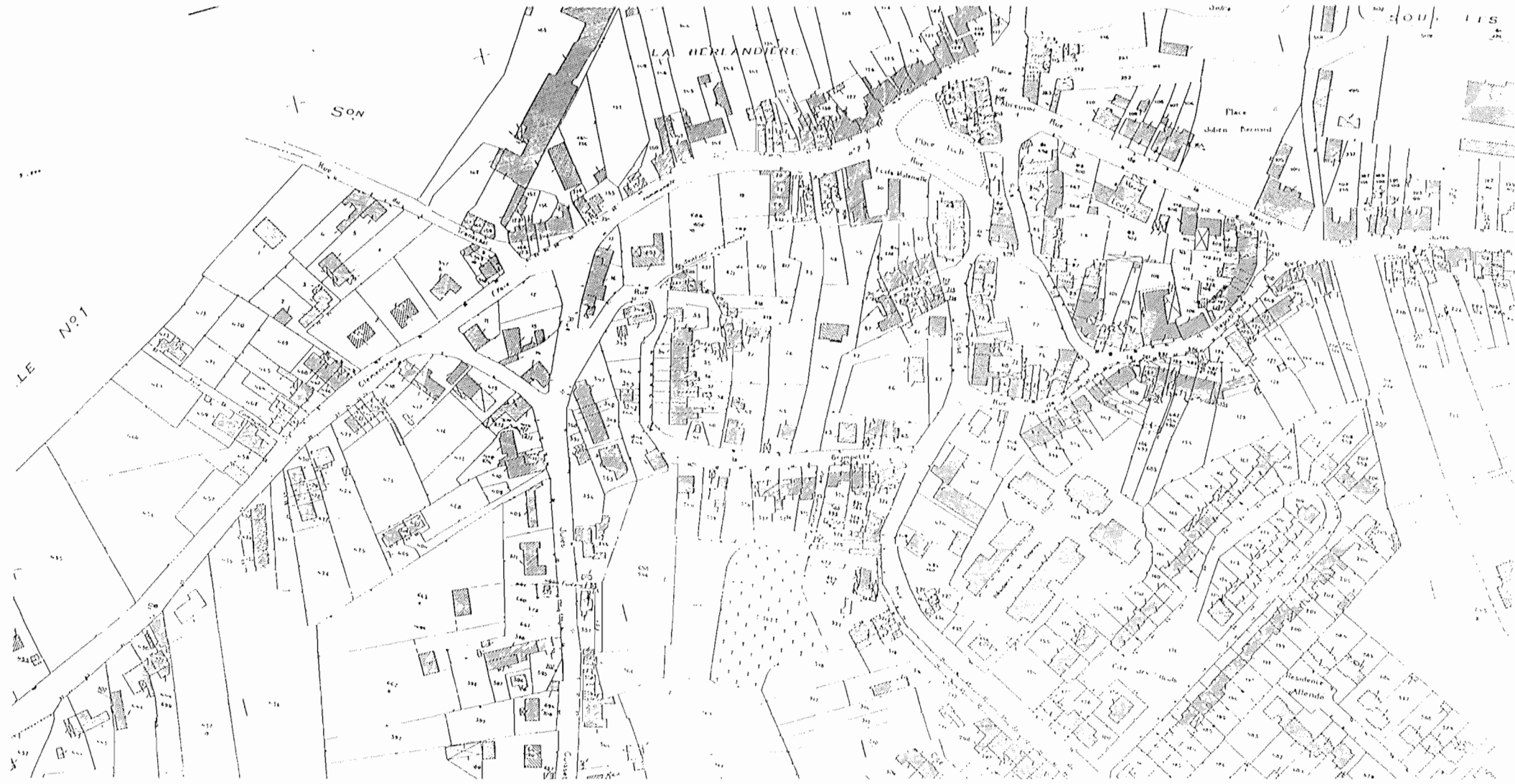
3^e Feuille

Le 27 Mars 1841
Etat de l'Etat
Etat par Bureau
L'année 1841

11 Mars 1841
11 Mars 1841

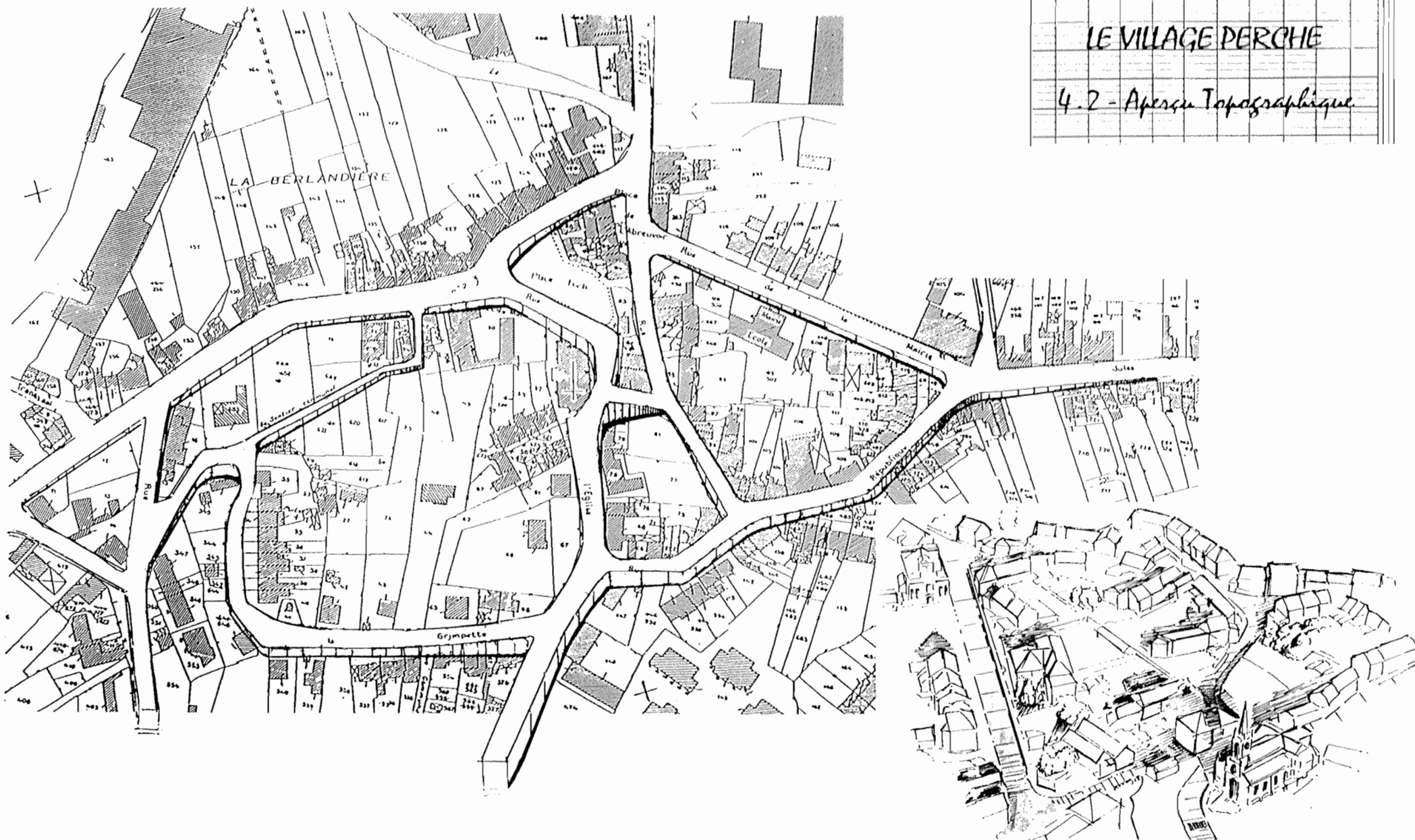


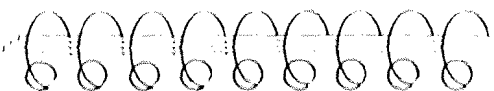
LE VILLAGE PERCHE
 4.1 - Evolution du bâti
 De 1844 à Nos jours



LE VILLAGE PERCHE

4.2 - Aperçu Topographique





5 - EXPRESSION DU PATRIMOINE DE REFERENCE

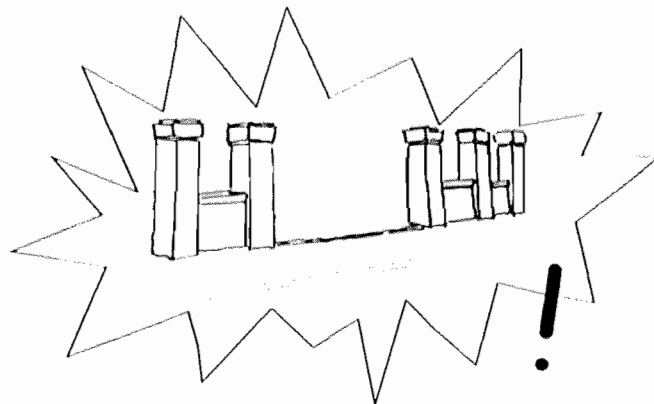
CARACTÉRISTIQUES

L'observation attentive du patrimoine bâti, sans avoir valeur de recensement, permet de mettre à jour le savoir faire local et son évolution.

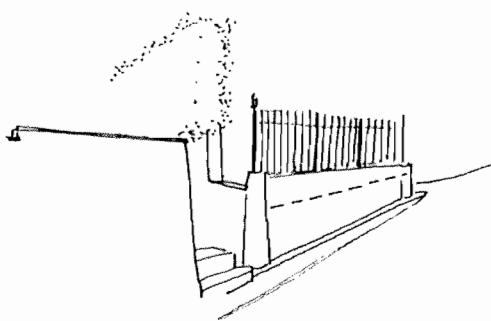
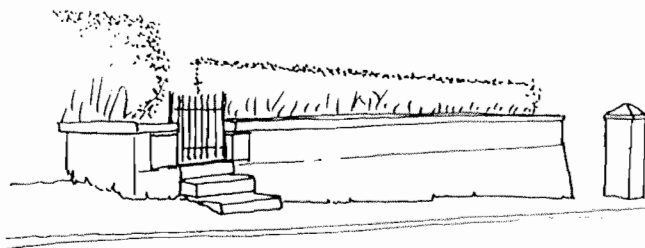
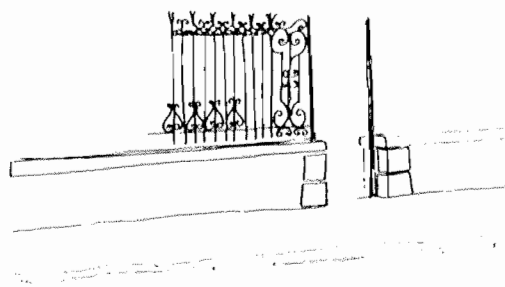
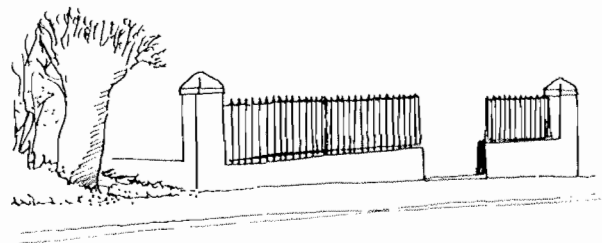
Faire émerger quelques uns des principaux éléments caractérisés par cette observation, c'est aussi se donner le moyen de reconnaître une part importante de l'identité du territoire perçu.

Quatre familles d'éléments caractéristiques ont ainsi été isolées pour témoigner :

- ◊ de la morphologie du bâti,
par son **Echelle** et sa **Volumétrie**,
- ◊ de son inscription dans le tissu urbain,
par son **Implantation** et sa **Clôture**,
- ◊ du vocabulaire architectural développé,
par les **Baies** et **Ouvrages de toit**,
- ◊ de sa participation au paysage urbain,
par les **Matériaux** et **Couleurs**.



PATRIMOINE DE REFERENCE											
5.1 - Caractéristiques Les Clôtures											

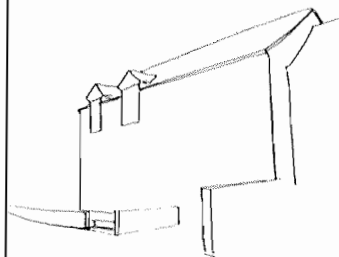
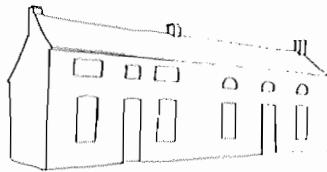
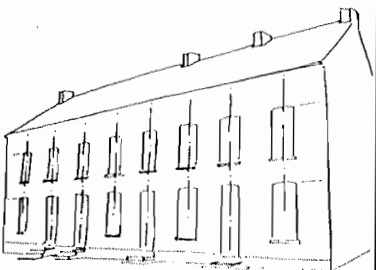
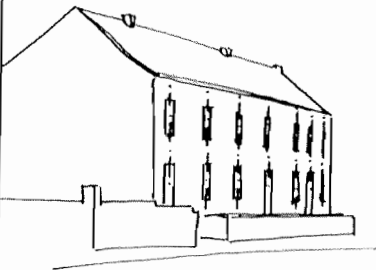
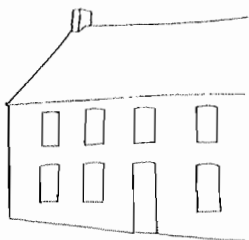
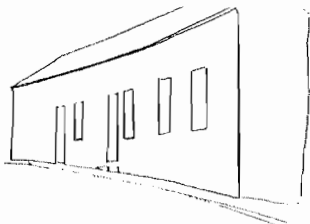
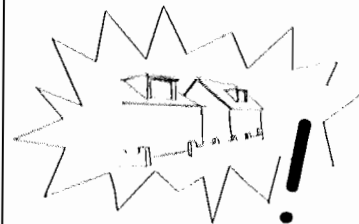
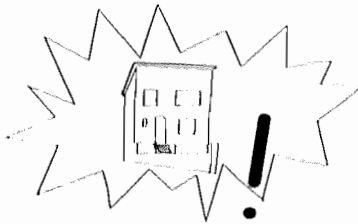
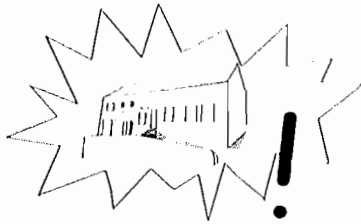
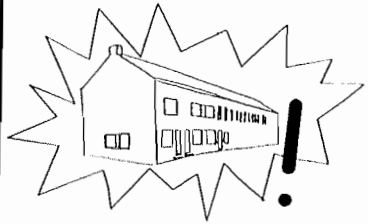


IMPLANTATION ET CLOTURE

L'implantation du bâtiment par rapport à la rue n'est jamais très éloignée. Lorsqu'elle libère un jardinet de façade l'alignement se trouve toujours rétabli par une clôture.

Cette clôture est fréquemment constituée d'un muret bas surmonté d'une haie taillée ou de ferronnerie.

Le muret dépasse rarement une hauteur de 60 cm. Il ne s'élève en effet que pour absorber la déclivité importante de certaines chaussées (ex: rue de la République). Les pilastres sont rares, elles marquent essentiellement les extrémités des murets ou désignent une entrée.

BAIES 1 : PROPORTIONS**BAIES 2 : ORDONNANCEMENT****BAIES 3 : HIERARCHIE****OUVRAGES DE TOIT****PATRIMOINE DE REFERENCE****S.1 - Caractéristiques
Les Ouvertures****BAIES**

Proportions: Les percements des murs sont de proportions verticales, leur hauteur sur-exprimée par rapport à leur largeur est une caractéristique forte des façades.

Ordonnement: Sur un même niveau les baies sont alignées horizontalement par leurs linteaux. Elles sont également alignées sur un même axe vertical à travers les différents niveaux.

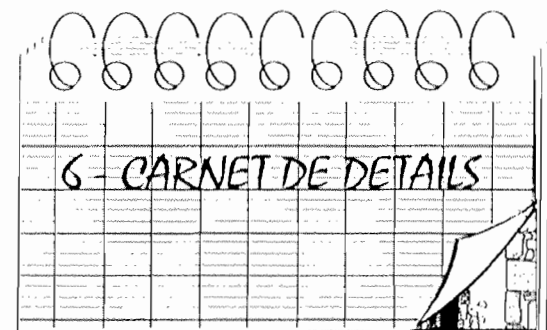
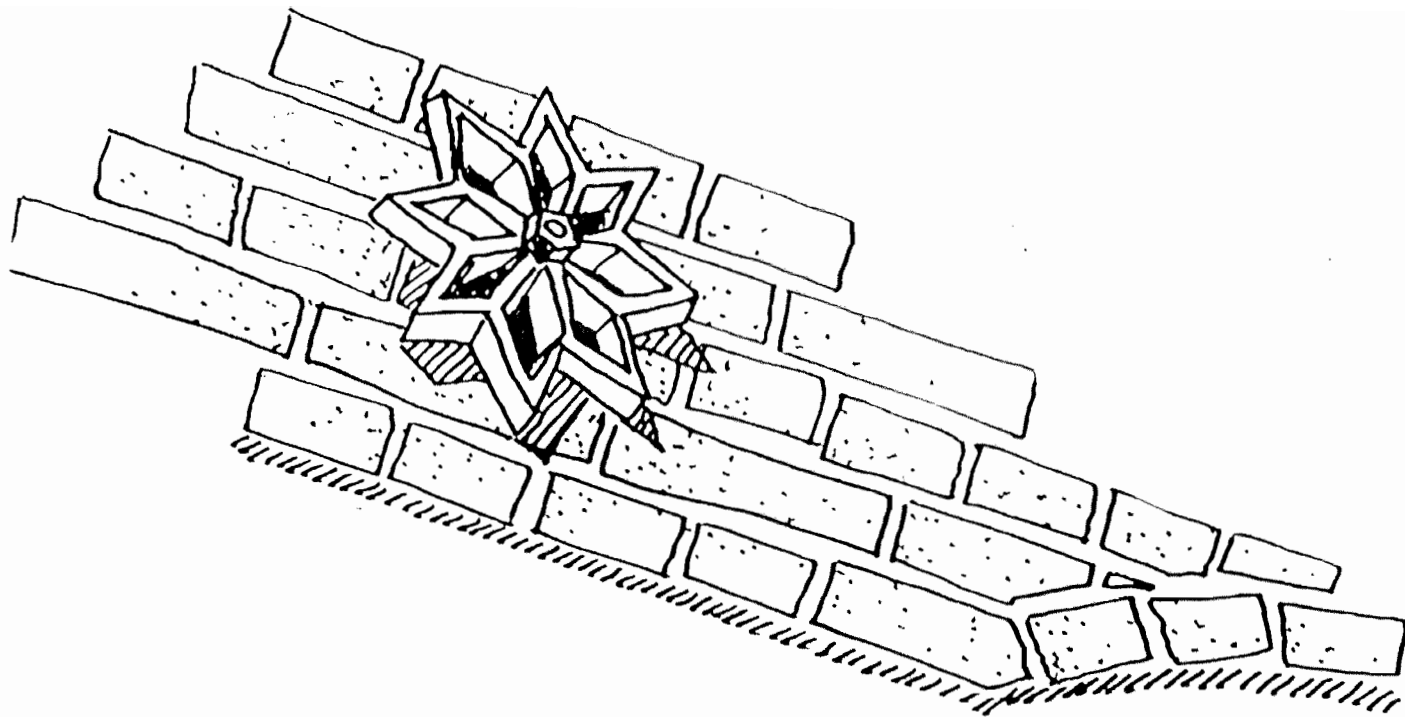
Hierarchie: Du niveau "noble" (le rez-de-chaussée) vers les niveaux "secondaires" (jusqu'aux combles) les baies se déclinent en réduction. Il n'est pas rare de les voir perdre, au niveau secondaire, leurs linteaux (remplacé par la panne sablière de charpente) ou se réduire à une "bowette" (petite baie en demi-lune horizontale).

Les bâtiments réhabilités respectent peu ces caractéristiques majeures des façades. Une baie est souvent percée pour répondre à une fonction sans préoccupation d'intégration au caractère local.

OUVRAGES DE TOIT

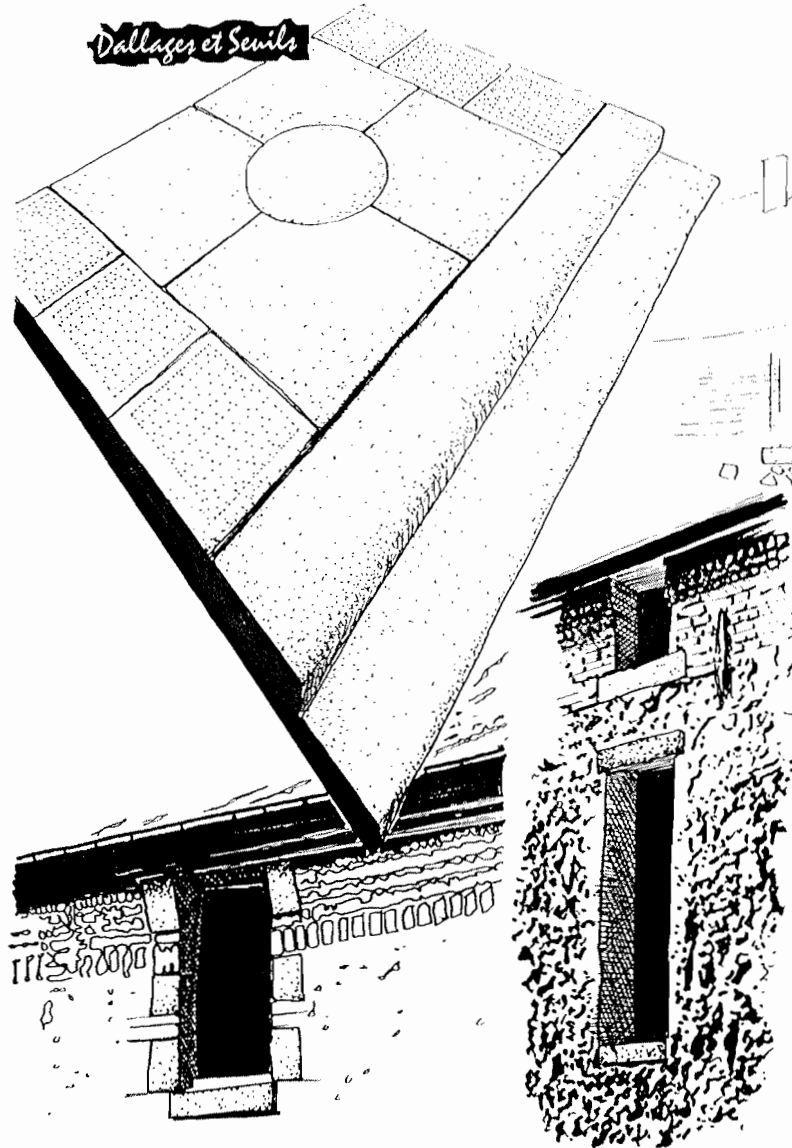
Très peu présents à l'origine (le chaume est peu approprié aux petits ouvrages de toit), ils sont apparus comme le prolongement "naturel" des petites baies de ventilation implantées dans l'encuvement des combles.

Cette discrétion de format et d'implantation conserve à la toiture la force de grands versants simples.



La perception du patrimoine, à travers le cadre de vie de Rousies, est émaillée de détails architecturaux ou constructifs qui témoignent d'une tradition et d'un savoir faire.

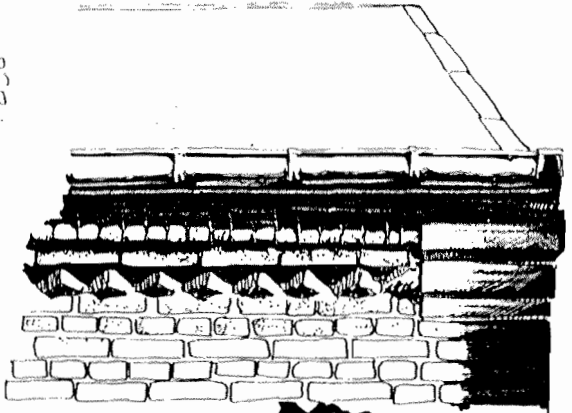
La qualité du cadre bâti doit beaucoup à la déclinaison de ces détails. Ils méritent donc d'être présentés même s'ils ne sont parfois qu'une trace sur une façade dégradée.



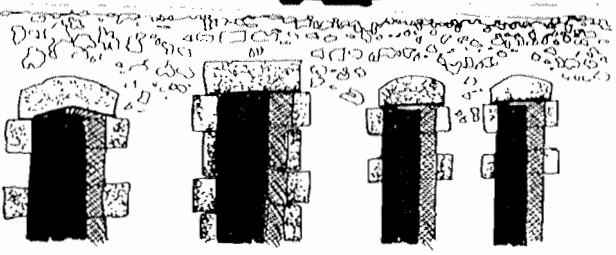
Dallages et Seuils



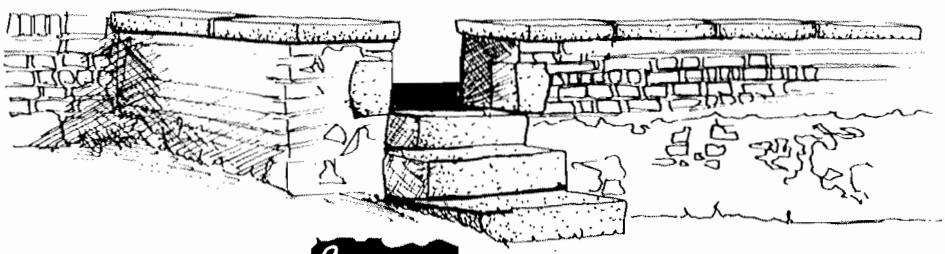
Harpage (chainage d'angle)



Corbeau

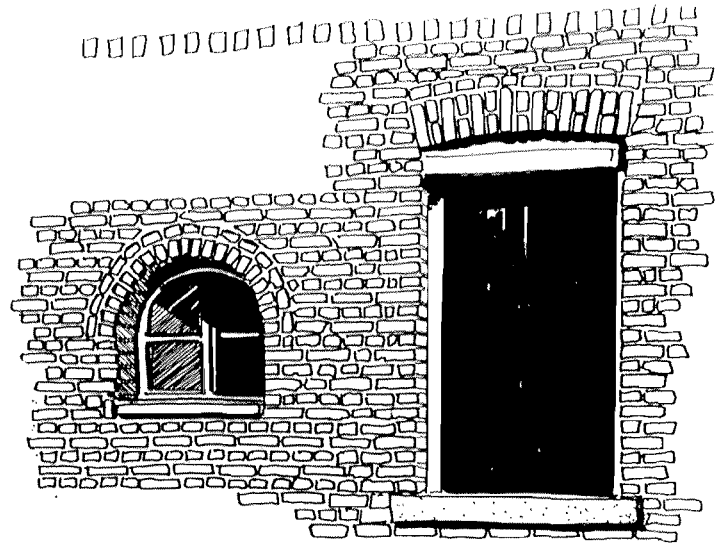
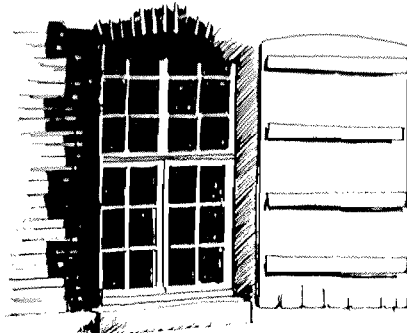
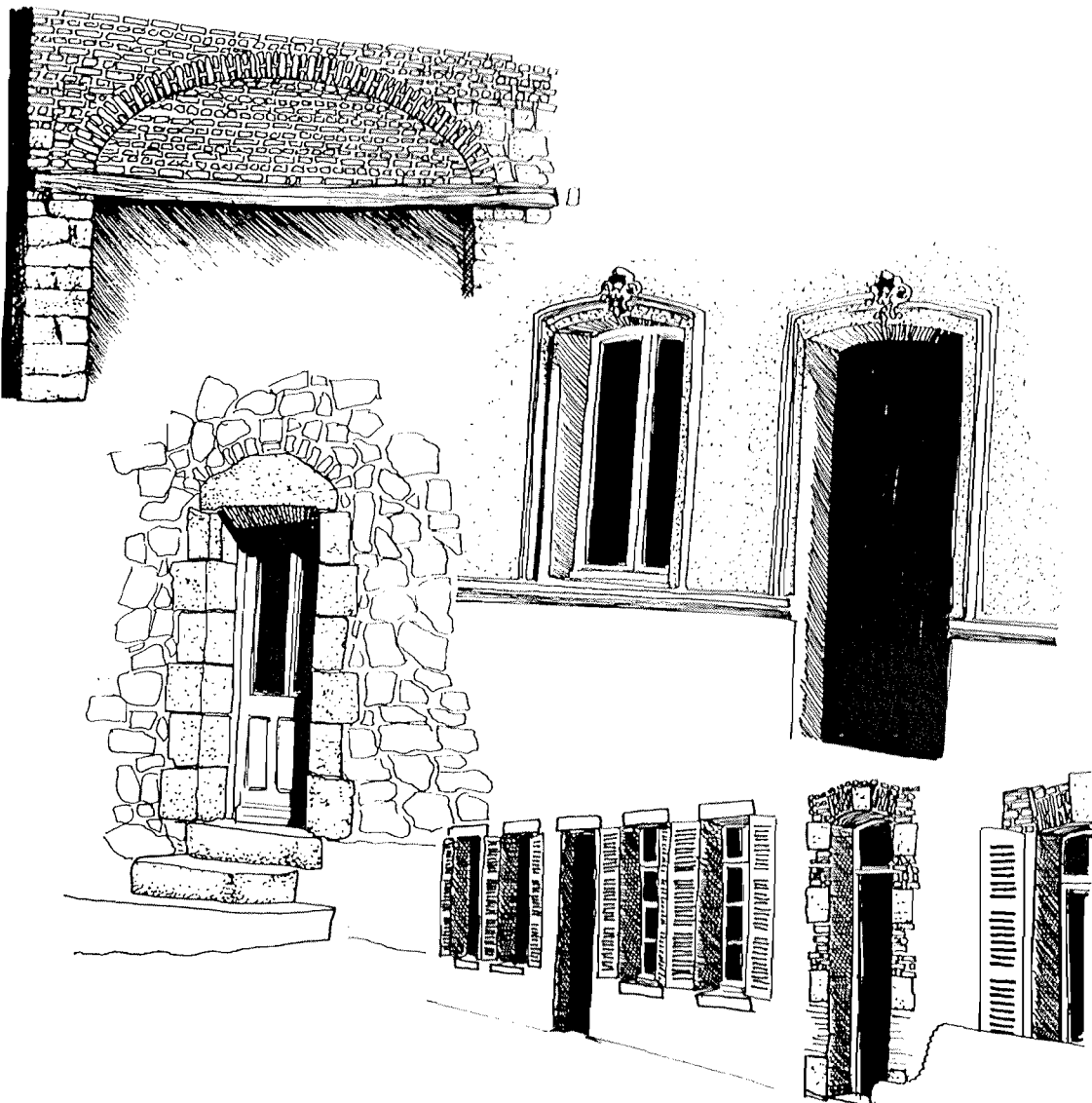


Linteau

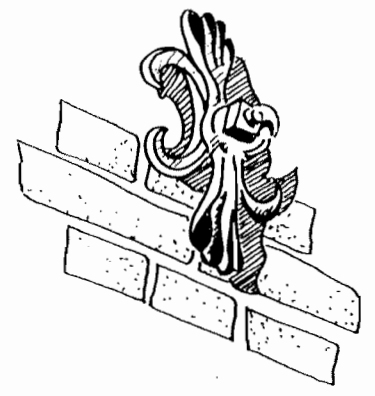
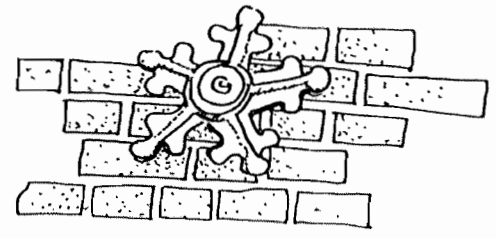
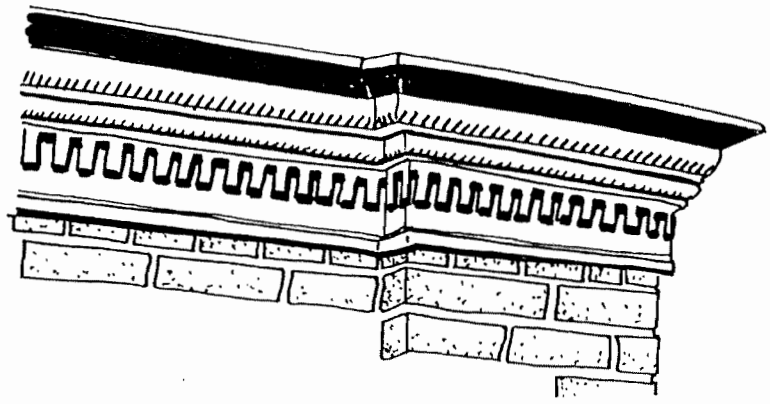
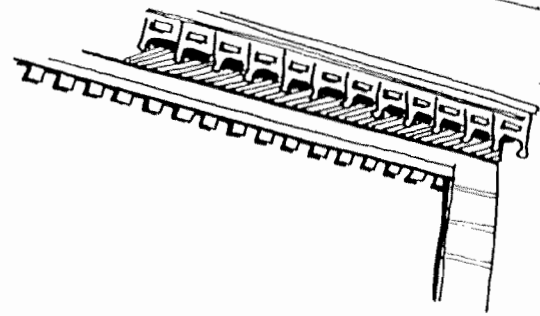
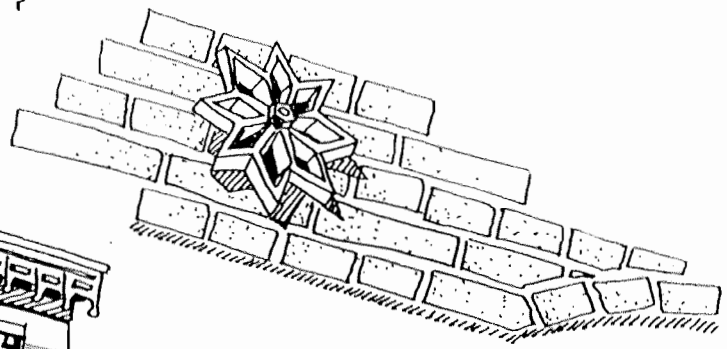
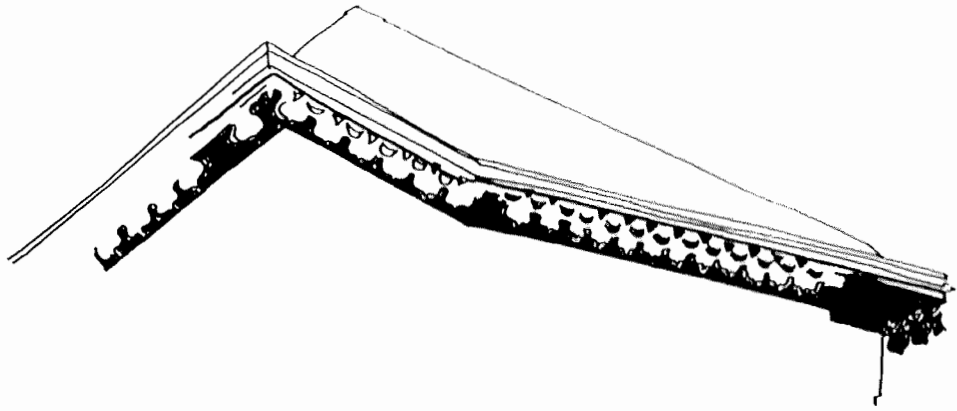


Couvre mur

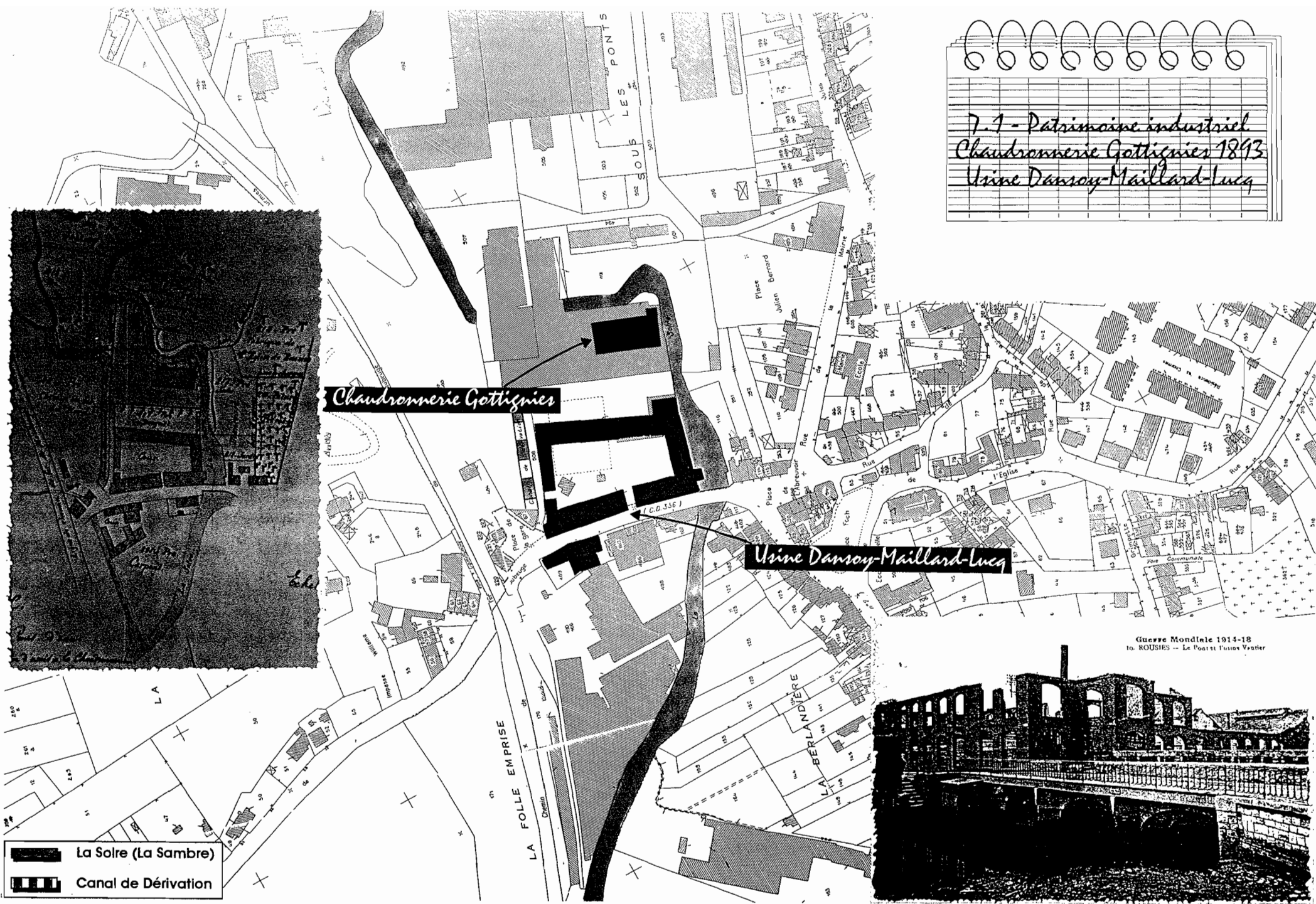
CARNETS DE DETAILS
6.2 - Baies et fenêtres



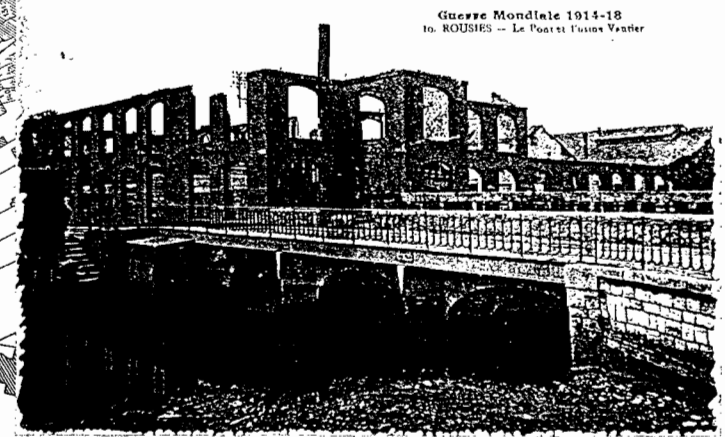
CARNETS DE DETAILS
6.3 - Ancres et Rives



7.1 - Patrimoine industriel
 Chaudronnerie Gothiques 1893
 Usine Dansoy-Maillard-Lucq



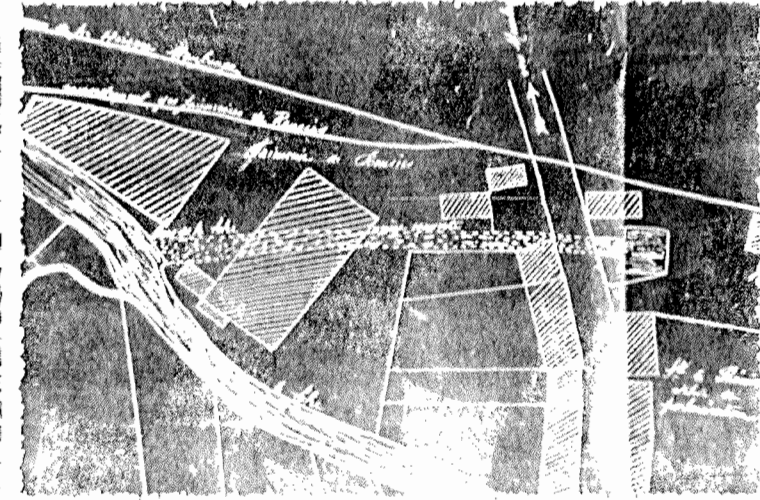
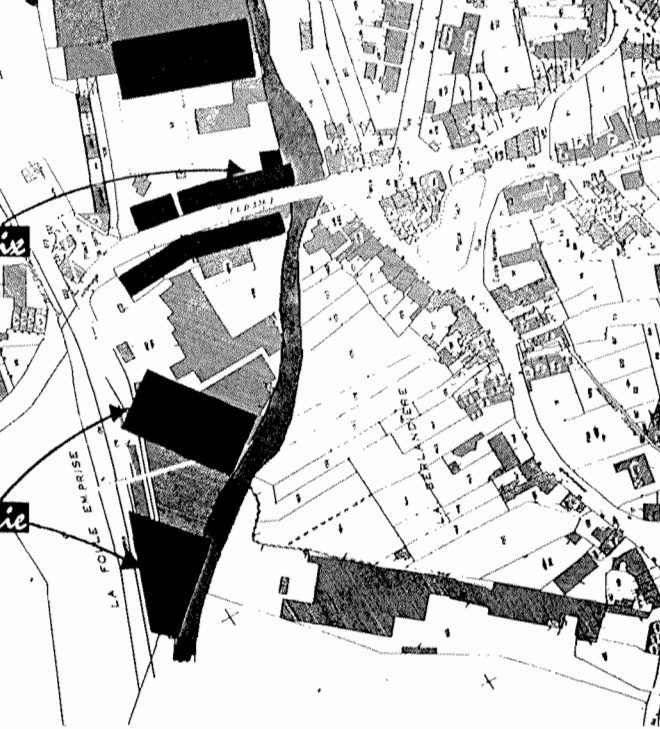
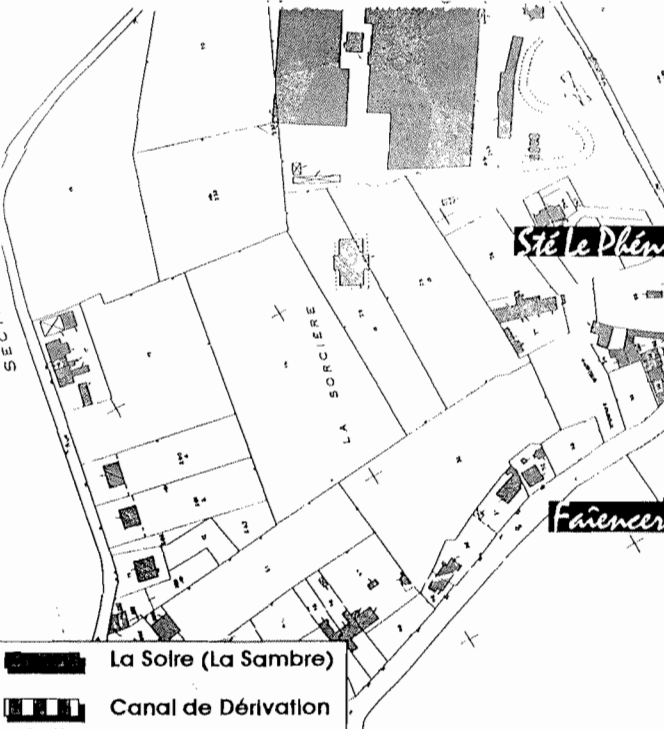
■ La Solre (La Sambre)
 ■ Canal de Dérivation



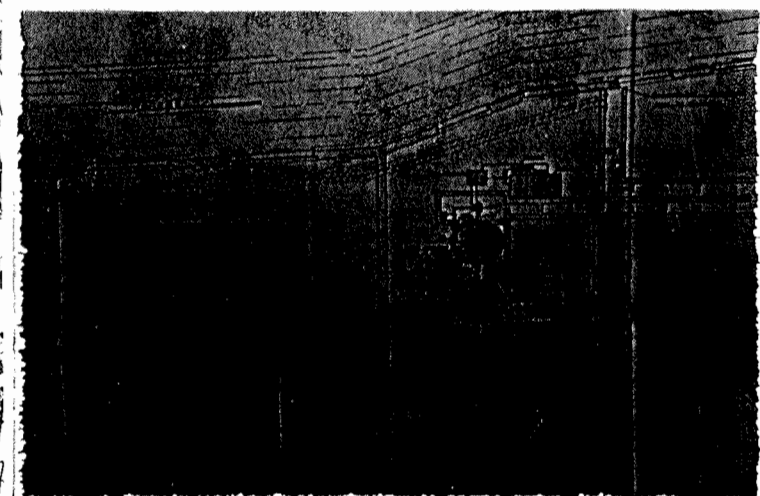
Guerre Mondiale 1914-18
 In. ROUSIES -- Le Pont St Fustos Vautier

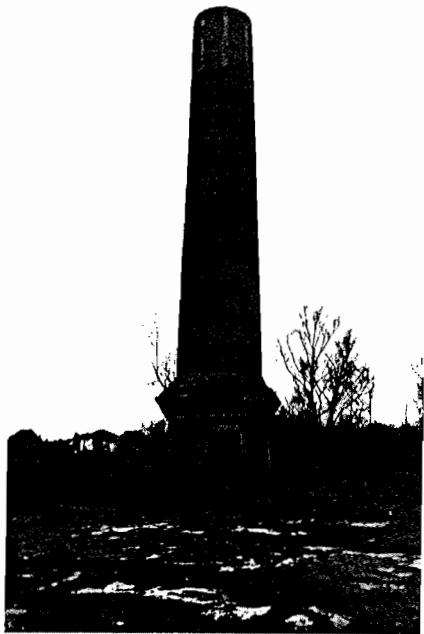


7.2 - Patrimoine industriel
 Société Le Phénix 1930
 Faïenceries



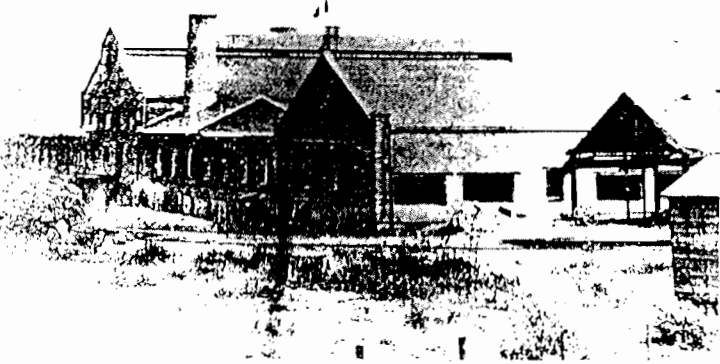
■ La Solre (La Sambre)
 ■■■ Canal de Dérivation



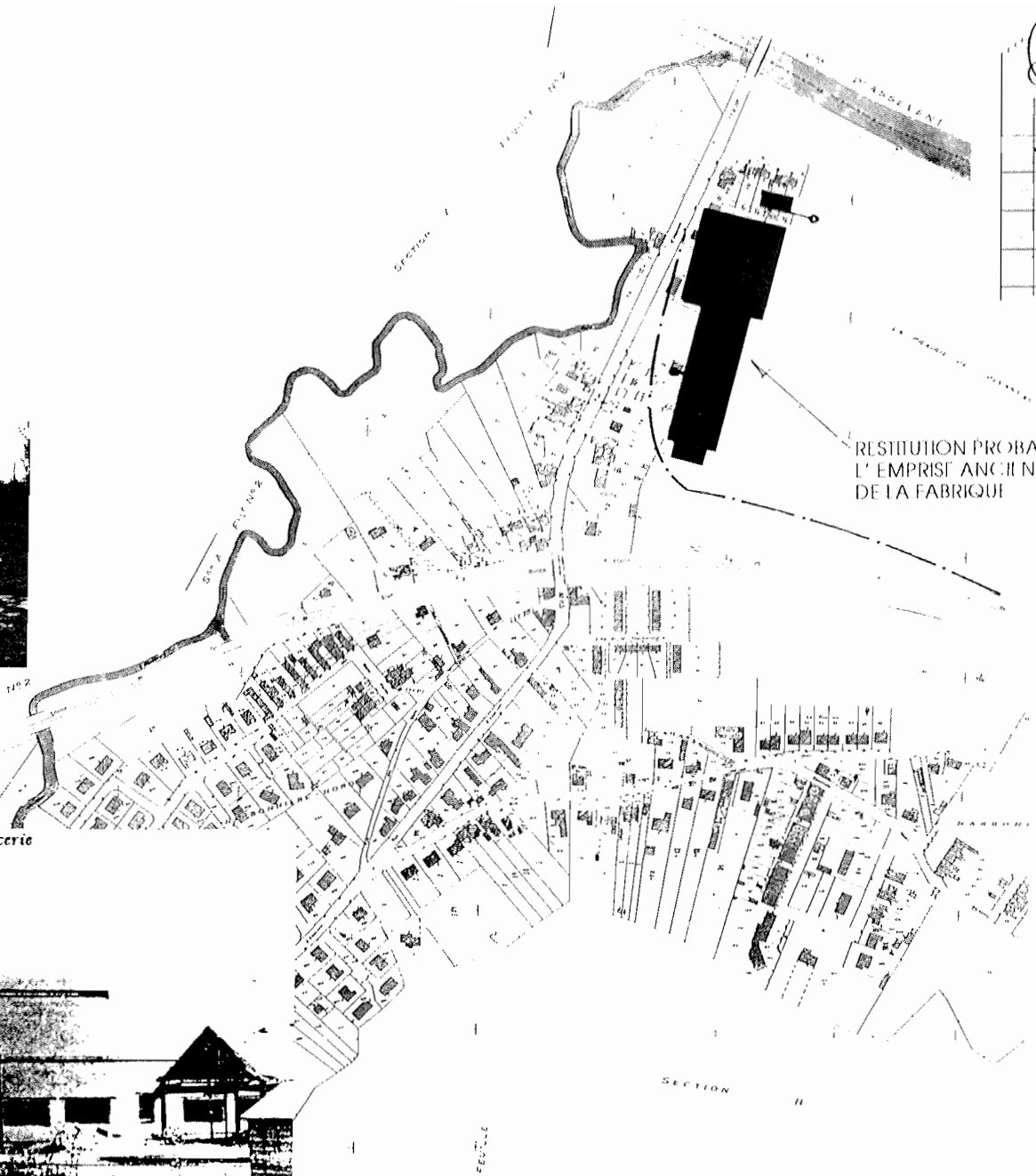


UN VESTIGE DE LA FABRIQUE
(LA CHEMINEE AU NORD DU SITE)



11. - ROUSIES. — La Glacerie

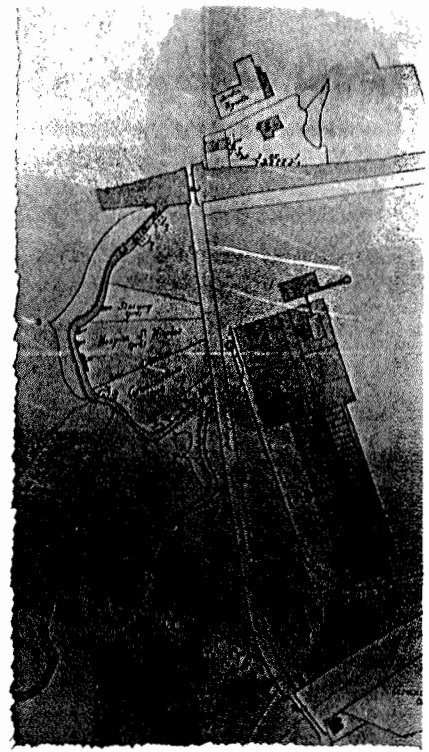


7.3 - Patrimoine industriel
Fabrique de Glaces 1897



RESTITUTION PROBABLE DE
L'EMPRIS ANCIENNE
DE LA FABRIQUE

-  La Solre (La Sambre)
-  Canal de Dérivation



Une Méthodologie spécifique...

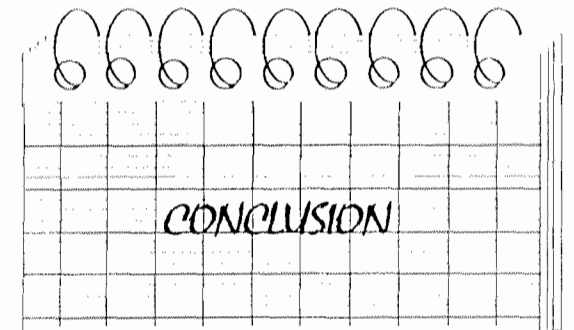
Concevoir un cahier pour le patrimoine bâti de Roussies a nécessité un travail sur la "perception" du paysage construit. Il s'agit là de l'aspect subjectif propre à ce type d'étude. En contre-partie, nous nous sommes imposés de structurer cette observation par l'application systématique de critères permettant de dégager le niveau d'homogénéité de chaque secteur bâti.

Cette seconde étape nous a alors permis de dégager le secteur du village perché. Il offrait à la fois richesse de typologie et homogénéité et était donc particulièrement indiqué pour une étude approfondie de son "caractère".

La troisième étape consistait à discerner les éléments forts de ce caractère pour ensuite évaluer les possibilités de les transmettre au construit contemporain au travers de recommandations spécifiques.

En conclusion nous avons souhaité compléter ce rôle d'observation et d'orientation de la construction d'hier et d'aujourd'hui à Roussies par un chapitre à caractère plus illustratif. Il est destiné à apporter un simple témoignage par l'image, le croquis ou le plan de particularités locales, qu'elles soient de l'ordre de l'unité industrielle aujourd'hui disparue ou du détail constructif tombé en désuétude.

Nous espérons, par ce cahier ainsi composé, répondre autant à l'attente des élus locaux qu'à celle du visiteur curieux de l'évolution d'identité de sa ville.





ETUDE CADRE DE VIE



CAHIERS DU PATRIMOINE

De par la spécificité de son d'archives), ce document annexé à l'exemplaire des patrimoine remis en Mairie est consultable



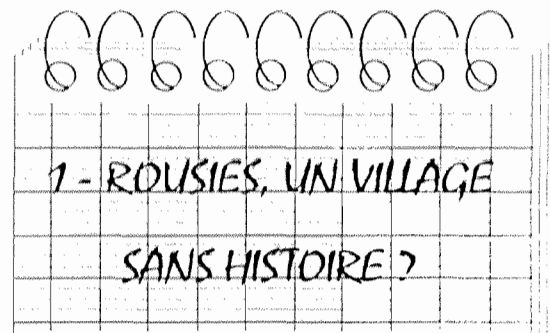
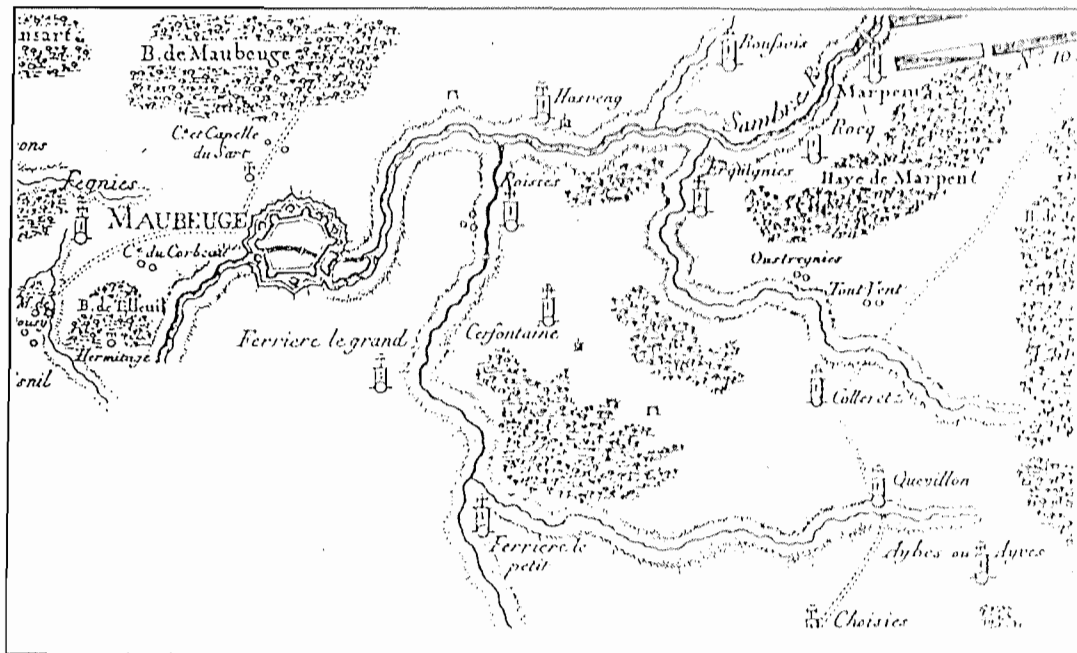
contenu (collecte est unique. Il est cahiers du de Rousies, où il

Agence D'Urbanisme et
de Développement
de la Sambre
20, rue St Jean
59600 MAUBEUGE
TEL : 27.62.68.11
FAX : 27.62.64.03

D. BINON
Architecte Paysagiste
44, Rés. Vauban A
59600 MAUBEUGE
TEL : 27.62.02.62
FAX : 27.62.35.66

ROUSIES JADIS...

ROUSIES JADIS...	
SOMMAIRE	
1 - ROUSIES UN VILLAGE SANS HISTOIRE ?	f 76
2 - ORIGINE ET ARMOIRIES	f 77
3 - LES LIEUX-DITS	f 78
4 - L'AGRICULTURE JADIS	f 81
5 - RUES ET VIEILLES MAISONS	f 82
6 - US ET COUTUMES	f 83



Pour conclure les cahiers du patrimoine nous tenons à nous attarder quelques instants sur l'histoire du village de Rousies au travers des siècles. Un recueil de notes historiques réalisé par monsieur Jean GILSON, Maire de Rousies en 1977, permet de retracer quelques événements et anecdotes.

- Nous en avons extrait un certain nombre d'éléments, qui selon nous, méritaient de figurer dans les cahiers du patrimoine comme participant à la connaissance du territoire et de ses us et coutumes.
- Nous vous les présentons ci-après, ainsi que l'avant propos du document rassemblant ces notes historiques qui explicite le peu de données sur l'histoire de Rousies.

Ces quelques notes pourraient être complétées par une recherche plus poussée sur le patrimoine socioculturel, et sur les activités traditionnelles:

- pouvant servir de référence pour des thématiques de festivités,
- ou pour ouvrir ainsi des opportunités quant aux aménagements qu'il conviendrait de réaliser sur certaines parties du territoire communal.

Pour exemple les techniques agraires appliquées au secteur de la Vaquoresse qui se traduisaient par les prairies de fauche, pourraient être remises au goût du jour lors de l'aménagement du secteur, ou faire l'objet d'une présentation rétrospective lors d'une ducasse villageoise.

Avant Propos



L'histoire de Rousies n'a jamais été écrite et n'a jamais intéressé les historiens car aucun événement particulier ne l'a marquée, aucun personnage célèbre n'a illustré le village, aucun monument n'est susceptible d'y attirer les touristes.

ROUSIES existe pourtant depuis des siècles. Des générations d'hommes et de femmes ont vécu, ont aimé, ont souffert et sont morts sur les versants de ses modestes collines bordant la Sambre. Ces "quelques notes historiques" n'ont aucune prétention historique ou littéraire. Elles ne sont qu'une synthèse de renseignements glanés dans des ouvrages écrits par de véritables historiens ou dans les souvenirs manuscrits de vieux rousiens.

Elles permettront malgré tout, au lecteur, de se faire une idée de la vie du village au cours des siècles.

Jean Gilson Mars 1982

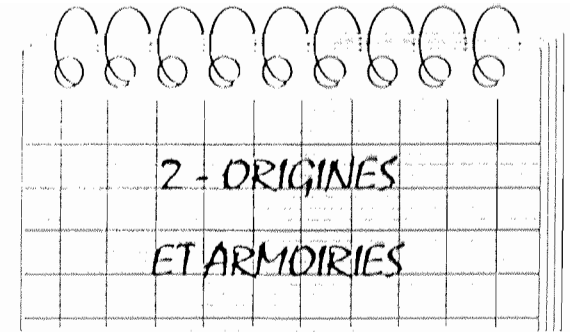
Etymologie

Au cours des siècles, la commune de Rousies s'est successivement appelée:

ROZIES au XII^{ème} siècle

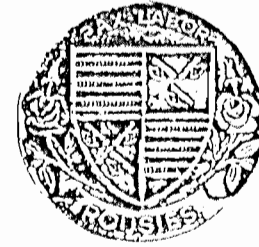
ROSIES au XIII^{ème} siècle

ROZIES LEZ MAUBEUGE au XIV^{ème} siècle



C'est vers 1750 que l'orthographe actuelle, ROUSIES, a prévalu. Le mot ROSIES peut signifier "Côteau de Roses", il serait venu des roses sauvages d'églantines qui croissaient sur le territoire, mais une autre hypothèse est émise selon laquelle ROSIES, en celtique, veut dire : Au bord de la Rivière. La commune tirerait alors son nom de sa position sur les rives de la Solre. L'étymologie étant toujours un sujet de controverse, il est préférable de ne pas trancher cette question. Le moulage d'un sceau en cire verte, attaché à un acte de vente du 15 Novembre 1580 a été offert à la municipalité par Monsieur Jean-Claude DECAMPS.

Ce sceau échevinal aux armes de la famille CROY - RENTY porte une légende: "Sceau échevinalle de ROSY"



Les Armoiries de Rousies

"Ecartelé aux 1 et 4 d'argent à trois faces de gueules, aux 2 et 3 d'argent à trois doloires de gueules, les deux chef adossées".

- écartelé : coupé en 4
- argent : gris
- gueule : rouge
- doloire : bache sans manche
- face : bande transversale
- chef : le haut



Plusieurs villages de l'arrondissement d'Avesnes possèdent les mêmes armoiries: Etrœungt, Féron, Lez-Fontaine, Ferrière la Grande, Rousies, Solre le Château et Solrines.

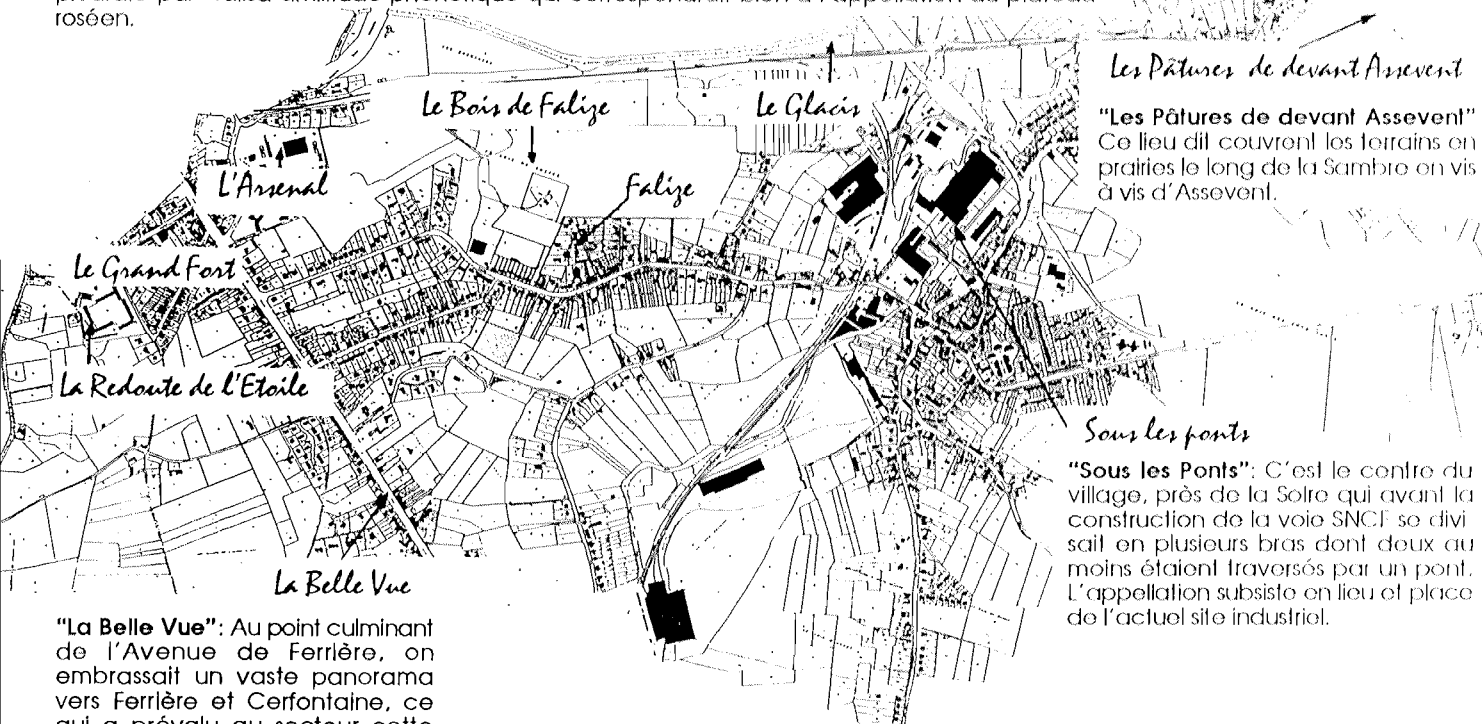
Pourquoi cette similitude ?

Parcequ'ils appartenèrent à la famille CROY-RENTY

Autre coïncidence, cinq de ces villages sont arrosés par la Solre : Lez Fontaine, Solre le Château, Solrines, Ferrière la Grande et Rousies...

Les Lieux-dits issus de la morphologie ou de la situation d'un site

"Falize", "Le Bois de Falize", ou "Camp de Falize" autant d'appellation de sous-secteurs du plateau de Falize face à la Sambre, anciennement boisé en totalité, le plateau semble avoir été un lieu d'habitat très ancien, de nombreuses médailles romaines et tombeaux y furent découverts en 1815 (Cf Le Petit Champ). L'étymologie Falize est à rapprocher du mot "falaise" employé pour désigner les terrains élevés en face de la mer ou par analogie en face d'une rivière. En latin "Faleise" fut utilisé dès le XII^{ème} siècle, et fut fréquemment modifié en normande et en picardie par "falisa" similitude phonétique qui correspondrait bien à l'appellation du plateau roséen.



"La Belle Vue": Au point culminant de l'Avenue de Ferrière, on embrassait un vaste panorama vers Ferrière et Cerfontaine, ce qui a prévalu au secteur cette appellation méritée.

Les Pâtures de devant Assevent

"Les Pâtures de devant Assevent"
Ce lieu dit couvrait les terrains en prairies le long de la Sambre en vis à vis d'Assevent.

Sous les ponts

"Sous les Ponts": C'est le centre du village, près de la Solre qui avant la construction de la voie SNCF se divisait en plusieurs bras dont deux au moins étaient traversés par un pont. L'appellation subsiste en lieu et place de l'actuel site industriel.

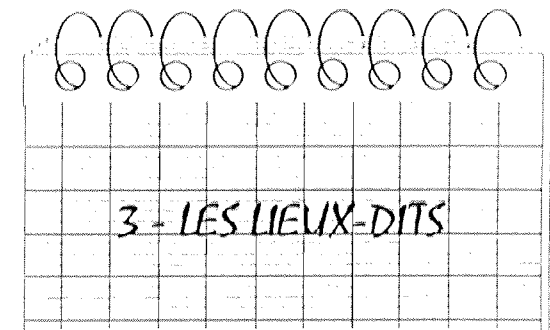
Les Lieux-dits à connotation militaire

"La Redoute de l'Etoile, Le Grand Fort, Le Camp de Falize"

Tous ces lieux-dits nous rappellent l'ancien camp retranché de Maubeuge.

"L'Arsenal": Il se trouvait à l'emplacement du Centre de Formation Professionnelle. On y réparait et entretenait le matériel militaire de la garnison de Maubeuge.

"Le Glacis": C'était un terrain découvert, en pente douce, qui s'étendait entre les fortifications de Maubeuge et le plateau de Falize; ce lieu dit n'apparaît plus sur le cadastre, toutefois une rue en a conservé le nom. "Glacis" vient de "Glacier" au sens ancien de "Glisser" et détermine un talus incliné qui s'étend en avant d'une fortification.



A Rousies, comme dans les villages voisins, les lieux-dits sont nombreux; mais il n'est pas toujours possible d'en comprendre l'origine.

- Certains ont subsisté au travers du temps, évoluant parfois, ils se retrouvent dans les noms des quartiers, ou sur les plans cadastraux.
- D'autres moins utilisés, ou liés plus spécifiquement à une habitation ou à un point de repère aujourd'hui disparu, sont tombés dans l'oubli et n'apparaissent plus sur les plans, mais subsistent parfois dans le nom d'une rue, ou dans la mémoire collective.

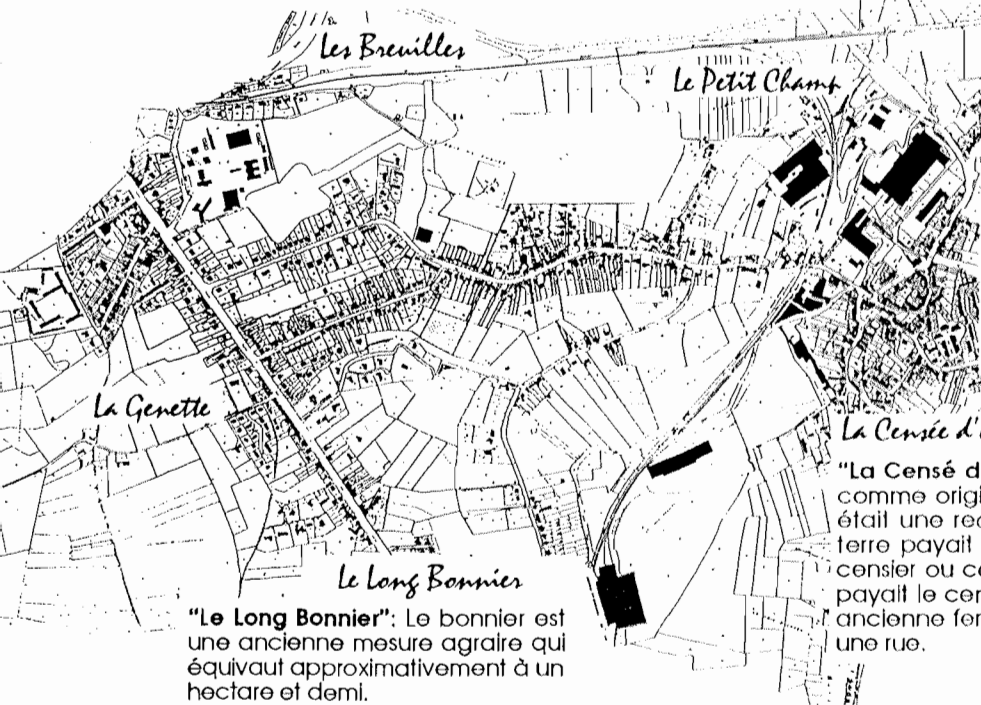
Nous vous les localisons sur le territoire communal, en essayant d'expliquer les plus pittoresques. Nous avons dissocié les lieux dits dont l'origine est liée:

- à la morphologie du site et à la perception paysagère;
- aux affectations tantôt militaire, agricole, sylvicole;
- ou lié à un fait historique, aux us de l'époque, ou encore au statut plus naturel des lieux.



Lieux-dits à connotation agraire

"La Vaqueresse": Cette appellation aurait-elle la même origine que "vaquer", en latin "vacare" proprement "être vide" signifiant que cette portion du territoire communal était vide d'occupation humaine et d'usages ; ou est-ce plutôt une similitude d'étymologie avec "vache, vacher ou encore vacherie (troupeau ou étable)" respectivement en latin "vacca, vaccarius et vacerie" qui rappellerait l'usage dès le 11^{ème} siècle des pâtures où paissaient les troupeaux de vache? Difficile de statuer, le premier se rapprochant fortement de la phonétique actuelle (vake), le second de (va e)



"Le Petit Champ": Ce lieu-dit situé à l'extrémité du plateau de Falize, fit l'objet de découvertes intéressantes, lors du creusement de la tranchée pour le chemin de fer en 1883. On y trouvait une quantité de tombeaux romains formés de 6 tuiles ou carreaux de terre rouge et divers vases ou urnes contenant des ossements incinérés, des pièces de monnaie en bronze ou en cuivre, frappées d'une effigie à 2 têtes, probablement le dieu romain Janus. D'après le conservateur du Musée de Bavay de l'époque, ces vases et monnaies dataient du 1^{er} siècle après Jésus-Christ.

"La Censée d'en Haut": L'appellation pourrait avoir comme origine la "cens" qui dès le XII^{ème} siècle était une redevance fixe que le possesseur d'une terre payait au seigneur du fief, d'où le terme de censier ou censière attribué à ceux qui recouvraient ou payaient le cens. Si le lieu-dit a disparu marquant une ancienne ferme, l'appellation a été conservée par une rue.

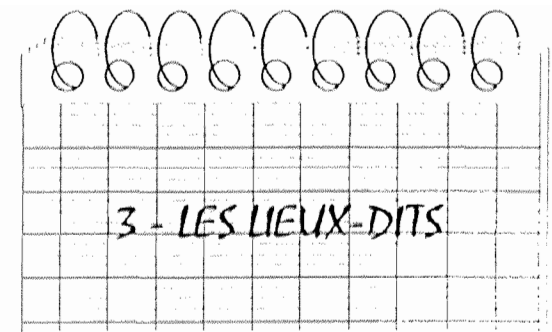
"Le Long Bonnier": Le bonnier est une ancienne mesure agraire qui équivaut approximativement à un hectare et demi.

Lieux-dits à connotation naturelle

"Les Breuilles": Ce lieu-dit désigne le secteur de Rousies, rue du Glacis, qui était couvert de taillis et de buissons, entre la butte de Falize et la Sambre. Il accueille de nos jours un terrain de sport.

"les Orimonts": Nous n'avons pas su localiser ce lieu-dit, toutefois cette appellation suggère des collines soit cultivées, soit ensoleillées, de l'ancien français "orie", signifiant dorés, et de monts.

"La Genette": Situé en arrière de l'Avenue de Ferrière, ce nom est aussi celui d'une ancienne ferme. Mais est-ce le petit mammifère carnivore à longue queue, recherché pour sa fourrure qui a donné son nom à ce lieu-dit?



On peut supposer qu'un certain nombre des lieux-dits, marquaient l'existence d'ancienne ferme ou relais à la croisée des principales routes.

- C'est probablement le cas de "La Narbonnière", et de "La Borlandière",
- on ne peut l'affirmer avec certitude que pour le lieu-dit "Belle Vue", sur l'Avenue de Ferrière.

A noter par ailleurs, la ferme située vers le haut du village primitif, rue de Maubougo, **probablement la plus ancienne de toutes**, sous l'appellation "La Censée d'en Haut" elle figure déjà sur les plans de 1764.

(Pour l'ensemble des anciennes fermes se référer au chapitre 4 - L'Agriculture à Rousies)

Si la majorité des lieux-dits ne nécessite aucune explication: "Les Pâtures à Jaune beurre, la Briqueterie, Les Champs de l'Alouette..."; il est par contre difficile de comprendre l'origine de certains d'entre eux, citons notamment

"Les Evaux",
"Les Sarts".



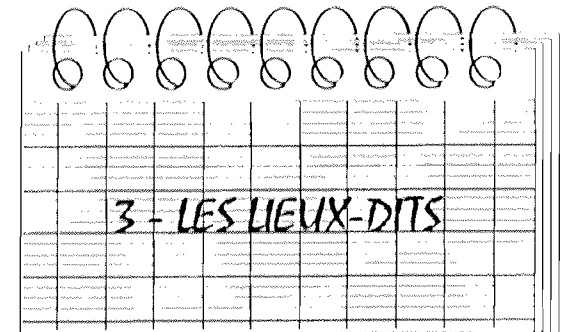
Lieux dits issus d'anecdotes historiques

"Le Roux": Au XV^{ème} siècle, Jehan LAMBERT dit Le Roux, possédait des terres à Rousies. Il se désista de son héritage en faveur de Jeanne de LIEDEKERQUE, chanoinesse à Maubeuge. Le nom est resté.

"La Moinerie": Elle se situe le long de la Solre en arrière de la Rue d'Assevent.

"Le Bois des Bons Pères": Il marque l'entrée Est de Rousies. Quels ornites ou quels moines ont vécu en ces lieux?

"Les pâtures à Bouquet": Ces prairies portent en fait le nom de famille de leur ancien propriétaire.



Lieux-dits issus d'usages révolus

"Le Moulin à Vent": Ce lieu-dit est situé entre la rue de Maubeuge, et la rue Pierre Curie, mais il ne reste aucune trace du moulin.

"La Folle emprise": Situé à proximité de la Solre et la voie ferrée, il est difficile de statuer sur l'étymologie exacte de ce lieu-dit. Est-ce de Folle qui signifie un filot à grande maille (sous-entendant des actions de pêche), ou herbe sauvage, ou encore le féminin de fou; et d'emprise qui suggère la mainmise de l'administration sur une propriété privée, à l'instar de la dominance romaine qui s'est longtemps exercée sur ce territoire?.. Toujours est-il que ce terrain de nos jours est encore vierge de toute habitation.

"Les Viviers": Les chanoinesses de Maubeuge, comme les moines des abbayes, consommaient beaucoup de poissons; d'autre part, elles possédaient de nombreuses terres à Rousies. Il faut peut-être voir là l'origine de ce nom que porte aussi la Rue. Il existe encore d'ailleurs deux vastes étangs dans ce secteur.

Lieux-dits à connotation symbolique ou issus de croyances diverses

"La Sorcière": Il s'agit de la partie du village située entre la Censée d'en Haut et la Rue de la Vaquerosse. Le 02 Août 1589, Marguerite LYOSNE de Rousies, accusée de sorcellerie fut brûlée vive à Maubeuge, peut-être habitait-elle cet endroit...

"La Face ou La Fache du Diable": Elle se trouve en bordure de la Rue Clémenceau à la limite de Ferrière. Nos ancêtres qui voyaient le diable et ses sorciers partout, y évoquaient peut-être le démon. Une fache est une terre en friche à la limite d'un territoire.





Les Fermes recensées à Rousies au XVIII^{ème} siècle

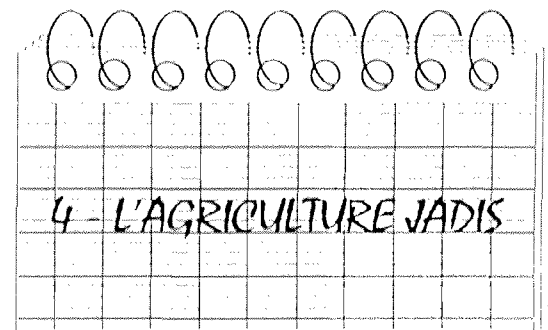


- La ferme Raux, place de l'Abreuvoir.
- La ferme Leclercq, également place de l'Abreuvoir. Cet abreuvoir se trouvait à l'emplacement de la cabine EDF.
- La ferme Poulet, rue de la République, derrière l'Eglise, actuelle cour Maurage.
- La Censé d'en Haut (Cinse d'in Haut) rue de Maubeuge, peut-être la plus ancienne, elle figure déjà sur un plan de 1764.
- La Censé de la Genette, route de Ferrière, très ancienne également, puisque c'est là que les notables Maubeugeois, Mayeurs et Echevins s'offraient chaque année un plantureux repas après avoir rendu leur humiliant hommage à Monseigneur l'Abbé d'Hautmont, comme le raconte Jacques PREVOT dans son livre "le Grand Hautmont"



Avant l'apparition des Chemins de Fer, les fermiers Thomas, Raux, Leclercq exerçaient le métier de roulier et transportaient des marchandises dans toute la France; ils allaient ainsi d'auberge en auberge, pendant plusieurs mois, c'étaient les "rouliers" du XIX^{ème} siècle. Les femmes et les enfants s'occupaient des vaches, moutons et chevaux pendant leur absence.

- La ferme Thomas, rue de la Grimpette, près de la Chapelle.
- La ferme Julien plus récente, rue Jules Huart qui comprenait des locaux d'habitation et des étables; le bâtiment à usage commercial a été construit à l'emplacement de la Grange du Corbeau.
- La ferme du Corbeau, rue du Caillou
- La ferme Huvencot dont les locaux furent utilisés par les Faïenceries de Rousies.
- La ferme Jaumain, c'est la cour Paraye, rue de Maubeuge, après le passage à niveau.
- Les bâtiments occupés actuellement par le centre aéré "Les Sablons" étaient également des locaux agricoles.



Le sol du village composé d'argiles imperméables, de silex, de schistes (agaises), de pierre bleue n'est pas très fertile. C'est déjà l'Ardenne qui commence.

Il n'est propice qu'à la forêt et aux maigres pâtures, les terres cultivables sont rares, peu étendues et dispersées.

➤ Au XVII^{ème} siècle et sans doute avant, les paysans cultivaient les pommes de terre, les raves, les navets, les épinards... Ils cultivaient également les raisins, les pêches, les abricots, les prunes et les poires, comme aujourd'hui, ces derniers fruits parvenaient rarement à leur parfaite maturité.

➤ Les cultures céréalières à Rousies étaient peu importantes.

Le lait, le beurre, le fromage de présure simple ou mêlé avec le poivre, les légumes étaient la nourriture de l'artisan et des pauvres; les plus aisés d'entre eux se nourrissaient de porc salé, dont on faisait dans la région grand usage.

Il y avait à Rousies au XVIII^{ème} siècle, plusieurs fermes dont les bâtiments existent toujours mais qui, modifiés, sont devenus aujourd'hui des locaux d'habitations (Cf liste ci-contre).

les Maisons d'hier ...



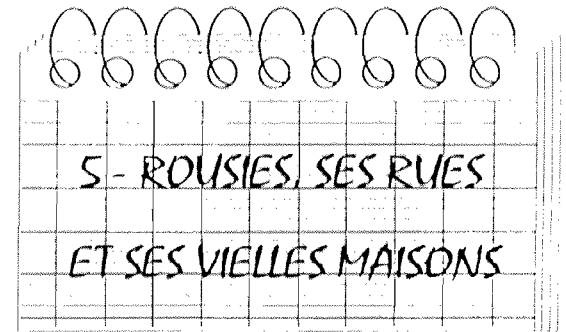
Pour imaginer ce qu'étaient les maisons de Rousies au XVIIIème Siècle, il suffit de relire le rapport d'un Intendant du Hainaut sur l'habitat de la région de Maubeuge :

"Les maisons sont basses, humides, mal percées, et en général trop petites pour leur population, elles consistent généralement en une ou deux pièces, sans étage, sans cave, couvertes de chaume, à l'une desquelles est adaptée l'étable ou l'écurie avec laquelle elle communique par une porte qu'on laisse ouverte en hiver pour profiter de la chaleur qui en émane".

Il existe encore près de l'Eglise, dans la rue de la République et rue Clémenceau certaines de ces vieilles maisons de pierres et de briques qui ont été rehaussées par la suite, mais dont l'architecture primitive est encore bien visible.

Les premières maisons de Rousies ont été construites avec des pierres, sorte de grès roux, provenant des pâtures qui se trouvent à l'emplacement des immeubles N° 1-3-5-7-9, rue d'Assevent et que les anciens appelaient d'ailleurs les "pâtures à Cayaux".

La Maison Ronde, rue de Maubeuge, est un ancien moulin, construit en pierres et en terre et dont les meules étaient actionnées par des chevaux ou des ânes tournant autour du bâtiment. Celui-ci fut reconstruit vers 1850 en pierres et en briques et transformé en habitation.



Les plus anciennes rues du village sont la rue Clémenceau, autrefois rue de la Berlandière, la rue de l'Eglise, la rue de la République, ancienne rue du Caillou ou des Cailloux, la rue Jules Cuisset ancienne rue des Evaux. La rue du Caillou, au niveau de la Salle des Fêtes se continuait à un bac permettant de franchir la Sambre. La rue de la Mairie actuelle n'était également qu'un sentier.

- A la fin du XIXème Siècle, ce sentier deviendra le chemin stratégique reliant le fort de Bousois au fort de Cor fontaine.
- La Place de l'Abreuvoir s'appelait rue du Moulin. Elle se continuait jusqu'à la route Royale de Maubeuge à Philipppeville, actuellement Avenue de Ferrière, qui, en 1900, ne comptait qu'une dizaine d'habitations.

Mais, pour les Roséens, la véritable route de Maubeuge, parce que la plus courte, traversait le plateau de Falize et débouchait au Glacis, près de la Chapelle Sainte-Aldegonde. (1)

- Le Bois des Bons Pères ou du Bon Père était traversé par une allée rectiligne qui conduisait à Recquignies.
- Les plans anciens nous montrent que les petits chemins, les ruelles et sentiers étaient nombreux dans le village et ses environs et qu'ils permettaient aux piétons et cavaliers d'accéder rapidement à Maubeuge, Ferrière-la Grande, Ferrière-la-Petite, Hautmont, Recquignies.

Ils ont disparu ou sont devenus impraticables même aux piétons, cette "race" étant elle aussi "en voie de disparition".

(1) La route royale de Maubeuge à Philipppeville fut construite sous le règne de Louis XIV. Auparavant, c'était le Chemin Vert qui reliait Maubeuge, Rousies et Ferrière-la-Grande.

Un Curieux Sobriquet ...

"Les Baudets de Rousies"

C'est le sobriquet des Roséens et la tradition l'explique ainsi :

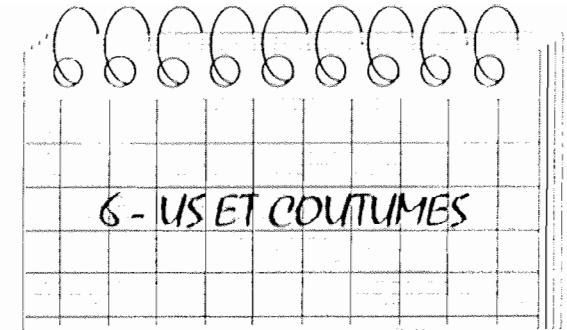
Jadis, les Conseillers municipaux éprouvaient beaucoup de difficultés pour désigner celui d'entre-eux qui endosserait les responsabilités de "mayeur". Ils utilisaient donc un mode de scrutin qui en vaut peut-être bien d'autres. Réunis sur la place du village, ils se plaçaient en cercle, chacun d'entre eux chevauchant une botte de foin. Un âne était amené au centre du cercle et le conseiller municipal vers lequel il se dirigeait était élu Maire.

On devait sans doute ensuite s'en remettre au bon sens du baudet pour désigner, de la même façon, les échevins ou maires adjoints.

Cette explication folklorique est amusante mais évidemment fautive. Il est plus plausible de penser que nos ancêtres roséens utilisaient l'âne pour transporter leur blé au moulin comme d'autres utilisaient le mulet ou le cheval. Ce petit quadrupède d'ailleurs possède bien des qualités, il est courageux, sobre et résistant.

Il est têtu, mais c'est une preuve de caractère et c'est bien à tort que l'on dit "bête comme un âne" car il n'est pas moins intelligent qu'un cheval, un mulet ou un coq. Il possède d'ailleurs des titres de noblesse puisque, depuis des siècles, il figure dans la crèche de Noël.

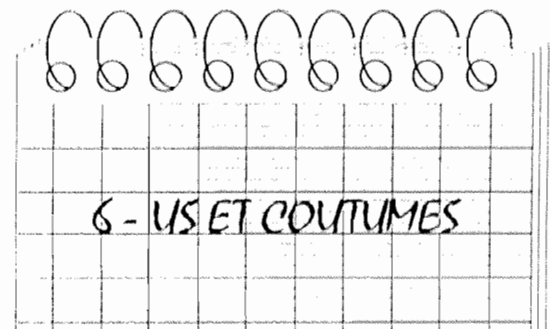
Les roséens ne doivent pas être honteux de ce sobriquet, il n'est pas plus déshonorant que celui d'"Açons" (voleurs), d'"Affus" (curieux), de "Corbeaux" ou de "Mulets" dont sont gratifiés certains des habitants de communes voisines.



Histoires ou Traditions ?



Pour conclure ces notes historiques, nous vous présentons ci dessous deux récits de Mme Hémerly, qui concernent la commune, récits extraits de "Promenades dans l'Arrondissement d'Avemes"



6 - USE ET COUTUMES

Un enterrement à Rousies en 1829

Nous longeâmes la petite rivière de Solre qui se jette à Arsevent dans la Sambre, et nous entrâmes à Rousies où nous entendîmes des violons, des airs de joie qui nous étonnèrent.

Il était une heure de l'après-midi, ordinairement on ne consacre pas à la danse cette partie de la journée.

En approchant de cette bruyante réunion, ma surprise se doubla, en voyant à la porte de la maison, un groupe de personnes qui pleuraient, sanglotaient, quoiqu'en apparence faisant partie de la fête.

Ce contraste que je ne pouvais m'expliquer, fit sourire mon compagnon. "Il est probable, me dit-il, qu'on a enterré une jeune fille et que ses compagnes ou amies intimes pleurent en attendant qu'on les invite à danser, car vous savez ajouta-t-il, que de temps immémorial, dans nos faubourgs et nos villages voisins, il est d'usage qu'au retour de l'enterrement d'une jeune fille, les parents, amis et invités, se réunissent dans un cabaret pour y danser jusqu'au soir".

J'abandonne à mes lecteurs le soin de concilier ces faits.

Je ne puis que reporter ma pensée bien loin, bien loin, à Cléobis et Biton, à Junon, qui pour récompenser leurs vertus, pour les initier au bonheur, leur accorda la mort.

Madame Clément Hémerly

La course aux oeufs

On me raconta qu'à Rousies, avant la révolution, et même de temps en temps, on courait les oeufs.

Ce divertissement avait lieu régulièrement le lundi de Pâques. On disposait vingt six oeufs à trois ou quatre pas de distance les uns des autres. Un homme les recueillait et les mettait dans un panier sans les casser tandis qu'un autre courait jusqu'au but indiqué, assez éloigné.

Si, après avoir atteint le but, il revenait au point de départ avant que tous les oeufs fussent ramassés, il était vainqueur. Dans le cas contraire, c'était son adversaire. Le vainqueur et le vaincu, avec la jeunesse du village, se rendaient ensuite au cabaret où les oeufs étaient mangés, arrosés de fréquentes libations de bière.

Madame Clément Hémerly



REMERCIEMENTS

Nos plus sincères remerciements :

A la **municipalité de Rousies**, et plus particulièrement

**MM. PHILIPPE,
GUICHARD,
BOURHELLE**

ainsi qu'à **Mme DENIMAL**,

pour leur accueil, leur précieuse aide, et renseignements, documentation, plans, cartes postales anciennes...fournis;

A **Madame DOUCET**, des Archives du Monde du Travail dont l'amabilité à rechercher pour nous dans le passé roséen les traces urbaines et industrielles, nous permet de restituer à la municipalité, différents documents et plans annexés;

A **Monsieur et Madame CHATELAIN**, roséens, sans lesquels une partie de la mémoire de Rousies n'aurait pu être ici retranscrite.

L'ÉQUIPE

Le présent document a été réalisé durant l'année 1995, par une équipe multidisciplinaire :

MM: DELBOUILLE Nicolas, AUDS
PAIS Paul, AUDS

Mme PANNEQUIN CHERIGI Valérie, Cabinet BINON
Mlle EUDES Sophie, AUDS

avec le concours graphique de:

MM: BOUAM Lachmid, AUDS
BOUILLETZ Olivier, AUDS

La coordination en a été assurée par Mlle EUDES. L'ensemble de l'équipe reste à votre entière disposition pour tout renseignement, et vous remercie de votre attention portée à sa lecture.

CABINET DAVID BINON
ARCHITECTE PAYSAGISTE

44, Résidence VAUBAN
59600 MAUBEUGE

Tél : 27 62 02 62 / Fax : 27 52 35 66

AGENCE D'URBANISME
ET DE DEVELOPPEMENT
DE LA SAMBRE

20, RUE SAINT-JEAN
B.P. 273
59607 MAUBFUGE CEDEX

Tél : 27 62 68 11 / Fax : 27 64 62 03